



PROCES-VERBAL DE LA 65EME ASSEMBLEE GENERALE 2005



LE LAVANDOU
CÔTE D AZUR



LE LAVANDOU

LES 3 ET 4 JUIN 2005

2

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

I) LIGUES REGIONALES METROPOLITAINES ET D'OUTRE-MER :

ALSACE (154 voix)

Mr Georges MEYER	(52 voix)(T)	
Mr André TROESCH	(51 voix)(T)	
Mr Christian HIRTH	(51 voix)(T)	
Mr Jacques TARRACOR		(S)
Mme Isabelle BROGLY		(S)

AQUITAINE (186 voix)

Mr Yves LABROUSSE	(62 voix)	(T)
Mr Daniel ENGEL	(62 voix)	(T)
Mr Noël RENAUDAT	(62 voix)	(T)

AUVERGNE (60 voix)

Mr Jean-Charles SIMON	(30 voix)(T)	
Mr Olivier SETRUK	(30 voix)(T)	

BOURGOGNE (80 voix)

Mr Thierry GUENEAU	(27 voix)	(T)
Mr Michel VERRIELE	(27 voix)	(T)
Mr Guillaume BAROIN	(26 voix)	(T)

BRETAGNE (306 voix)

Mr Théophile LE BIHAN	(102 voix)	(T)
Mr Luc AMINTAS	(102 voix)	(T)
Mr Marc GAUDEL	(102 voix)	(T)

CENTRE (105 voix)

Mr André MENEAU	(53 voix)(T)	
Mr Patrice THOMAS	(52 voix)(T)	

CHAMPAGNE-ARDENNE (30 voix)

Mr Jean-Louis FERNANDEZ	(15 voix)	(T)
Mr Sébastien AUBERTIN	(15 voix)	(T)

CORSE (9 voix)

Mr Marc BAYARD	(9 voix)	(T)
----------------	----------	-----

COTE D'AZUR (156 voix)

Mr Robert METAYER	(52 voix)	(T)
Mr Gérald HENRY	(52 voix)	(T)
Mr Gilbert DUCROS	(52 voix)	(T)

FLANDRES (238 voix)

Mr Jean-Pierre COISNE	(80 voix)	(T)
Mr Didier DECONNINCK	(79 voix)	(T)
Mme Nicole ARSICAUD	(79 voix)(T)	

FRANCHE-COMTE (14 voix)

Mr Jean-Jacques GAUTHIER	(14 voix)(T)	
--------------------------	--------------	--

GUADELOUPE (32 voix)

Mr Victor Philippe BORDELAIS	(32 voix)(T)	
------------------------------	--------------	--

GUYANE (26 voix)

Mr Michel SAINT-CYR	(22 voix)	(T)
---------------------	-----------	-----

ILE DE FRANCE (589 voix)

Mr Jean-Louis LARZUL	(197 voix)	(T)
Mr Philippe VENDRAMINI	(196 voix)	(T)
Mr Michel BOURREAU	(196 voix)	(T)

LANGUEDOC-ROUSSILLON (195 voix)

Mr Daniel MINNE	(65 voix)	(T)
Mr Robert SERRANO	(65 voix)	(T)
Mr Didier CHENOUN	(65 voix)	(T)
Mr Râm MARIUS LE PRINCE		(S)

LA REUNION (70 voix)

Mme Lucie BAWEDIN	(70 voix)	(T)
-------------------	-----------	-----

LIMOUSIN

Non représentée

LORRAINE (142 voix)

Mr Mohammed ABIDA	(48 voix)	(T)
Mr Jacques BICHAT	(47 voix)	(T)
Mr Albert CHARPENTIER	(47 voix)	(T)

MARTINIQUE (32 voix)

Mr Marcel GALIBY	(32 voix)(T)	
------------------	--------------	--

MAYOTTE (50 voix)

Mr Ismaël OUSSINI ALI MRARAYA	(50 voix)(T)	
-------------------------------	--------------	--

MIDI-PYRENEES (101 voix)

Mr Jackie BOSCA	(34 voix)(T)	
Mr Serge TRIAUREAU	(34 voix)(T)	
Mr Michel MARCOUL	(33 voix)	(T)

BASSE-NORMANDIE (68 voix)

Melle Nathalie VALLOGNES	(34 voix)	(T)	Excusée le Vendredi
Mr Guy FRENEHARD	(34 voix)	(T)	

HAUTE-NORMANDIE (80 voix)

Mr Eric BINET	(27 voix)	(T)
Mr Sylvie GILBERT	(27 voix)	(T)
Mr Pierrick LEBALC'H	(26 voix)	(T)

NOUVELLE CALEDONIE (123 voix)

Non représentée

PAYS DE LA LOIRE (309 voix)

Mr Vincent DUCASSE	(103 voix)	(T)
Mr François MONTAUT	(103 voix)	(T)
Mr Jean-Michel QUENTIN	(103 voix)	(T)

PICARDIE (90 voix)

Mr Frédéric DUBOIS	(45 voix)	(T)
Mme Annie LAUNAY	(45 voix)	(T)

POITOU-CHARENTES (115 voix)

Mr Robert BRUNO	(58 voix)	(T)
Mr Jacques DESCHAMPS	(57 voix)	(T)

PROVENCE (145 voix)

Mr Michel GUEVENOUX	(48 voix)	(T)
Mr Alain BUHLER	(48 voix)	(T)
Mr Alain ARIA	(48 voix)	(T)

RHONE-ALPES (326 voix)

Mr Hervé GOLFETTO	(82 voix)	(T)
Mr Pierre SUZZARINI	(82 voix)	(T)
Melle Sylvie PICARD	(81 voix)	(T)
Melle Jocelyne BERRUJEX	(81 voix)	(T)
Mme Christiane HOUSSE		(S)

WALLIS ET FUTUNA (37 voix)

Mr Maleko TAKANIKO	(19 voix)	(T)
Mr Stéphane BOTTARI	(18 voix)	(T)

II) COMITE DIRECTEUR FEDERAL :**Bureau Exécutif**

Mr Gil PELLAN	Président
Mr Thibaud SARRAZIN	Vice-Président, Chargé du Marketing
Melle Hélène GROC	Vice-Présidente, Chargée de la Communication
Mr Daniel MURAIL	Secrétaire Général, Secrétaire de Séance
Mr Jean-Philippe LACHAUME	Secrétaire Général Adjoint
Mr Christian ALBE	Trésorier Général
Mr Laurent MOREUIL	Trésorier Général Adjoint
Mr Pierre COQUAND	Président de la Ligue Nationale

Membres

Mr Jean-Charles BADIN	Administrateur Fédéral
Melle Valérie BLANC	Administrateur Fédéral
Mr Jean-Claude BOUR	Administrateur Fédéral
Mr Christophe CHARTREUX	Administrateur Fédéral
Mr Serge DELOUTRE	Administrateur Fédéral
Mme Claude DENGREVILLE	Administrateur Fédéral
Mr Francis DRUENNE	Administrateur Fédéral
Mr Philippe DUPAU	Administrateur Fédéral
Mr André GLAIVE	Administrateur Fédéral
Mr Richard GOUX	Administrateur Fédéral
Mme Isabelle LALANNE	Administrateur Fédéral
Mme Dominique MAINGUY-GOASDOUE	Administrateur Fédéral
Mr Jean PERIOU	Administrateur Fédéral
Mr Patrick RACHARD	Administrateur Fédéral
Mr Eric TANGUY	Administrateur Fédéral
Mr Patrick VARACHAUD	Administrateur Fédéral

III) AUTRES PRESENCES :

Mr Abel TEMARII	Président de la Fédération Tahitienne de Volley-Ball
Mr Jean-Marie FABIANI	Conseiller Technique de la Fédération Tahitienne de Volley-Ball
Mr Georges GUILLET	Président de la Commission Electorale/Assemblée Générale
Melle Juliette FABIS	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale
Mr René CORNIC	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale
Mr André FROGER	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale
Mr Robert FLANDIN	Président de la Commission Centrale Financière
Mr Jean-Pierre MELJAC	Président de la Commission Centrale Sportive
Mr Jean-Pierre FLEUTIAUX	Chargé des Relations avec les Fédérations Affinitaires, Scolaires et le Sport en Entreprise
Mr Olivier GERAL	Président de la Commission Centrale des Agents Sportifs
Mr André LECLERCQ	Membre du Conseil d'Administration de la FIVB
Melle Jocelyne MAHIEU	Commissaire aux comptes
Mr Roger CHABERT	Président de l'AIVB
Mr Jean-Jacques KOENIG	Membre de l'AIFVB
Mr Michel COGNE	Directeur Technique National
Mr Thierry MESSINA	Directeur Exécutif et Comptable
Mr Thierry BOLOMEY	Informaticien
Melle Sylvie PROUVE	Secrétaire de Direction

IV) EXCUSES :

Mr Jean-Paul ALORO	Administrateur Fédéral
Mr Maurice BOISSEAU	Administrateur Fédéral
Mr Philippe BEUCHET	Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales
Mr Jacques SHAW	Administrateur Fédéral
Melle Brigitte TROUILLET	Administrateur Fédéral
Mr Gilles GAUPP	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale
Mr Roger BARRABES	Président de la DNCG



NB : (T) : Titulaire
(S) : Suppléant

Vendredi 3 Juin 2005

Séance ouverte à 15H00

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Secrétaire Général, Daniel MURAIL, qui donne la parole au Président de la Ligue Côte d'Azur, Monsieur MORILLO qui accueille l'Assemblée Générale au Lavandou.

Monsieur MORILLO souhaite la bienvenue et remercie les congressistes de l'honneur fait à la Ligue de Côte d'Azur, composée aujourd'hui de 52 clubs et de 4710 licenciés dans les départements du Var et des Alpes Maritimes présidés par Mr Gérald HENRY et Eric TANGUY.

Il remercie particulièrement Patricia MAZZOLA, Serge HAMICHE, Marcel ARNEODO et Nelly DEBACKERE pour le travail de préparation et l'accueil réalisés.

Le Président Alain MORILLO remercie particulièrement :

- 🚩 Monsieur Gil BERNARDI, Maire du Lavandou
- 🚩 Le Conseil Général du Var,
- 🚩 Les partenaires locaux Casal Sport, Evian et GPA local.

Les dirigeants de la Côte d'Azur se sont impliqués dans la nouvelle politique initiée par le Président Gil PELLAN, les équipes de l'AS CANNES, du RC CANNES, comme les missions aux Volleyades sont bien là pour prouver leur vitalité dans le Volley-Ball azuréen.

Le Président Alain MORILLO souhaite à toutes et à tous les congressistes un excellent séjour.

La parole est donnée au Président Gil PELLAN.

I) LE PRESIDENT PRONONCE SON DISCOURS D'OUVERTURE (TEXTE INTEGRAL)

« Monsieur le Président de la Ligue de Côte d'Azur,
Monsieur le Président du Comité Départemental du Var,
Messieurs les Présidents,
Très chers amis,

C'est avec un très grand plaisir et c'est vrai une certaine émotion que j'ai le grand plaisir de vous accueillir ici au Lavandou pour cette 65^{ème} Assemblée Générale de notre Fédération.

Merci à tous ceux qui ont eu l'heureuse initiative de faire en sorte que cette Assemblée Générale se déroule ici même dans un lieu mythique, dans un lieu et un environnement tout à fait exceptionnel qui sans nul doute est beaucoup plus propice au farniente, aux loisirs et sans doute aux vacances, à une réunion d'Assemblée Générale qui va mobiliser toutes nos instances.

Alors, vous ne nous en voudrez pas sans doute de vous priver au moment où le soleil est au zénith de ce formidable environnement, mais je ne peux que vous inviter si nous terminons nos travaux avant une heure tardive et bien même s'il est 2 heures du matin, profitez pleinement de cet espace du Lavandou.

Je peux vous garantir, on en a fait, on l'a testé hier soir, c'est exceptionnel. Permettez-moi, au nom de l'ensemble des congressistes, Président, cher Alain, de vous remercier de cette formidable opportunité. Mes remerciements aussi à vous tous qui avez accepté de faire le déplacement et de venir ici au Lavandou pour cette 65^{ème} Assemblée Générale.

Merci notamment à ceux qui viennent de plus loin et j'ai eu beaucoup de plaisir ce matin à retrouver nos amis représentants des différentes Ligues des Dom/Tom qui pour certains et bien n'ont pas hésité à faire plusieurs dizaines de milliers de kilomètres et nous accompagner pendant ces 3 jours.

Un merci tout particulier au Président de la Fédération Tahitienne qui nous fait le grand honneur de nous rejoindre pour ces travaux et les différents échanges et réunions que nous avons pu avoir ensemble ferait en sorte que cette Fédération Tahitienne soit à nos côtés, à côté du Volley-Ball Français pendant ses prochaines années.

Puisque nous en sommes aux remerciements, je m'en voudrais de ne pas remercier les partenaires de cette Assemblée Générale, j'ai eu le plaisir tout à l'heure de saluer Monsieur le Maire qui s'excuse d'ailleurs de ne pouvoir être des nôtres à cet instant précis mais d'autres obligations au sein de son Hôtel de Ville l'a empêché d'être présent à nos côtés.

Merci bien sûr aussi aux autres partenaires institutionnels, Conseil Général, Conseil Régional, et aux partenaires privés qui se sont mobilisés pour être à côté de la ligue de côte d'azur, et du Comité départemental du Var, plus particulièrement quelques groupes prestigieux, GPA partenaire du Volley-Ball Français, Asics, Evian, Casal Sports, merci à eux de nous accompagner sur ce week-end.

A cet instant précis de mon intervention, c'est vrai que nous nous devons de remercier cette grande famille du Volley-Ball mais malheureusement, c'est aussi ça la vie d'une grande famille nous avons eu à déplorer ces dernières semaines la disparition de plusieurs d'entre-nous, de plusieurs passionnés qui ont œuvrés pendant de très nombreuses années pour que notre discipline soit ce qu'elle soit et j'aurais voulu qu'on rende par quelques instants de recueils à Françoise SPINOSI, que vous avez tous bien connue, ancienne Capitaine de l'Equipe de France de Volley-Ball dans les années 70, 7 fois championne de France et qui a très largement œuvré pour le développement du Volley-Ball Féminin.

A notre ami Monsieur VIGNON, membre de la Commission Sport Entreprise qui a eu la cruelle disparition de son épouse, qui l'a accompagné de très nombreuses années dans toute sa mobilisation et sa vie associative.

J'aurais voulu aussi que l'on pense à quelqu'un que vous avez connu, que les plus anciens ont connu, qui était Annick GOURMELON, l'épouse de Gilles PETIT qui depuis 40 ans et bien œuvrer aussi pour le développement de notre discipline.

Michel COST qui a fait partie du corps arbitral et qui a œuvré pendant de nombreuses années comme dirigeant de l'AS St Raphaël.

Et puis une pensée toute particulière pour quelqu'un que nous avons eu grand plaisir à côtoyer ses dernières années lors de nos dernières assemblées générales, quelqu'un que tout le monde connaissait bien ici, tout le monde appréciait, je veux parler de notre ami Tapea qui malheureusement et brutalement, et bien nous a quitté il y a quelques semaines de cela, notre ami Tapea, Président des Iles Wallis et Futuna.

Je voudrais en leur mémoire que nous nous recueillions et que nous observions quelques minutes de silence, quelques instants de silence.

MINUTE DE SILENCE

La vie est ainsi faite, il nous faut donc aussi penser à l'avenir, et penser aux travaux de notre Assemblée Générale. Je tiens à revenir pendant quelques instants sur le choix du Lavandou et sur le très très bel exemple que nous vivons depuis quelques mois sur cette Ligue Côte d'Azur.

C'est vrai que sans nul doute le nouveau Président que je suis et j'imagine que dans cette salle bon nombre de Présidents Ligues sont très envieux de la place d'Alain MORILLO.

En effet, quel grand plaisir avions-nous de venir ici même au Lavandou sur cette Côte d'Azur qui, au fil des semaines, au fil des mois, au fil des années, est en train de prendre la place, sans doute, je ne vais fâcher personne, je ne dirais pas de qui, mais nul doute qu'avec les formidables résultats que nous avons enregistrés depuis quelques semaines et bien la Ligue de Côte d'Azur va devenir la Mecque du Volley-ball Français.

Plusieurs titres de Champions de France, j'ai été obligé de prendre et de noter puisque les titres sont nombreux :

- 🏆 2 titres de champions de France dans le Volley-Ball professionnel, féminin et masculin,
- 🏆 1 titre de Coupe de France pour cette saison, le club de Cannet très cher au Président MORILLO, Champion de France de Nationale 1 et qui rejoint l'élite du Volley-Ball Féminin.
- 🏆 L'AS Cannes qui gagne son championnat de Nationale 2,
- 🏆 L'US Cagnes qui gagne son championnat de Nationale 3.

Nos amis de la Côte d'Azur trustent aussi les titres chez les plus jeunes, et je me plais quand même à le souligner puisque, là aussi je ne vais pas égrener tous leurs titres, mais j'ai quand même aussi grand plaisir à féliciter Alain pour sa brillante performante, la brillante performante de ses équipes aux Volleyades puisque là aussi la Côte d'Azur a raflé les 2 premières places et en masculin et en féminin, sans parler du club de St Raphaël est devenu Champion de France Benjamines.

Je crois que c'est un très grand plaisir que d'être dans cette Ligue qui est véritablement une référence en terme de résultats, je crois que ça mérite tous vos applaudissements.

Cette Assemblée Générale est bien est aussi pour nous et pour moi-même un instant très important puisque je ne suis à la tête de la Fédération que depuis quelques mois, à peu près 6 mois pour être précis, et c'est la 1ère fois que l'occasion m'est donnée de vivre avec vous sans doute un grand moment de communication et d'échanges et de faire un point avec vous-mêmes représentants des Ligues sur tous les chantiers que nous avons été amenés à ouvrir depuis notre élection le 11 décembre dernier.

Ces chantiers qui d'ailleurs, ça ne surprendra personne, correspondent aux différents axes politiques que nous avons souhaité mettre en œuvre et que nous vous avons annoncé avant cette assemblée générale du 11 Décembre, chantiers qui avaient, qui ont qu'un seul objectif, assurer le renouveau de notre discipline.

Ces chantiers pour moi et l'ensemble de l'équipe que j'ai plaisir d'animer constituent la base fondamentale du projet politique sur lequel nous avons décidé de travailler et pour lequel vous avez décidé de mettre en place une nouvelle équipe à la tête de la Fédération Française de Volley-Ball.

Je peux vous garantir que cette équipe est une équipe qui a pris les dossiers à bras le corps et j'ai un très grand plaisir d'animer au quotidien l'ensemble des gens que vous avez mis en place au mois de Décembre dernier. Et je voulais saluer ici le formidable investissement de l'ensemble des 25 administrateurs fédéraux, mais aussi de l'ensemble de mes collègues de bureau et chargés de missions qui ont donc chacun à leur place, chacun à leur juste place une mission très précise au service de ce renouveau.

Merci.

Je voulais aussi saluer à cette occasion, et c'est pour moi un grand plaisir la présence parmi nous d'un de mes illustres prédécesseurs André LECLERCQ que vous connaissez tous.

Je voulais le remercier.

Tout comme je remercie aussi ceux qui en tant qu'administrateurs l'accompagne pour la poursuite de son travail au sein de la FIVB.

Je voulais le remercier pour ce formidable travail qu'il fait auprès de nos instances internationales et celles et ceux qui l'accompagne, que ce soit Annie PEYTAVIN, que ce soit Jean-Pierre FLEUTIAUX dans les instances européennes, Jacques SHAW, Administrateur de la CEV, donc je voulais remercier ces dirigeants du Volley-Ball Français pour tout le travail accompli.

Après quelques mois, et bien, c'est vrai que c'est pour nous l'occasion aujourd'hui de faire un peu le point, d'échanger, de partager, d'expliquer ce projet très volontariste qui nous anime. Ce projet que nous devons mettre en place dans un contexte économique, dans un contexte sportif, dans un contexte environnemental particulièrement compliqué.

Pourquoi ? Vous n'êtes pas sans savoir que le mouvement sportif qui fonde et nous tous fondons de très grands espoirs sur le 6 Juillet prochain qui je n'en doute pas un seul instant verra les plus hautes instances internationales confier à Paris le soin d'organiser les jeux olympiques en 2012. Ca c'est notre vœu le plus cher.

Néanmoins, il nous faut être réaliste, si par malchance ces jeux étaient confiés à un autre pays ou à une autre ville, il nous faudrait relever le formidable défi de continuer à assurer une dynamique sportive dans ce contexte difficile.

Economiquement, vous connaissez la situation fragile de la France qui fait que malheureusement et bien l'Etat tout en poursuivant ses politiques de soutien sur le haut-niveau ne peut plus assumer comme il l'a pu le faire ces dernières années, un soutien tout aussi actif à la pratique sportive.

Le nouveau Président que je suis ne peut regretter qu'une chose c'est que, alors que je fais partie de ces décentralisateurs, je pense que, c'est un vrai préjudice pour notre discipline pour le Volley-Ball mais aussi pour le sport qui n'a pas fait partie de cette nouvelle vague de décentralisation, soit au profit des conseils généraux, soit au profit des conseils régionaux. Ce qui veut dire que malheureusement face à ce désengagement de l'Etat, nous serons toujours à la merci de politique régionale ou départementale.

Ceux qui ont la chance d'être dans un environnement favorable, et bien en bénéficieront, les autres

malheureusement, ça sera un peu plus difficile.

A côté de ça, un contexte économique qui a fait que, dans une aire sportive où la communication, la médiatisation a pris toute sa place, une nouvelle donne est arrivée depuis quelques mois avec la formidable ouverture du câble et de la TNT, mais qui, incontestablement va nous faire souffrir dans les prochaines années. Incontestablement, pourquoi ? Parce que toutes ces chaînes de télévision dont nous avons absolument besoin pour bénéficier de cette formidable vitrine médiatique, ces chaînes de télévision sont aussi confrontées à un contexte économique compliqué, difficile. Je crains le risque de nous ramener quelques années en arrière alors que nous nous devons de produire nos images, de faire quasiment l'aumône pour apparaître sur le petit écran quand il y avait que 3, voire 5 ou 6 chaînes.

Je crains malheureusement que dans ce contexte difficile, nous soyons obligés, des disciplines comme la nôtre si nous n'avions pas Paris 2012 de revenir quelques années en arrière et d'être en capacité nous-même de produire des images pour pouvoir être diffusées.

Ce contexte là me fait dire que par rapport aux enjeux qui sont en train de se présenter, seules les disciplines qui seront des disciplines novatrices, des disciplines volontaristes, des disciplines ambitieuses bénéficieront du soutien extérieur dont nous avons besoin.

C'est la raison pour laquelle, le nouveau Président que je suis, sera toujours l'animateur de projets ambitieux, de projets volontaires qui nous feront passer parce que c'est comme ça, nous sommes dans un univers concurrentiel, qui nous feront passer si je puis dire un peu avant les autres et qui nous feront gravir des échelons.

Avant de poursuivre sur les grands objectifs, je ne souhaiterai pas quand même que mon intervention soit trop empreinte de morosité.

Le Volley-Ball Français se porte bien, c'est incontestable. Il se porte bien même s'il doit aller de l'avant, il se porte bien au travers des formidables résultats que nous avons pu enregistrer cette dernière saison, j'ai le plaisir et j'ai eu le plaisir tout à l'heure à souligner les performances des 2 clubs de Cannes.

Je ne peux passer sous silence le superbe titre de Tours, Champion d'Europe. Je ne peux passer sous silence non plus la belle performance de Tourcoing qui s'est donc hissé au plus haut niveau de sa Coupe d'Europe. Je ne peux passer non plus sous silence les très beaux résultats de nos Equipes de France, Equipe de France Masculine ces dernières années même si les résultats des Jeux n'étaient pas à la hauteur de nos espérances.

Des très beaux résultats de notre Equipe de France Féminine en plein renouveau, nous avons eu, ceux qui étaient à St-Dié à côté de l'Equipe de France Féminine, ont pu apprécier le formidable, la formidable dynamique qui s'installe autour de cette équipe et sans nul doute que c'est d'excellent augure pour les prochaines.

Je ne peux passer non plus sous silence les très bons résultats de certains de nos beacheurs et beacheuses, j'en veux pour preuve la place de vice-championnes du monde des moins de 21 ans, pour une jeune paire. La belle performance de Canet Hamel qui ont eu grand mérite de se qualifier pour les Jeux Olympiques.

Tout ceci pour dire que et bien nous savons, nous avons su pour le Volley-Ball masculin nous hisser au plus haut niveau, nous saurons sans nul doute pour le Volley-Ball Féminin et le Beach poursuivre la marche en avant et nous hisser au plus haut-niveau.

Néanmoins pour ce faire et d'autres rendez-vous et vous les connaissez nous attendent, un formidable programme 2005/2006 nous attend, des rendez-vous de la plus haute importance attendent nos équipes nationales, l'Equipe Féminine sera sur 2 fronts dans quelques jours, en Finlande pour arracher une place qualificative au championnat d'Europe 2006, en Grèce pour poursuivre la marche en avant vers une qualification au championnat du Monde.

En ce qui concerne l'Equipe de France Féminine et bien elle aura aussi à relever le défi des jeux méditerranéens à Almeria au mois de Juin prochain. Notre Equipe de France Masculine, elle-même ne sera pas en reste puisque qu'elle sera engagée sur cette saison, écoutez-moi bien, sur 3 fronts. Ce soir même, 2ème tour de la Ligue Mondiale et 1er match officiel de notre Equipe de France sur sa saison 2005 en France. J'en profite non seulement pour saluer et bien sûr transmettre tous nos encouragements à notre Equipe ce soir pour affronter la Bulgarie, et j'en profite aussi pour excuser certains administrateurs qui sont là-bas pour organiser cette Ligue Mondiale et les représentants de la Ligue des Pays de la Loire puisque Maurice BOISSEAU, le Président GANGLOFF et bien d'autres, et bien n'ont pas pu venir puisque mobilisés pour l'organisation de ce formidable événement.

D'autres enjeux pour notre Equipe de France Masculine. Après cette Ligue Mondiale, et bien nous nous retrouverons à quelques kilomètres d'ici au Cannet pour un rendez-vous de la plus haute importance puisqu'il s'agira là d'arracher tout simplement notre qualification pour le championnat du monde, nous venons de connaître la poule, une très belle poule ça sans nul doute que nos amis du Cannet seront ravis de devoir organiser une compétition avec 4 pays du plus haut-niveau.

Nous aurons à rencontrer les Pays-Bas, la Finlande et la République Tchèque. Donc, c'est vrai que le rendez-vous ne sera pas facile, je ne doute pas que cette jeune Equipe de France telle que nous l'avons souhaité, une Equipe de France pleine d'ambition, pleine de jeunes talents sera relever ce défi du Cannet pour enchaîner tout de suite après par un autre rendez-vous international puisque fin Août début Septembre, le 2 Septembre, nous serons aux Championnats d'Europe qui se déroulera donc en Serbie et en Italie.

Programme très important, je me dois sans doute d'abrégé les autres rendez-vous internationaux, néanmoins sachez quand même que nos beacheuses et beacheurs seront sur de très nombreux fronts, nos Equipes de France Féminine et Masculine participeront aux 24 compétitions internationales qui se déroulent sur les 5 continents.

Nous aurons nous-mêmes quelques grands rendez-vous de Beach Volley sur le territoire français avec une très grande première pour notre discipline puisque nous organiserons aux côtés de la FIVB, aux côtés du promoteur et aux côtés de la Mairie de Paris, la World Serie de Paris fin Juillet dans un lieu mythique qui est la Tour Eiffel et l'esplanade du Champs de Mars. Vous voyez les rendez-vous sont copieux, sont ambitieux.

Avec entre autre notamment pour notre Volley-Ball Féminin, et bien un formidable challenge d'organiser le championnat d'Europe juniors féminins et si possible et bien d'aller au plus haut niveau de ce championnat d'Europe.

Je m'en voudrais de ne pas saluer celles et ceux qui ont été à l'origine de la création du concept des volleyades qui pour la 3^{ème} édition remarquablement organisées par la Ligue du Poitou-Charentes a connu un succès exceptionnel. Très très belle compétition qui nous a permis de réunir dans un même lieu avec une équipe d'organisateur oh combien efficaces, de réunir l'élite du Volley-Ball Français des années 2010, 2012, 2015. C'est une très belle initiative que notre Direction Technique a pris, il y a 3 ans, on ne peut que s'en féliciter et je ne doute pas que la Haute-Normandie aura à cœur, je mets un peu de pression à mon ami Christophe, aura à cœur de faire en sorte que l'édition 2006 soit encore d'un plus haut-niveau. Edition 2006 où, je peux vous dire que nos amis des territoires d'outre-mer, nos amis des Dom/Tom et bien se feront certainement pour certains d'entre eux un grand plaisir de côtoyer et là aussi de rencontrer l'élite de notre discipline.

Je m'en voudrais aussi de passer sous silence parce que je crois que c'est important pour notre discipline, ce qui s'est passé autour de nos championnats de France jeunes et je dois dire ça reflète aussi le très beau dynamisme de nos organisateurs, de nos dirigeants, de nos entraîneurs. Nous avons eu la chance depuis quelques années d'avoir des coupes de France jeunes d'une très grande qualité. Celles et ceux qui sont à l'origine de cette nouvelle formule doivent être félicités parce que cette formule connaît un succès considérable, 900 équipes d'engagés et les formidables es 10 finales de ces championnats de France sont aussi une très référence et une très belle vitrine pour notre discipline.

Qu'ils en soient organisateurs, participants, dirigeants, compétiteurs remerciés ici.

Je m'en voudrais puisque j'en suis là aussi pour parler des autres événements et bien de passer sous silence ce que nous avons vécu à St-Dié, comme quoi lorsqu'on est à la tête d'un petit comité départemental, comme quoi on est dans une ville des vosges oh combien sympathique, on peut réaliser de très très bels événements, de très très belles manifestations. Je peux vous dire que le 1^{er} tour du tournoi de qualification au championnat du monde a été formidablement bien organisé par nos amis de St-Dié et je tenais à le souligner ici. Tout comme je le souligne sans nul doute et par anticipation que celles et ceux qui ont en charge l'organisation de la Ligue Mondiale 2005 en France, que ce soit la Ligue du Lyonnais, à Grenoble et à Lyon, que ce soit la Ligue de Lorraine à Nancy et à Metz, que ce soit la Ligue des Pays de Loire à Nantes ce soir et demain et bien qu'ils soient remerciés pour tout le travail et la formidable mobilisation qu'ils ont su et l'énergie qu'ils ont su mobiliser pour faire en sorte que ce soit un superbe succès.

Ca m'amène en conclusion de ce propos, avant d'aborder ces grands chantiers de remercier très officiellement et publiquement entraîneurs de clubs, dirigeants de clubs quel que soit le niveau, que ce soit un club de départemental, un club de régional ou un club qui évolue en championnat de France, mais aussi c'est l'occasion pour moi de remercier un corps qui est un acteur essentiel de notre discipline, le corps arbitral.

Permettez-moi de poser quelques instants votre action sur, là aussi, la disponibilité, le dévouement et je dois dire le bel exemple de professionnalisme dont notre corps arbitral fait preuve depuis quelques années. Permettez-moi aussi de dire publiquement que je ne peux m'associer à quelques critiques qui ont été formulées à l'égard notamment de nos meilleurs arbitres qu'ils soient du panel A ou du panel B. Ces gens là sont de véritables références internationales, ils ne méritent pas que publiquement on puisse entacher d'une quelconque façon leur mission.

(Applaudissements)

Le Volley-Ball Français est incontestablement entré dans une nouvelle ère, ce veut être un Volley-Ball qui gagne, soyons-en très fiers. Mais n'oublions pas que si nous voulons continuer dans cette voie, il nous faudra faire preuve de volontarisme, il nous faudra faire preuve d'excellente, et il nous faudra faire preuve d'excellence sur les nouveaux chantiers que vous nous avez confiés pour justement faire en sorte que notre discipline soit une discipline parfaitement bien organisée pour affronter les enjeux des prochaines années, des prochaines olympiades.

Plusieurs chantiers depuis 6 mois ont été ouverts. Dans l'ordre sans ordre de priorité, parce que c'est vrai comme me l'a rappelé un de mes amis administrateurs gentiment tout à l'heure, c'est vrai que nous avons fait preuve de volontarisme. Nous avons ouvert plusieurs chantiers en même temps. Mais c'était indispensable, aussi pour être honnête et répondre à la formidable mobilisation que nous avons suscitée le 11 Décembre dernier. Le Volley-Ball Féminin, je vais y revenir, le Beach Volley, je vais y revenir. Secteur Professionnel, là aussi nous avons ouvert un chantier très important. Politique de l'emploi, chantier extrêmement important pour l'avenir de notre discipline. Réorganisation de la Direction Technique Nationale en plein accord avec notre Directeur Technique là aussi une adaptation de notre Direction Technique pour répondre aux formidables enjeux de demain. Une politique volontariste autour de la formation, une politique volontariste autour, même si les kilomètres nous éloignent de temps en temps, nous nous devons d'être très volontaristes avec nos territoires et départements d'outre-mer auxquels j'associe bien volontiers la Fédération Tahitienne. Si nous voulons avoir une petite chance, que d'ici quelques années notre Volley-Ball puisse s'appuyer non plus sur 100000 licenciés mais peut-être 120, 130, 150 ou plus, si vous voulez, si nous voulons avoir une petite chance que le Volley-Ball Français et le Beach Volley s'appuie non plus sur quelques dizaines de beacheurs mais peut-être dans 4 ans sur 5000, 10000, 15000 ou pourquoi plus, il nous faut engendrer, il nous faut mettre en œuvre ces différents chantiers.

En ce qui concerne le Volley-Ball Féminin, je dois dire qu'avec un très grand plaisir j'ai très modestement accompagné celle à qui nous avons confié cette lourde mission, cette lourde tâche à savoir Dominique GOASDOUE, notre chargée de mission. Il nous a semblé entre autre que pour que ce Volley-Ball Féminin soit en capacité d'atteindre une autre dimension que celle qu'elle a aujourd'hui et notamment au plus haut-niveau, il nous fallait ouvrir un chantier sur notre secteur professionnel féminin et sur notre Equipe de France Féminine.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, c'est mon prédécesseur qui a lancé l'initiative en plein accord avec la Direction Technique Nationale de lancer un formidable plan de détection de nos futurs athlètes de demain. Mais il ne s'agit pas simplement de faire de la détection, il nous faut être en capacité d'avoir une véritable offre à ces jeunes demoiselles qui ont aujourd'hui entre 12 et 14 ans pour que quelque part et bien nous fassions une offre crédible digne de notre discipline sur un cursus, un cursus qui accompagnera d'une façon très professionnelle ces demoiselles d'aujourd'hui 12-14 ans jusqu'à sans doute la sortie d'une formation que je situe autour de 21-22 ans. Pour ce faire, nous avons besoin incontestablement de mettre en place en plein accord avec nos clubs de haut-niveau un cursus de formation qui sera de la responsabilité de notre Direction Technique Nationale comme nous donne la loi jusqu'à 18 ans, mais qui se doit d'être relayé par nos clubs de plus haut-niveau, sur la tranche 18-21 ans et pour ce faire vu les conditions dans lesquelles nous sommes, après avoir analysé ce secteur là.

Après avoir analysé et auditionné des clubs mais aussi des partenaires éventuels que sont des partenaires privés, que sont nos partenaires institutionnels, que sont aussi d'éventuels partenaires médias qui pourraient s'intéresser à notre discipline, il nous a semblé important que nous puissions avoir une seule et même offre unique, un seul et même discours, c'est la raison pour laquelle d'une façon, c'est vrai, comme on peut m'en faire le reproche de temps en temps, peut-être un peu brutalement et bien nous avons amené, nous avons été amenés à proposer temporairement de reprendre le secteur professionnel féminin sous l'égide la Fédération avec un seul souci : réussir ce formidable challenge.

Et je dois dire que d'un côté comme j'ai plutôt l'habitude de regarder la bouteille, la bouteille à moitié pleine plutôt qu'à moitié vide, je me suis aussi félicité que quelque part tous les clubs professionnels qui sont aujourd'hui en France ont validé le contenu du projet présenté par Dominique GOASDOUE.

Je ne peux que regretter qu'une chose, les pressions qui ont été faites pour ne pas comprendre complètement le projet qui était le nôtre parce que le nôtre c'était de structurer, c'est de structure le Volley-Ball Féminin, c'est de

renforcer le secteur professionnel, ce n'est pas de déstabiliser la Ligue Nationale de Volley-Ball, bien loin de là et qu'on ne se trompe pas sur les enjeux, notre enjeu à nous, c'est de structurer le Volley-Ball Féminin qui se doit, comme je l'ai mentionné, de devenir un secteur moderne, ouvert, positif, tourné totalement vers l'avenir et qui parce que c'est comme ça que je le vis, doit regarder les choses positivement et doit cesser de se positionner dans la plainte et dans la douleur.

En ce qui concerne ce secteur féminin, voilà les motivations.

Je ne doute pas qu'avec les responsables de la LNV, ils regarderont plutôt les aspects positifs et bien que dans les prochains mois, et prochaines années, nous puissions travailler de concert intelligemment avec enthousiasme à ce formidable projet qui permettra de mettre le Volley-Ball Féminin comme 1^{er} sport collectif féminin sur le territoire français.

En ce qui concerne le Beach Volley, voilà un secteur qui a suscité le 11 Décembre dernier un formidable enthousiasme, un formidable acquiescement de tous les dirigeants du Volley-Ball Français.

Tout le monde a bien perçu que nous avons une chance extraordinaire d'avoir une nouvelle discipline olympique. Depuis 1996, près de 10 ans. Nous en sommes que tout le monde a bien perçu le formidable potentiel de développement mais pour l'instant nous sommes entre nous, on se doit de dire qu'il y a constat brutal. Le Beach Volley aujourd'hui en France au-delà de l'enthousiasme qu'il suscite est pratiqué malheureusement que par une petite dizaine de joueuses et joueurs professionnels qui tant bien que mal tirent le diable par la queue pour participer aux 24 compétitions internationales, une petite dizaine de professionnels, j'ai un peu honte de dire ça, qu'ils vivent avec des sommes qui sont tout à fait modestes.

A côté de ça, le Beach Volley Français, c'est quoi ? C'est une petite centaine de beacheurs qui l'été se retrouvent autour d'un championnat de France qui, je vous le concède, a eu grand mérite d'exciter pendant dix ans. Il a eu grand mérite d'exciter pour permettre à cette centaine de beacheurs de participer à 7 ou 8 tournois, mais ces beacheurs qui sont-ils ? Pour 50% d'entre eux, ce sont des gens qui viennent de l'indoor, des professionnels de la Pro B ou de la N1 qui parce que le calendrier indoor leur laissent l'opportunité et bien vont participer à ce mois et demi de compétition.

Pour les autres, ce sont souvent des étudiants qui savent intelligemment occuper leurs vacances d'été. On ne peut pas se satisfaire de ça, on ne peut pas se satisfaire de ça et c'est la raison pour laquelle avec Christophe, avec le groupe de travail que Christophe CHARTREUX a mis en place autour de lui, et bien nous sommes lancés dans un grand chantier de structuration de cette nouvelle discipline.

Le rapport du Secrétaire Général nous en dira un petit peu plus mais je ne peux passer sous silence quand même, qu'en moins de 5 mois, nous aurons à la rentrée de la saison sportive de Beach 1^{er} Janvier une licence Beach attendue par les beacheurs depuis très longtemps, nous aurons des clubs de Beach que ce soient des clubs à l'initiative du monde associatif ou que ce soient des clubs à l'initiative des comités départementaux, nous aurons la chance parce que quelque part, je sais que ça sera débattu tout à l'heure, de mettre en place aussi une commission, une commission qui sera chargée entre autre de structurer des championnats, championnats nationaux, à côté de ça en moins de 5 mois, et bien nous avons aussi tenu à mettre en place autour Beach Volley une politique de formation, Jean-Charles BADIN et la Direction Technique Nationale a mis en place une politique de formation pour être en capacité très rapidement d'avoir les dirigeants et surtout des entraîneurs en capacité de structurer nos clubs de Beach Volley. Nous avons également mis en place le haut-niveau pour préparer l'avenir, ce haut-niveau, je me permets de vous le rappeler et bien dès le 1^{er} Septembre 2005 pourra s'appuyer sur plusieurs structures qui accueilleront nos athlètes de haut-niveau, sans doute 2 voire 3 pôles espoirs qui nous permettront là aussi d'accueillir dans des structures adaptées les quelques beacheuses et beacheurs qui ont toutes les prédispositions pour être nos athlètes et nos représentants olympiques de demain.

En moins de 5 mois, nous avons mis tout cela en place et nous ne pouvons pas face à cela et bien laisser simplement le secteur beach Volley face à ce qui était ces dernières années un simple enjeu commercial.

Nous ne pouvions pas laisser le Beach Volley entre les mains de gens qui ont très bien fait le travail pour lequel ils avaient été missionnés ces quelques dernières années, mais nous ne pouvions pas laisser le Beach Volley entre les mains du privé. C'est la raison pour laquelle et bien nous avons souhaité mettre en place ce très beau plan de développement cette discipline pour faire en sorte que nous soyons en capacité de répondre aux attentes de ce secteur.

J'aurais l'occasion tout à l'heure dans l'atelier Beach Volley de le redire à ceux qui assisteront à nos travaux, et bien malheureusement nous avons rencontré des difficultés sur ce secteur. Je ne vais pas les nier.

Ces difficultés ont surtout été autour de nos relations avec la Fédération Internationale où il fallait nous repositionner autour de la World Serie de Paris, ce qui a été fait et nos difficultés se situaient aussi autour de l'organisation du Championnat de France. Je regrette très sincèrement que malgré les efforts acharnés de Laurent MOREUIL, en charge du dossier, qui n'a pas ménagé ses efforts pour essayer de convaincre le promoteur qui était le partenaire de la Fédération depuis de nombreuses années de s'associer à l'organisation de ce Championnat de France. Nous n'avons pas réussi à nous mettre d'accord, parce que le modèle qui a été mis en place depuis quelques années, d'ailleurs vous avez été un certain nombre à nous alerté depuis quelques années autour de cela, ne peut plus être viable économiquement. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles MCO notre promoteur avait signifié entre autre à mon prédécesseur qu'il ne souhaitait pas poursuivre. Donc, malheureusement malgré des semaines acharnées, nous n'avons pas réussi à nous mettre d'accord sur l'organisation du Championnat de France. En parallèle avec cela, nous ne sommes pas restés les bras croisés, nous avons essayé d'envisager toutes les solutions de repli pour que nous puissions organiser un Championnat de France digne de ce nom en 2005, nous avons trouvé les promoteurs.

Ca, sans problème, 5 à notre porte qui étaient prêt à nous ..., à une condition, c'est qu'on amène le financement de ce Championnat de France.

Quand nous sommes le 15 Mars parce que c'est le 15 Mars qu'a commencé ce chantier, malgré des multiples contacts, nous avons activé tous nos réseaux, je ne rentrerai pas dans la polémique mais néanmoins nous n'avons pas été en capacité de mobiliser les financements nécessaires pour organiser un Championnat de France 2005. Avec Christian ALBE, avec mes amis du Bureau, avec nos amis du Conseil d'Administration, je ne vois pas comment je serai venu aujourd'hui à cette 1^{ère} Assemblée Générale du Lavandou vous dire que, pour organiser un Championnat de France 2005 nous soyons obligés de mobiliser sur nos fonds propres entre 200 et 400 000 Euros, ce n'était pas possible. Il nous a semblé judicieux, responsable de préférer renoncer, de préférer nous lancer dans une politique d'échanges et de communication bien comprise sur ce plan de développement du Beach, mais ce n'était pas sérieux d'envisager un tel investissement sur les fonds propres de la Fédération.

Néanmoins pour rassurer celles et ceux qui seraient tentés de se poser quelques questions, le Beach Volley sera quand même très présent, très présent sur les différents médias et très présent sur le territoire français, j'en veux pour preuve que sur les médias et bien je peux vous dire et là j'y suis pour rien, mais je n'en peux que me féliciter de voir en autre qu'une chaîne comme Sport + et bien a fait le choix de retransmettre très régulièrement toutes les compétitions internationales et toutes les compétitions de talents, pour une grande première les compétitions de l'ADP sont organisées sur le territoire américain, ce qui permet d'avoir une véritable exposition de cette discipline et sans doute de donner des idées.

Sans nul doute aussi, on ne pourra que se féliciter de l'organisation d'autres compétitions, je vous ai parlé de la World Serie, mais à l'initiative de la Direction Technique Nationale, et bien des championnats de France de jeunes sont organisés. Je me permets aussi très modestement que la Fédération aura aussi la charge d'organiser le championnat du monde de moins de 19 ans qui aura lieu cette année au mois d'Août en Bretagne et on peut à cette occasion et bien féliciter et les bretons, et la Ligue de Bretagne et le club du Goëlo Cotes d'Armor d'avoir accepter de relever ce challenge d'organiser ce championnat du monde de moins de 19 ans.

Donc le Beach Volley sera présent et sera peut-être présent, nous sommes en discussions mais on souhaiterait avec nos amis du Comité Départemental 13 et bien être en capacité de présenter à Marseille les 7 et 8 Août prochains une nouvelle compétition à l'initiative de la Fédération, et qu'on a appelé Coupe de France mais nous travaillons avec Alain ARIA, que j'ai plaisir à saluer.

Donc, le Beach Volley, soyez rassurés, et bien nous nous en occupons et nous entendons mettre en œuvre toutes les bases de ce qui sera véritablement le développement, le véritable développement de cette discipline.

Autre chantier que nous avons ouvert, la formation. Je dirai simplement une chose parce que je sais que Jean-Charles développera tout à l'heure plus longuement le sujet, je souhaiterai en tant que Président de la Fédération qu'un effort tout particulier soit fait par la Fédération Française intéresse tout particulièrement à la formation de nos dirigeants de demain et à la formation de nos techniciens, dirigeants, arbitres, de moins de 26 ans. Je pense que nous nous devons d'avoir un prisme et un regard tout particulier pour former les dirigeants de demain, je ne doute pas que Jean-Charles sera très sensible et qu'il aura un œil bienveillant par rapport à cette tranche d'âge.

Nous avons eu l'occasion d'échanger ce matin avec nos amis d'outre-mer, avec nos amis de la Fédération Tahitienne et je crois là aussi c'est une formidable base de développement de notre discipline, ils font preuve d'un enthousiasme hors du commun pour tenir et oui, je l'ai découvert ce matin, à Tahiti vous savez que c'est la 2^{ème} discipline après le football, le foot a 9000 licenciés, le Volley-Ball en a un peu plus de 5000. Wallis et Futuna, même chose. Ce sont des disciplines majeures dans ces territoires et départements d'outre-mer. Ils ont un certain nombre de problématiques bien spécifiques qui sont essentiellement liés à cet éloignement kilométrique

mais qui n'est pas un éloignement du cœur et je crois que là aussi et bien nous nous devons d'être à leur côté pour faire en sorte d'asseoir encore un peu mieux le Beach et le Volley-Ball Indoor dans leurs différents secteurs.

Autres chantiers importants parce que je crois que la politique de l'emploi est une démarche tout à fait indispensable à mettre en œuvre au sein de la Fédération pour préparer notre avenir. J'en veux pour preuve que, allez, je vais le dire de cette façon là, les deux interpellations dont, très gentiment d'ailleurs j'ai fait l'objet ce matin et ce midi, ce sont des préoccupations majeures des Présidents de Ligue, des représentants de Ligue que vous êtes. L'emploi au sein de vos Ligues, l'emploi au sein de vos Comités Départementaux, l'emploi au sein de notre mouvement associatif et de nos clubs. C'est la raison pour laquelle et bien nous avons souhaité mener de paires deux choses. Et notre Directeur Technique National a bien entendu, une réorganisation de notre organisation DTN avec notamment les missions qui incombent à nos Cadres d'Etat.

En plein accord avec Michel et je le remercie de sa collaboration et de sa contribution et bien nous entendons qu'au 1^{er} Juillet 2006, on puisse, puisse s'installer une nouvelle organisation de notre Direction Technique Nationale avec des missions clairement identifiées qui seront confiées à nos Cadres Techniques. Deux missions leur seront confiées prioritairement et quasiment exclusivement. Missions autour de nos pôles, il ne m'appartient pas d'en définir les modalités, Michel en parlera demain. Et missions complémentaires de nos Cadres autour des 4 filières de haut-niveau représentées par l'indoor masculin, l'indoor féminin, le Beach masculin et le Beach féminin. Ce seront les 2 très grandes missions de tous nos Cadres d'Etat. 95% de nos Cadres d'Etat, au 1^{er} Juillet 2006, nous entendons les missionner sur ces 2 grands axes. Parallèlement à cela, tel que vous l'avez lu dans le procès-verbal du dernier Comité Directeur, il y a quelques semaines, et bien nous entendons mener une politique volontariste pour permettre à nos Ligues, à nos Comités et à nos clubs de se doter de techniciens qui seront totalement missionner sur le développement de notre discipline sur vos secteurs respectifs. C'est la raison pour laquelle, malgré des difficultés financières que nous rencontrons, nous en avons fait la priorité des priorités, et nous avons mis une ligne budgétaire volontariste dès 2006 pour permettre de financer des Cadres, des techniciens qui travailleront comme je viens de le dire exclusivement sur le développement, cette politique est basée sur l'expérience qui a déjà été menée dans d'autres régions, dans d'autres disciplines, qui consiste à dire que ces Cadres seront financés conjointement par 3 organismes financeurs. Le premier organisme financeur sera la Fédération à raison de 6000 voire à peu près 30% de financement de ces postes par la Fédération, d'accord, à condition que les postes soient sur le développement et soient sur un des axes politiques que nous avons arrêté. A côté de cela, et bien nous le savons parce que cela existe sur le territoire français, les collectivités territoriales seront au rendez-vous très souvent pour le financement d'un tiers de ce poste.

Ce qui veut dire, qu'il reviendra aux Ligues de trouver avec vos Comités, avec vos clubs, le financement du tiers complémentaire, une politique volontariste qui nous permettra en 2006 de financer 40 postes sur le plan national. Je crois pouvoir dire que c'est une démarche très volontariste que nous entendons en 2006 mettre en place, et dans les années à venir en fonction des financements que nous pourrions être amenés à trouver par des partenaires extérieurs.

Puisque je parle de financement par des partenaires extérieurs, c'est un autre chantier que nous avons ouvert, un chantier au travers un axe marketing, un axe communication qu'on se veut plus performant, c'est vrai que c'est un chantier très lourd, Thibaud aura l'occasion demain de vous en parler très succinctement, mais sachez une chose que si nous voulons avoir une petite chance que des partenaires privés s'associent à notre projet de développement, si vous voulez, si nous voulons avoir une petite chance que des partenaires médias s'associent à notre projet de développement, il nous faudra faire preuve d'ambition, de ténacité et ses résultats, je tenais à vous le dire, nous ne les engrangerons que dans quelques mois, si ce n'est que dans quelques années.

Ce n'est pas en claquant dans les mains, ce n'est pas simplement en disant que nous sommes volontaristes sur le marketing que du jour au lendemain les grands groupes privés français viendront s'associer à notre plan de développement. Il y a forcément un climat de confiance, un climat, d'adhésion à ce projet novateur que nous nous devons de créer. Nous le créerons tous ensemble par une solidarité de l'ensemble du volley-ball, par une solidarité de tous les instants.

C'est la raison pour laquelle, nous nous devons aussi sans doute d'améliorer notre communication. J'en conviens, ces quelques dernières semaines alors que nous étions bien partis, on a eu quelques manques en terme de communication, c'est sans doute de notre faute, mais nous avons instauré une communication électronique pour vous tenir au courant très régulièrement de ce qui se passait. Il y a eu quelques loupés, il nous faudra tenir compte de ces loupés et expliquer pour améliorer notre communication.

Améliorer notre communication ne veut pas dire aussi échanger à tout va sur tout et n'importe quoi. Nul doute que des interrogations d'élus responsables sur le bien fondé de telle ou telle démarche. Nul doute qu'il faut nous interroger, si vous êtes en déficit d'informations. Néanmoins, je crois qu'on se doit de mettre en place une communication plus performante, on se doit sans doute de renforcer les initiatives que nous avons pu prendre,

de rencontrer les élus régionaux, de descendre dans vos Liges, on l'a fait à quelques occasions, on n'a pas eu le temps, sans doute de faire le tour, le tour de France.

Néanmoins, je crois qu'il faut qu'on fasse preuve d'une ligne de conduite exemplaire sur notre communication interne.

Plutôt qu'éventuellement laisser aller à des supputations sur telle ou telle chose, faisons preuve d'un optimisme et d'un volontarisme sur tous les projets que nous entendons mener ensemble, c'est très important pour créer ce climat de confiance que le Volley-Ball a besoin pour se développer.

Dernier point pour en terminer ma très longue intervention, j'en conviens. Si nous voulons réussir tous ces chantiers, incontestablement, il nous faudra aussi être en capacité, nous l'avons annoncé même si nous devons différer pour des raisons financières de quelques mois notre volonté de restructurer notre vie fédérale, de restructurer notre organisation fédérale.

C'est une nécessité, pour faire en sorte que la Fédération puisse se doter d'un outil fédéral performant digne de ce que nous sommes en droit d'attendre pour justement faire en sorte que tous les points dont je vous ai un peu parlé tout à l'heure soient des points sur lesquels et bien nous puissions échanger positivement.

Cela passe par une réorganisation, une réadaptation de notre Fédération, si demain, nous voulons atteindre ensemble ce formidable objectif que d'augmenter d'une façon importante notre nombre de licenciés, si nous voulons avoir des résultats sur le plan international à la hauteur de nos espérances, il nous faut tous ensemble sans aucune exception faire preuve de dynamisme, de volontarisme et d'un état d'esprit à toute épreuve.

Cette solidarité de l'intérieur fera en sorte qu'à l'extérieur on a envie d'accompagner le projet Volley-Ball, je voulais vous souhaiter aux uns et aux autres une excellente Assemblée Générale au Lavandou, merci de votre écoute.

(Applaudissements)

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Je vais demander au Président de la Commission Electorale de bien vouloir nous donner des précisions sur le nombre de représentants présents et les voix de l'Assemblée Générale.

Mr GUILLET (Président de la Commission de Surveillance et des Opérations Electorales et des Assemblées Générales) : Merci, Mesdames, Messieurs. La Commission de Surveillance des Opérations Electorales et des Assemblées Générales définit dans les Statuts a été créée de par la volonté ministérielle. Elle a œuvré pour la 1^{ère} fois lors de l'Assemblée Générale Elective du 11 Décembre dernier. Elle était présidée alors par Michel VERCRUYSE à qui j'ai l'honneur de succéder. Avec mes collègues de ma Commission, Juliette FABIS, René CORNIC, André FROGER, Gilles GAUPP et Thierry MESSINA, nous tenons à lui rendre hommage et à le remercier pour tout ce qu'il a donné au Volley-Ball Français. Nous demandons à ses amis de l'Île de France de lui transmettre nos vœux de meilleure santé. Notre Commission a principalement une mission de contrôle du respect des textes, statuts et règlements. Elle a pour objectif de faire des propositions aux instances dirigeantes pour corriger quelques imprécisions de ces textes et pour surtout les faire respecter. Notamment, en ce qui concerne le droit de vote en Assemblée Générale. Jusqu'à ce jour, l'Assemblée Générale a accepté avec un certain laxisme la participation aux votes des Liges qui n'étaient pas à jour de leurs obligations. Aujourd'hui l'application des règlements conduirait à interdire de voter à un nombre trop important de Liges, en effet, ce matin encore 17 Liges sur 30 n'étaient pas à jour de leur redevance vis-à-vis de la Fédération Française de Volley-Ball. Et ceci indépendamment des échéanciers en cours et acceptés précédemment pour les saisons antérieures. Alors après les émargements à l'entrée de cette enceinte, il y a encore 3 Liges qui n'ont pu régler leur redevance. 2 ne sont pas présentes, la 3^{ème} a émargé mais ne pourra pas voter. Par ailleurs, avant le pointage demain matin, 1 Ligue pour l'instant n'est que partiellement représentée, et pour les votes de maintenant, d'aujourd'hui, les 26 Liges présentes totalisent 3619 voix sur un total de 3918 inscrits, la majorité est donc de 1809 voix plus une. Merci de votre attention.

(Applaudissements)

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Bien, merci. Nous allons vous proposer une organisation différente de l'Assemblée Générale par rapport aux années précédentes.

Pour pouvoir poursuivre dans le cadre de cette organisation, nous allons suspendre l'Assemblée Générale Ordinaire et ouvrir une Assemblée Générale Extraordinaire de façon à entériner la modification statutaire concernant l'article 13.

Nous avons laissé dans votre document Assemblée Générale les modifications statutaires du Règlement Intérieur, pages 272, 273 et 274.

La parole est donnée à Monsieur Jean-Louis LARZUL.

Mr LARZUL (Ile de France) : Au sujet de cette Assemblée Générale Extraordinaire, elle est apparue dans notre ordre du jour il y a environ une quinzaine de jours, l'article 26 de nos statuts précise que ce type d'Assemblée doit être convoquée 28 jours avant. Quelle proposition faites-vous pour que nous puissions délibérer réglementairement afin de nous couvrir sur toutes suites ennuyeuses par rapport à nos délibérations ?

Mr LACHAUME (Président de la CCSR) : On peut proposer aux votes, d'entériner la convocation de l'AGE dès maintenant par l'ensemble des membres présents. Et ensuite l'Assemblée Générale Extraordinaire si cette entérination a lieu peut statuer.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) soumet cette proposition aux voix des membres de l'Assemblée Générale.

Résultat du vote	
Voix en séance : 3619	
Pour :	3466
Contre :	/
Abstentions :	153 Midi-Pyrénées (3) – Alsace (1)
→ Adopté à la majorité	

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte.

La 1^{ère} modification est d'envoyer les vœux 120 jours avant la date prévue de l'Assemblée Générale. La 2^{ème}, c'est donc tout ce qui concerne la mise en place du Comité d'Examen des vœux, je vais donc vous lire le texte.

ARTICLE 13.1

- 13.1.1. Les licenciés, les Groupements sportifs, les Comités Départementaux, les Ligues Régionales peuvent adresser à la FFVB des vœux d'intérêt général.
- 13.1.2. Ces vœux doivent obligatoirement être adressés via la Ligue Régionale, laquelle :
- émet un avis sur ces derniers,
 - peut envoyer ses propres vœux.
- 13.1.3. La Ligue Régionale adressera ensuite les vœux recensés au Secrétaire Général de la Fédération avec ses propres vœux, au plus tard 120 jours avant la date de l'Assemblée Générale Ordinaire. Cet envoi est effectué par tous moyens à la convenance de la Ligue (courrier simple, recommandé, télécopie, messagerie électronique, etc.).
- 13.1.4. Le Secrétaire Général adressera les vœux reçus au Président du Comité d'Examen.

ARTICLE 13.2

Avant chaque Assemblée Générale ordinaire, le Bureau Exécutif désigne un Comité d'Examen des Vœux, composé d'un Président et de trois membres, chargé de l'étude des vœux présentés à l'Assemblée Générale.

ARTICLE 13.3

- 13.3.1. Ce Comité répartit les vœux entre les Commissions Fédérales et, éventuellement, le Secrétaire Général, le Trésorier Général et la Direction Technique Nationale, pour étude et propositions.
- 13.3.2. Ayant recueilli les avis des organismes (cf Article 3.1), le Comité arrête définitivement les conclusions du rapport que son Président est chargé de présenter à l'Assemblée Générale.
- 13.3.3. Le Comité propose la classification des vœux en trois groupes :
- **GROUPE A** : Vœux correspondants à la philosophie de la politique générale de la FFVB ou présentant un caractère d'intérêt général pouvant être rapportés en Assemblée Générale pour décision.
 - **GROUPE B** : Vœux à caractère technique qui sont transmis aux Commissions Fédérales intéressées ou à la Direction Technique Nationale pour étude et proposition éventuelle au Comité Directeur ou pouvant être pris en considération selon les circonstances.
 - **GROUPE C** : Vœux rejetés.

Dans tous les cas, les avis du Comité d'Examen des vœux devront toujours être motivés.

Par ailleurs, les vœux de la LNV arrivés à la FFVB avant le 31/12 sont susceptibles d'être appliqués dès la Saison Prochaine sous réserve de l'acceptation du 1^{er} Comité Directeur Fédéral de l'année, puis de l'Assemblée Générale de la FFVB.

Mr LARZUL (Ile de France) : Il me semble que lors de la réunion des Présidents de Ligue du mois de Mars vous aviez évoqué le fait que ce Comité des Vœux, en tout cas l'analyse du Comité des Vœux serait en tout état de cause soumise au Comité Directeur Fédéral préparatoire de l'Assemblée Générale. Je ne le vois pas figurer là dans ce texte.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Nous avons proposé que les Ligues qui, pour cette année, souhaitent faire changer les vœux de la catégorie B en catégorie A, soient présentés à l'examen des vœux cette année.

Mr LARZUL (Ile de France) : Non, non, c'était pas la question. Le problème est qu'il avait été dit que ce Comité des Vœux arrivait à une délibération après avoir concerté, d'ailleurs les Commissions respectives éventuellement sollicitées et que ces examens étaient présentés au Comité Directeur, au mois d'Avril. Pour que ce soit quand même ce Comité Directeur qui ait bien les dernières décisions même si ce sont les mêmes que ce Comité des Vœux. Or là, ce qui est écrit c'est que c'est le Président du Comité des Vœux qui présente à l'Assemblée Générale.

Mr PELLAN (Président) : Je vais répondre à Jean-Louis. Donc, c'est vrai que ça était proposé à la réunion des Présidents de Ligue, il y a eu 2 propositions. La 2^{ème} proposition d'ailleurs qui suit, si je ne me trompe c'est ta proposition qui était d'instaurer un groupe de travail cet après-midi de façon à ce que, suite à la proposition du

Comité des Vœux, toutes les propositions du Comité des Vœux ont été examinées par l'avant Comité Directeur. Cet après-midi, il y a 7 ateliers dont un atelier Comité des Vœux de façon à ce que, pour ceux, s'il y avait dans cette salle des représentants d'une Ligue qui ne sont pas tout à fait d'accord ou qui souhaiteraient qu'un vœu passe d'une catégorie à une autre, on s'est donné la possibilité qu'il soit réintégré pour être examiné demain lors de notre Assemblée Générale plénière.

Mr LARZUL (Ile de France) souhaite préciser que la proposition qu'il avait fait, était de laisser quand même ouverture à une Ligue qui veut vraiment défendre un vœu.

Mr PELLAN (Président) : Si tout le monde en est d'accord, on va rajouter cette précision.

Mr LARZUL (Ile de France) : Deuxième intervention, c'est un petit peu par rapport à cette situation nouvelle. On se retrouve quand même cette année avec un vote là qui va quand même être un vote application rétroactive et le seul élément qui m'inquiète un petit peu c'est que je ne pense pas que pour cette année le Comité des Vœux ait pu comme le stipulent nos textes très en amont des vœux transmis, puisque les vœux, on les transmet longtemps avant auprès de la Fédération, n'ait pu alerter les Commissions ad hoc pour qu'elles puissent faire un retour d'avis, et là on va quand même entériner des choses qui ont peut-être étaient vues, peut-être ça n'aurait rien changé mais qui ont peut-être été vues dans des délais assez courts.

Mr PELLAN (Président) : Je sais qu'il y a eu des échanges avec les Commissions ad hoc donc les délais ont peut-être été courts mais je peux là aussi saluer le travail de, des membres qui ont été, qu'ils soient à la Commission des Vœux, soit dans les différentes commissions, parce qu'il y a eu un certain nombre d'échanges de façon à avoir l'avis de ces commissions techniques.

A la demande de Mr MURAIL, Secrétaire Général, Mr LACHAUME, Président de la CCSR propose :

L'article 13.2 « avant chaque Assemblée Générale Ordinaire, le Bureau Exécutif désigne un Comité des Vœux composé d'un Président et de 3 membres chargés de l'étude des vœux présentés au Comité Directeur et à l'Assemblée Générale, au Comité Directeur pour avis puis à l'Assemblée Générale.

⇒ **Avis favorable de l'Assemblée Générale sur ce texte.**

Mr LABROUSSE (Aquitaine) s'excuse du retard au timing et demande à revenir à 90 jours, 120 jours gênant pour traiter cette opération en amont.

Après discussions avec la salle, le Secrétaire Général propose 105 jours qui semble satisfaire tout le monde.

Mr HIRTH (Alsace) : J'aimerais juste qu'on puisse rajouter une précision dans l'article 13.3.2 qui soit amendée de la même manière que le 13.2 puisqu'il suit la même procédure. Le 13.3.2 dit « *Ayant recueilli les avis des organismes (cf Article 3.1), le Comité arrête définitivement les conclusions du rapport que son Président est chargé de présenter à l'Assemblée Générale* ». Donc, je pense qu'il faut le rédiger de la même manière que le 13.3.2 c'est-à-dire au Comité Directeur puis à l'Assemblée Générale.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Observation retenue.

Mr MINNE (Languedoc-Roussillon) : Sur le groupe C, un vœu qui serait accepté donc par la Ligue et placé C par le Bureau Fédéral, est-ce qu'il serait possible de refaire une formule, reformuler disons ce vœu. Est-ce qu'il y a une possibilité ?

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Je crois qu'on ne peut pas reprendre les vœux parce qu'ils ont été refusés, sinon on va retomber dans le même cycle, il faudra représenter, renvoyer le vœu dans toutes les Ligues, on va arriver dans quelque chose d'inférieur. On peut pas reformuler les vœux parce qu'ils ont été, les vœux, ils sont formulés, ils sont envoyés, y'a un avis qui est donné, on ne va pas rentrer dans une procédure de reformulation des vœux, sinon, on ne va jamais sans sortir.

Mr MINNE (Languedoc-Roussillon) : Merci.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Plus d'autres observations ? Je recommence mon décompte de voix. Qui est Contre ces articles ? Vous êtes Contre ? Une voix, Aquitaine. Abstention ? Néant.

Résultat du vote

Voix en séance : 3619

Pour : **3557**
Contre : **62** Aquitaine (1)
Abstentions : /

→ **Adopté à la majorité**

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Dernier point concernant une modification de texte à l'article 30, à la page 274, qui est une observation par rapport aux pouvoirs disciplinaires, les commissions n'ont pas un pouvoir disciplinaire. Les commissions ont un pouvoir réglementaire de 1^{ère} instance et il est bien indiqué ensuite que nul ne peut être membre d'un organe disciplinaire de la Fédération. Donc c'est simplement une modification technique qui rend possible l'application du dernier alinéa. Est-ce qu'il y a des personnes qui sont contre cette modification ? Abstention ? Merci.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est close.

Le Président Gil PELLAN conclut cette première séance en remerciant toutes les personnes présentes du Bureau Exécutif, Chargés de Mission sans oublier Thierry MESSINA et Sylvie PROUVE.

Samedi 4 Juin 2005

Mr MURAIL, Secrétaire Général, souhaite simplement faire un point sur le compte rendu du Bureau Exécutif qui s'est déroulé hier. Il précise que le Président a refait une présentation de son allocution hier sur Eurosport, la convention d'objectifs avec le Ministère, la situation du Beach Volley et sur 2 points où il y a eu une décision du Comité Directeur qu'il faut que vous connaissiez puisque c'est normal que cela soit fait de cette façon là. Le budget prévisionnel 2006 qui va vous être présenté tout à l'heure a été approuvé par le Comité Directeur conformément aux statuts par l'ensemble des membres présents moins une abstention, donc ce budget a bien été voté en Comité Directeur avant de vous être présenté. Voilà. Donc, nous allons continuer par la ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 11/12/04. Vous avez eu ces documents depuis plusieurs mois et je vais donc vous demander si vous avez des modifications à apporter à ce procès-verbal.

II) Ratification du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective du 11/12/04

→ **Aucune intervention** → **Adopté à l'unanimité**

III) PROCES-VERBAL DE LA 64EME ASSEMBLEE GENERALE DES 4, 5 et 6 JUIN 2005

→ **Aucune intervention** → **Adopté à l'unanimité**

IV) Rapport Moral du Secrétaire Général (texte intégral)

« **Créer le renouveau du Volley Français** »

« Ces quelques mots constituent pour toute l'équipe, rassemblée autour de Gil PELLAN, un leitmotiv permanent à la réflexion, l'action et la mobilisation.

Notre stratégie d'innovation, d'organisation, de conquête aura permis en moins de 6 mois de vous présenter un rapport moral et d'activité avec beaucoup d'humilité, mais aussi d'enthousiasme, en toute transparence, sans arrière pensée :

- ✚ autour des 5 pivots, axes stratégiques d'actions,
- ✚ avec une présentation de notre organisation,
- ✚ d'outils et actions développés pendant ces quelques mois,
- ✚ l'organisation financière solidaire et le développement de nos ressources,
- ✚ de nos relations avec les institutions internationale, européenne et nationale.

Beaucoup d'humilité parce qu'il était difficile en 6 mois de tout modifier, financièrement et impossible stratégiquement dans le respect de l'institution.

Ce rapport vous présentera pratiquement la totalité des chantiers ouverts, et ils sont nombreux, mais comment faire autrement puisque souvent liés les uns aux autres.

Les premières décisions prises marquent notre volonté de renouveau et d'y parvenir.

Les différentes structures fédérales regroupent 140 personnes sollicitées pour leurs compétences, soit une réduction d'environ 40 personnes comme le programme l'avait annoncé. D'autre part, 75 nouveaux dirigeants font leur entrée à la Fédération et marquent ainsi la volonté de renouveau.

1. CINQ PIVOTS

1.1. RENFORCER LES CLUBS PROFESSIONNELS ET LES CLUBS FEDERAUX : JACQUES SHAW

Nos clubs fédéraux, les clubs de la L.N.V. et les équipes de France de nos deux disciplines en sont les vitrines. Nous avons déjà mené plusieurs actions pour favoriser l'implantation du Volley-Ball dans nos régions, développer les relations avec la LNV, et définir le statut des joueurs et joueuses internationaux.

L'étude d'une possibilité de rapprochement du secteur professionnel féminin et son éventuel retour dans le giron fédéral, en vue d'entreprendre un travail commun avec la LNV sur le Volley-Ball féminin en général et l'équipe de France en particulier est nécessaire. Les objectifs sont d'obtenir une Equipe de France performante pour 2012 et d'offrir un produit télévisuel intéressant avec les équipes féminines.

Cette politique et l'éventualité de faire gérer ce secteur par la FFVB a fait l'objet de réunions entre le secteur professionnel féminin et des administrateurs de la FFVB. Nous sommes persuadés du bien fondé de ce projet et continuerons à nous orienter dans ce sens.

Par ailleurs, de nombreux contacts ont eu lieu pour permettre l'implantation d'équipes de haut niveau dans les bassins économiques, où le Volley de haut niveau n'est pas présent. C'est un travail de longue haleine et qui ne pourra pas être arrêté par des intérêts particuliers. C'est aussi avec les Ligues Régionales que nous pourrons réussir ce challenge du développement du Volley-Ball en général et féminin en particulier.

Les pôles espoirs sont des outils propres à favoriser la réussite aux projets ci-dessus et la DTN a mission de les favoriser, avec les moyens que l'Etat met à sa disposition.

La relation entre notre système de formation et les centres de formation des clubs professionnels se met en place grâce à la commission mixte FFVB/LNV. Nous recherchons les solutions les plus pertinentes pour avancer vers des résultats qui favorisent le développement du Volley-Ball, tant dans le secteur amateur que professionnel.

Nous avons la volonté de bien clarifier les exigences de la formation pour les clubs. Elles définissent des contraintes de coût ou de fonctionnement que nous devons alléger au mieux tout en maintenant des règles sportives identiques pour les clubs fédéraux et les réserves des clubs Pro, de façon à maintenir une compétition équilibrée sans frustration de nos clubs fédéraux formateurs.

Un Championnat de France, comme le dit Gil PELLAN, « cela se mérite » et nous devons arriver d'ici deux

ans à des Championnats de N1 indoor, féminin et masculin, qui soient les véritables vitrines du Championnat de France Fédéral, amateur.

Dans cet esprit, nous avons d'abord proposé à la CCS de réfléchir à une nouvelle organisation des championnats de France fédéraux de N1, N2, et vous serez amenés à vous prononcer sur les propositions de l'organisation de ces compétitions pour l'an prochain.

1.2. DEVELOPPER LE BEACH-VOLLEY ET UTILISER SON IMAGE : CHRISTOPHE CHARTREUX

Les projets proposés par le secteur Beach-Volley sont importants pour l'avenir de cette discipline. Leur mise en place ne peut se faire du jour au lendemain pour diverses raisons : statutaires, économiques ou de planification.

Retenons trois points importants :

- ✚ Le projet de licence Beach-volley sera validé dans le cadre d'un remaniement général de la licence fédérale et d'une refonte des conditions d'adhésion des clubs.
- ✚ La mise en place de la Commission Beach-Volley, à l'image de la CCS « indoor » sera, bien entendu, effective avec la réorganisation fédérale et permettra ainsi de gérer les différentes compétitions de cette discipline.
- ✚ Les différents secteurs d'organisation de la DTN concernent les deux disciplines et travaillent avec ce double objectif de formation et de développement en direction des nouveaux pratiquants.

La reprise en main par la Fédération des Championnats de France seniors notamment était une nécessité. Les difficultés ont été multiples en particulier avec le promoteur habituel. Dans ce domaine, il ne peut être question de remettre en cause la délégation du Ministère et il est hors de question de confondre exhibition promotionnelle et Championnat de France. Voilà un travail important pour la future CCBV : séparer les intérêts, l'un de l'autre. Ils ne sont pas concurrents, mais complémentaires.

1.3. RECONQUERIR ET ETENDRE LA PRATIQUE FEMININE : DOMINIQUE MAINGUY-GOASDOUE

Ne revenons pas plus longuement sur le projet de rapprochement entre les clubs de PRO A, les clubs fédéraux et les Equipes de France. Nous continuerons dans ce sens et il faudra bien que les décisions qui s'imposent soient prises.

La détermination fédérale de rétablir la présence féminine sur l'échiquier mondial, jointe à celle du Ministère en faveur d'un développement de la pratique sportive féminine et la volonté des clubs d'offrir à toutes les femmes une pratique sportive à travers le Volley-Ball ne peut être entre de meilleures mains que celles de Dominique MAINGUY-GOASDOUE.

Le Bureau Exécutif et le Comité Directeur seront les éléments actifs du traitement des résistances à ce projet « au féminin » du Volley-Ball français et nous mettrons les moyens nécessaires à sa réussite. Dans son organisation, la DTN doit le prendre en compte. Nous nous efforcerons d'associer les femmes dans toutes les structures, les représentations de la FFVB, la communication.

Comme le concluait le groupe de travail, nous étudierons avec les représentantes du Comité Directeur Fédéral, toutes les propositions de recadrage nécessaire qui nous seront faites.

Revenons sur l'organisation des championnats de France féminins. Ce projet sera voté avec les propositions de la CCS mais observez dès maintenant que nous avons voulu que ce championnat reflète notre intérêt pour le sport amateur féminin.

1.4. SENSIBILISER ET INITIER LES JEUNES DE 6 – 10 ANS :

FRANCIS DRUENNE

L'attente manifestée par les Ligues lors de la présentation du programme se traduit par une demande qui va au-delà de nos prévisions et nous sommes persuadés que ce groupe de travail trouvera avec vous les solutions au problème posé : « fidéliser » les jeunes dans nos clubs.

Ainsi que l'animateur de ce secteur a pu l'écrire, la condition importante de la réussite de ce projet politique est qu'il soit un projet partagé par les Ligues, les CTS, les clubs, avec une DTN comme force de proposition.

Le recrutement de personnes ressources qualifiées, la prise en compte de leurs suggestions, le maillage entre les différentes Fédérations scolaires sont des chantiers en cours qui doivent contribuer à la réussite du projet. La mise en place d'un « Kit-Volley » pour les plus petits, l'élaboration de nouveaux outils pédagogiques tournés vers les écoles combinés à une nouvelle politique de l'emploi (développée plus loin) seront autant de moyens mis au service du développement de notre discipline chez les plus jeunes et de leur fidélisation dans nos clubs.

1.5. S'OUVRIR A DE NOUVEAUX PRATIQUANTS : PATRICK VARACHAUD

L'objectif est de permettre la pratique du Volley-Ball avec des formules ludiques, d'attirer les licenciés potentiels dans tous les types de clubs, en répondant aux attentes actuelles de bon nombre de pratiquants du sport en général et du Volley-Ball en particulier, même si ces formules diffèrent de ce qui constituait notre engagement personnel il y a quelques années. La société évolue et nous devons prendre ses demandes en compte et éviter de voir d'autres s'en emparer et nous causer préjudice.

Au travers du parrainage, des clubs de loisirs et les clubs départementaux, des clubs d'entreprises, des « Seniors », de la pratique du Volley pour les personnes handicapées, nous devons être en mesure de permettre à de nouveaux licenciés de rejoindre notre Fédération.

Cela signifie que nous devons simplifier au maximum les contraintes administratives de l'adhésion des clubs ou de la prise de licence. Le recours au réseau Internet devrait constituer un élément de satisfaction.

L'option Beach-Volley liée au club départemental pour les beacheurs occasionnels constituera un premier banc d'essai.

2. ORGANISATION FEDERALE

2.1. STRUCTURATION FONCTIONNELLE :

Le Bureau Exécutif a pris la décision de redéfinir l'organisation fonctionnelle de la FFVB, au service du projet porté par ses nouveaux élus.

Cette organisation a déjà été commentée, mais reprenons les grandes lignes :

Une Direction Générale et trois départements :

- ☞ un département juridique et financier,
- ☞ un département des organisations sportives,
- ☞ un département marketing et commercial,

et la Direction Technique Nationale.

La Direction Générale sera plus particulièrement chargée du management général de la Fédération, des

relations internationales (FIVB, CEV), de l'organisation des compétitions internationales, des relations avec les autorités de tutelles (Ministère, CNOSF, ...), des relations humaines et juridiques.

Le département juridique et financier aura en charge les finances, la comptabilité, l'étude des contrats, le suivi du juridique et des contentieux.

Le département des organisations sportives sera chargé des Championnats de France 6X6, des championnats de France de Beach-Volley, des Coupes de France et de leur optimisation, des dossiers sportifs : statuts et règlements, licences, clubs, discipline et antidopage.

Le département marketing et commercial aura en charge, le marketing, la recherche de ressources nouvelles et le développement de la communication (édition, presse, Internet).

La Direction Technique Nationale a sous sa responsabilité cinq secteurs :

- ☞ L'initiation et les nouvelles pratiques,
- ☞ Le haut niveau masculin,
- ☞ Le haut niveau féminin,
- ☞ Le haut niveau Beach-Volley masculin et féminin,
- ☞ La formation.

Cette organisation générale sera plus détaillée dans un proche avenir mais nous souhaitons également un minimum de concertation préalable avec les personnels en place ou à venir.

2.2. FFVB VOYAGES

Les déplacements et hébergements fédéraux individuels et de groupes représentent pratiquement 1/6 du budget de la Fédération. C'est un poste de dépenses important qui nécessite également du temps de travail pour plusieurs personnes actuellement, notamment à la DTN.

C'est pourquoi, sur proposition de notre secteur marketing, nous avons créé avec un spécialiste « OL VOYAGES » une agence « FFVB Voyages ». Notre contrat est clair : Un allègement substantiel du poste, un gain du temps précieux au niveau du personnel fédéral, puisque ce service sera assuré par une seule personne. Et à l'avenir, pourquoi ne pas élargir ce service à nos clubs fédéraux et professionnels.

Nous tenons d'ailleurs à remercier particulièrement Thierry MESSINA, l'ensemble du personnel de la FFVB, Michel COGNE et la DTN qui depuis six mois nous aident dans cet engagement de changement de fonctionnement fédéral, mettant tout en œuvre pour aider à la réussite des projets ci-dessus en faisant preuve de patience alors que ces organisations ou formes de travail touchent leur quotidien ou modifient leurs habitudes.

2.3. RELATIONS FEDERATIONS SCOLAIRES ET AFFINITAIRES : JEAN-PIERRE FLEUTIAUX

Nous mettons un terme aux conventions qui lient notre Fédération aux différentes Fédérations scolaires et affinitaires et travaillons sur un nouveau texte commun aux Fédérations scolaires et un autre commun aux Fédérations affinitaires. Ensuite, une procédure par avenants définira les actions, les ressources techniques et de personnels, les moyens financiers et la planification nécessaires à leur mise en œuvre.

Nous souhaitons pouvoir procéder à la signature officielle de ces nouveaux documents en début de saison sportive 2005/2006.

2.4. OPTIMISATION DES ORGANISATIONS : JEAN-CLAUDE BOUR

Nous avons demandé à Jean-Claude BOUR et Thierry MESSINA d'optimiser les organisations fédérales : championnats de France toutes catégories, Coupes de France Seniors, Volleyades, etc.

Les bases de cette réflexion ont bien été posées :

- ✚ Revaloriser l'image du Volley-Ball français National, Régional et Départemental.
- ✚ Professionnaliser nos et vos structures sans alourdir les charges, mais en les répartissant différemment.
- ✚ Rentabiliser nos acquis, nos actions en communiquant mieux ou davantage.
- ✚ Redéfinir les affectations financières sur certaines actions. Par exemple, une partie des 190 000 Euro nécessaires actuellement au financement des finales jeunes pourraient et doivent être utilisés à d'autres fins.

Leurs déplacements dans les différentes organisations ont déjà permis de retenir certaines orientations, et avec vous, nous obtiendrons des résultats.

2.5. SECTEUR MEDICAL

Saluons ici l'initiative du Président de la Commission et de ses collègues pour l'organisation du 1^{er} Colloque Médical de la FFVB qui se tiendra le Samedi 18 Juin à Lyon, jour du match de la Ligue Mondiale France/Italie. Les clubs professionnels seront associés à cette démarche.

3. ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous voulions changer la forme de l'Assemblée Générale. Il ne s'agit pas d'en modifier son objectif statutaire mais de permettre à la FFVB, grâce à ses délégués, représentants les clubs, de prendre en compte les attentes de la base pour le renouveau du Volley-Ball Français.

Quelques uns nous reprocheront, amicalement, d'avoir été un peu vite en la matière. Mais pourquoi attendre alors que nous démontrons aujourd'hui la réalité et la possibilité de ce nouveau système, prenant en compte les remarques formulées en Mars par les Présidents de Ligue, en mettant de la souplesse dans le fonctionnement du Comité des Vœux pour respecter la règle démocratique de représentation des délégués.

Merci d'ailleurs aux membres de ce Comité des Vœux, sous l'autorité de Luc AMINTAS avec ses collègues Didier DECONNINCK, Jean-Pierre FLEUTIAUX, Michel MARCOUL ainsi qu'à Thierry MESSINA pour son approche du dossier en tant que rapporteur et Sylvie PROUVÉ pour la présentation du document.

Je ne peux terminer ce chapitre sans citer Jean-Philippe LACHAUME en tant que Secrétaire Général Adjoint pour sa participation sur tous les points juridiques de la Vie Fédérale, nos appels sont permanents parce nous souhaitons conduire nos actions en parfaite légalité.

4. DOM TOM

4.1. ORGANISATION TERRITORIALE

L'organisation des DOM TOM sera faite autour de trois secteurs géographiques, suite à une demande de nos Présidents des Antilles :

- ✚ La zone Caraïbe,
- ✚ La zone de l'Océan Indien,
- ✚ La zone de l'Océan Pacifique.

4.2. ORGANISATION RELATIONNELLE

Les relations entre les zones et la Fédération se font directement entre les Présidents de Ligue concernées (ou la personne désignée) et le Secrétaire Général de la Fédération, afin de gagner du temps dans le traitement des dossiers.

Cette solution des organisations territoriales et relationnelles sera évaluée après une année afin d'en mesurer les effets dans les différents domaines.

Nous notons déjà avec plaisir :

- ✚ le déplacement de 9 équipes de nos îles dans les finales de Championnats de N3,
- ✚ Volleyades : Une délégation des Zones Caraïbes, Océan Indien, Océan Pacifique avec stage préparatoire en métropole est en principe acquise et l'étude de ce dossier est confiée à la Direction Technique Nationale,
- ✚ des concertations avec une volonté de faire aboutir le développement du Beach-Volley sur l'ensemble de nos départements et territoires,
- ✚ pour les stages de formations d'entraîneurs, d'arbitres, etc ..., il est envisagé la formation de formateurs plutôt que faire de la formation directe d'entraîneurs, d'arbitres, etc ..., dans les zones géographiques,
- ✚ l'aide des techniciens de la FFVB et de la DTN lors des compétitions internationales spécifiques aux différents territoires.

Un aparté sur ce chapitre concernant l'organisation des « Jeux des îles » puisqu'il s'agit du regroupement international pouvant concerner aussi bien quelques une de nos îles de l'Atlantique ou de l'Océan Indien mais auxquels participe aussi la ligue de Corse où ses jeunes dirigeants ont fait preuve de beaucoup de détermination pour relancer le Volley sur cette île.

5. OUTILS ET ACTIONS

5.1. FORMATION : JEAN-CHARLES BADIN

Point important de la réussite du renouveau du Volley-ball français et en filigrane des cinq points développés au début de ce rapport.

Le projet de ce secteur, en relation étroite avec la DTN, les commissions centrales concernées et les chargés de mission, porte sur les dirigeants, les arbitres et les entraîneurs. Il concerne nos deux disciplines olympiques mais aussi toutes les pratiques liées au développement du Volley-Ball.

La restructuration des formations et la mise en place d'un cursus Beach participe au renouveau de nos disciplines.

Les actions mises en place l'ont déjà été sous des formes attrayantes pour les participants lors de stages à l'occasion des matches de la Ligue Mondiale. D'autres moyens modernes de formation comme l'utilisation du réseau Internet seront à terme amplifiés.

Ce secteur formation a aussi sous sa tutelle la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi.

Un courrier très important a été envoyé aux clubs professionnels et amateurs de notre pays. Il concerne la législation sur les agents sportifs. La FFVB a reçu mission du Ministère de mettre en place la professionnalisation des agents sportifs en conformité avec la loi. Nous avons obligation de contrôler et faire respecter ces règles ministérielles et avec la DNCG, nous serons vigilants sur ce point.

5.2. POLITIQUE DE L'EMPLOI

Nous avons fixé deux règles simples :

1. La DTN doit dès maintenant clarifier les missions des CTS (cadres d'Etat) : temps de travail sur les pôles, actions en liaison avec le haut niveau et la détection, missions d'Etat correspondant à

- la formation.
 - Dès le 1^{er} Juillet 2006, redéploiement des cadres sur leurs missions (pôles, haut niveau, détection, formation)
2. La politique d'accompagnement des postes de techniciens de terrain de Ligue :
- Prise en compte dès le 1^{er} Juillet 2005 avec un soutien sur la base de 6000 euro à l'année avec des ATR/ATD reposant sur trois points dans le contrat d'objectifs :
 - Adhésion à l'un des 5 points de notre politique fédérale,
 - Niveau de recrutement BE2,
 - Plan de financement du poste cohérent prenant en compte son développement futur et les moyens des collectivités territoriales.

Dans les deux types de poste CTS ou ATR/ATD, nous souhaitons que la professionnalisation de ce secteur d'animation se porte sur une animation de terrain. Nos cadres techniques doivent être sur le terrain de Volley-Ball, dans les salles ou sur le sable et non dans les bureaux.

Le montant de la subvention sur cette aide était de 100 000 euros sur les fonds fédéraux + 35 000 euro sur la convention d'objectifs). Le Ministère n'ayant pas reconduit cette dernière somme lors de la convention d'objectifs 2004, ce montant a été porté à 135 000 euro sur le budget 2005 et il sera de 235 000 euro sur le budget 2006.

5.3. CONTRATS D'OBJECTIFS

Les chargés de missions ont pratiqué des audits et vont mettre en place des actions avec les Ligues qui en ont fait la demande.

Le contrat d'objectifs avec les Ligues sera construit sur cette base prenant en compte : les objectifs des Ligues exprimés auprès de la Fédération et du Secrétariat Général, les propositions et observations des chargés de mission, les dossiers emplois, ceux de la formation et les actions de développement instruites par la DTN.

5.4. MARKETING : THIBAUD SARRAZIN

La professionnalisation à long terme du marketing est une nécessité vitale pour notre Fédération.

Notre démarche est globale et c'est aux personnes chargées de ce secteur de conduire ce travail. Cela peut demander un peu de temps, mais il est nécessaire de conduire cette démarche par trois étapes fondamentales : Audit, Stratégie, Exploitation.

La définition des produits Volley-Ball a conduit :

- ✚ A identifier des produits pour les partenaires existants ou nouveaux,
- ✚ A remettre à niveau (juridique, financier) les contrats de partenariat,
- ✚ A mettre en place des stratégies nouvelles pour la FFVB : agence de voyages, produits dérivés, contrats de courtage,
- ✚ A définir une nouvelle stratégie pour les droits télévisés,
- ✚ A signer un nouveau contrat sur les droits de téléphone cellulaire avec un nouveau partenaire

La démarche ainsi enclenchée par la nouvelle équipe fédérale a d'ores et déjà, et c'est remarquable, porté ses fruits, puisque 6 partenariats ont été ou sont en cours de signatures avec 5 nouveaux partenaires.

Comme je le rappelai en préambule, la mise en place d'une politique Marketing ambitieuse et toute la dynamique que nous souhaitons y associer est un véritable objectif pour nous qui venons d'être élu.

Merci à Thibaud SARRAZIN pour le travail effectué dans ce domaine ainsi qu'à Laurent MOREUIL et Jean-Philippe LACHAUME pour leur aide sur tous les contrats.

5.5. COMMUNICATION : HELENE GROC

Le nouveau logo, décidé par l'équipe sortante, a pris comme symbole un geste symbolique du Volley-ball : la manchette. Ce changement est arrivé juste avec le changement de siège et d'administrateurs. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Lancer de façon opportune lors de la présentation de notre projet, la « FFVB-INFO » nous permet en fonction des sujets, de vous faire parvenir des informations sur la vie fédérale. Cela correspond à une demande générale des dirigeants associatifs que vous êtes.

La revue présente un nouveau visage. Nous espérons que cette amélioration vous satisfera, même si le point essentiel de la communication reste le nombre de numéros.

Cette communication est importante pour le Volley-Ball et deux points retiennent notre attention : la presse quotidienne régionale et le site Internet. La presse quotidienne régionale doit faire l'objet d'une attention permanente de votre part et nous nous employons à tisser des liens avec elle de façon à faciliter cette relation. Quant au site Internet, nous sommes liés par contrat jusqu'à la fin du mois de Juin et nous souhaitons revoir la conception de notre site.

6. ORGANISATION FINANCIERE SOLIDAIRE ET LE DEVELOPPEMENT DE NOS RESSOURCES : CHRISTIAN ALBE

Nous laisserons la parole au Trésorier sur ce point, ce qu'il ne manquera de faire avec beaucoup de compétence et de clarté lors de cette journée.

Notons, malgré tout, les points importants de notre gestion fédérale :

- Des engagements de dépenses ne permettant aucune dépense supplémentaire aux prévisions,
- La sortie du premier Règlement Financier de la FFVB,
- La recherche de nouvelles ressources pour permettre la mise en place de moyens adaptés au développement de notre sport.

7. RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALE, EUROPEENNE ET NATIONALE

7.1. FIVB

Notre soutien à la LNV pour permettre un programme de rencontres plus étalé pour les clubs professionnels français est acquis et réel. Plusieurs fois le Président PELLAN est intervenu dans ce sens et nous en avons fait part à nos représentants français.

L'organisation des compétitions internationales sur le territoire sera une source de satisfaction et de promotion pour notre discipline. Merci à tous nos organisateurs de terrain qui sous la houlette de Philippe BEUCHET (y compris les Coupes de France dont il avait la charge) ont permis ou vont permettre la réussite de ces opérations :

- Ligue Mondiale (NANTES/NANCY, METZ/GRENOBLE, LYON),
- TQCM Féminin (ST-DIE),

- TQCE Masculin (LE CANNET),
- SWATCH FIVB WORLD TOUR DE BEACH VOLLEY à Paris (fin Juillet).

La FFVB a la responsabilité de l'organisation sportive de cette dernière manifestation. Les conventions ont été signées avec la Mairie de PARIS, la Ligue d'Ile de France, la Ligue de Provence et le promoteur M.C.O. Nous avons défini le budget de cette opération, réparti les coûts et les charges de travail, établi les contrats de travail et la stratégie d'encadrement des nouveaux bénévoles de la Ligue d'Ile de France en matière de formation en vue de l'édition 2006.

Remerciements à la Ligue de Provence et son Président pour le concours qu'elle nous apporte et à Laurent MOREUIL et Michel COGNE pour leur investissement personnel sur ce point.

Par ailleurs, la FIVB qui a en charge le développement du Volley-Ball international envisage avec la FFVB de mettre en place un centre de formation international au Centre National de Volley-Ball de Montpellier, avec des possibilités pour toutes les formations : dirigeants, arbitres, et bien sûr techniques.

Il deviendrait un lieu d'accueil mondial de formation pour les animateurs et leurs encadrements permettant d'optimiser les formations des participants.

Cela nous permettrait d'augmenter l'influence de la France dans la discussion internationale et d'affirmer notre repositionnement au sein de la FIVB.

7.2. CEV

Félicitations à toutes les équipes qui ont participées aux différentes phases des compétitions européennes, TOURCOING LM, RC CANNES et bien sur un triple banc spécial à TOURS VB pour son titre de Champion d'Europe !

En outre, j'ai personnellement participé à deux journées de séminaires des Secrétaires Généraux des pays adhérents de la CEV : journées de formation et d'échanges très intéressantes. Cela me laisse penser qu'organiser une telle réunion en France avec les Secrétaires Généraux des Ligues ne pourrait que nous rapprocher dans notre volonté de développer le Volley-Ball. Il nous reste à en poser les conditions de réalisation.

7.3. CNOSF

Nous nous sommes rapprochés du CNOSF pour l'organisation de stages de formation de dirigeants et nous pensons que l'expérience acquise par Dominique PETIT, Directrice de service, ne pourrait que nous être favorable.

Et bien sûr, avec le CNOSF, nous soutenons et suivons la candidature de la ville de PARIS pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2012.

André LECLERCQ a fait le point sur le dossier de candidature qui ne possède pas de faille technique, grâce à l'expérience acquise lors des précédentes candidatures.

La réussite de cette candidature est vitale pour le sport français et son développement. Le soutien du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative mérite d'être salué.

Le Président de la FIVB, le Dr Ruben ACOSTA, francophile, constitue un bon soutien pour notre dossier.

Nous sommes tous dans l'attente de la décision du 6 Juillet prochain à Singapour.
Continuons à manifester notre soutien à PARIS 2012 !

Un grand merci à l'ensemble des représentants français aux différentes instances internationales et nationales. Ils sont les ambassadeurs de notre Fédération.

8. MOTS DE LA FIN

Nous adressons tout d'abord nos remerciements à tous les Administrateurs, tous les Présidents de Commissions Centrales, les différents Membres des Commissions et Secteurs, qui par leur participation aux différents travaux, ont contribué à ce travail de 6 mois et à la mise en place des projets.

Permettez-nous de saluer également André GLAIVE et ses « co-listiers » qui ont participé de manière constructive aux travaux du Comité Directeur Fédéral dans le but de voir la FFVB aller de l'avant.

Terminons par ces quelques mots aux Equipes de France :

Tous nos vœux :

- 🏐 aux seniors masculins indoor pour leur saison internationale,
- 🏐 aux beacheurs et beacheuses qui commencent la leur,
- 🏐 et félicitations aux cadets pour leur magnifique médaille d'argent au Championnat d'Europe 2005, et nos meilleurs souhaits pour le mondial de cet été.

Remerciements à tout le staff des Equipes de France (managers généraux, entraîneurs et cadres techniques) qui permet sous la responsabilité du Directeur Technique National, ce travail important pour notre avenir.

Nous ne les avons pas oubliées, mesdames : les Equipes de France féminines !

Bravo aux jeunes cadettes, la marge de progression est encore là,

Bravo à l'équipe seniors A pour sa prestation dans le 1^{er} tournoi de qualification au Championnat du Monde.

Bravo aux seniors A' à la Spring Cup : les résultats nous ont fait plaisir. C'est bien la première fois que deux équipes Seniors « tournent » presque simultanément !

Tous ces résultats sont très encourageants et sont la preuve d'un travail important réalisé pour les féminines. Merci à toutes les équipes et aux cadres. Et tous nos vœux vous accompagnent pour la suite importante que nous souhaitons donner à l'image du Volley-Ball féminin ».

Le Secrétaire Général rappelle que le vote du Rapport Moral inclut le vote des rapports de Commissions, les secteurs d'activités.

Mr LABROUSSE (Aquitaine) : Dans le chapitre, optimisation des organisations, je voudrais des précisions parce que j'ai pas très bien compris. Redéfinir des affectations financières sur certaines actions, par exemple une partie des 190000 Euros nécessaires actuellement au financement des finales jeunes pourrait être, pourraient et doivent être utilisées à d'autres fins. Est-ce que vous pouvez nous donner quelques précisions sur le sujet ?

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Je vous disais tout à l'heure dans l'intervention que les organisations fédérales coûtent à la Fédération et lorsque nous organisons des finales de jeunes, la Fédération en paie une partie.

Nous souhaitons que ce coût soit compensé par des ressources autres que celles que l'on peut avoir jusqu'à maintenant.

Nous pensons qu'il faut qu'on soit plus performant par rapport à cette prestation, les collectivités territoriales souhaitent avoir des finales, souhaitent avoir des manifestations qui leur permettent de communiquer sur leur politique dans leur région.

Mr DUCASSE (Pays de la Loire) : Je voudrais juste intervenir par rapport au Beach puisque la Ligue des Pays de la Loire va s'abstenir pour un de ses délégués par rapport à la non organisation des Championnats de France. On a bien entendu la nécessité de remettre à plat les organisations, c'est simplement, et en particulier le Comité de Vendée qui est organisateur depuis de nombreuses années d'une étape du Championnat de France, et donc la

Ligue ont regretté qu'il n'y ait rien eu de mise en place, cela a été impossible à faire, il faut bien prendre en compte que les organisateurs locaux s'engagent avec le Conseil Général et le Conseil Régional et que d'une année sur l'autre, il y a une nécessité de continuité. On ne peut pas sur une année laisser tomber une organisation de Beach et donc c'est pour cette raison, en comprenant bien la nécessité de tout remettre à plat que la Ligue s'abstiendra sur ce point là.

Mr BOSCA (Midi-Pyrénées) :

- 1) Comment allons nous démarrer la saison prochaine en Midi-Pyrénées ?
- 2) Que devient le poste de CTS en Midi-Pyrénées ?
- 3) La 3^{ème} est plus particulièrement liée au Rapport Moral. Le DTN veut-il nous préciser les missions des CTS et en particulièrement les missions des CTS qui sont liés aux Ligues Régionales ?

Mr COGNE (Directeur Technique National) : Donc, je pense que pour chaque région et chaque profil de poste, les Cadres Techniques vont être définis ...

Mr BOSCA (Midi-Pyrénées) reïtère la question. Comment nous allons pouvoir commencer l'an prochain et la 2^{ème} question, que va devenir le poste de CTS de Midi-Pyrénées ?

Mr LE BIHAN (Bretagne) : Oui, moi, une simple petite question, et je crois que cela va intéresser beaucoup de gens, c'est toujours dans la politique de l'emploi. Le niveau de recrutement des ATR, ATD, Agents de Développement qui vont remplacer les CTS dans une partie de leur fonction m'interpelle un peu parce que si le niveau BE2, ça veut dire derrière il y aura aussi un salaire qui sera aussi plus élevé et je vous demande si le niveau BE2 est vraiment indispensable, voilà la question que j'avais à poser.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Ce diplôme peut être obtenu, le BE2 maintenant peut être obtenu par, il était capitalisable et en formation continue donc il y a toute une déclinaison ...

Mr COGNE (Directeur Technique National) :

La politique de l'emploi est une priorité, je ne vous cache pas que l'ensemble des sports collectifs sont des bassins d'emplois exceptionnels. On a fait donc un gros travail avec mes collègues DTN pour déterminer des niveaux, on va dire, de professionnalisation, qui permette à des gens qui ont une excellente pratique de l'activité mais qui n'ont peut-être pas le cursus scolaire ou universitaire suffisant pour être au niveau de Brevet d'Etat 2^{ème} degré, d'entrer dans la profession avec bien entendu des missions qui seront attachées à leur niveau de recrutement. Ça peut être des agents de développement, ça peut être des agents de proximité. On a essayé aussi de travailler entre les sports collectifs dans les familles pour faire en sorte qu'une collectivité locale et territoriale soit susceptible puisque ça va être leur mission et de plus en plus, d'intégrer à l'intérieur de leur équipe ou de leur encadrement des centres de loisir et d'hébergement par exemple, des gens qui aient une équivalence.

Donc on a mis en place ce diplôme là, le décret devrait sortir assez prochainement, donc notre cursus de formation ne sera plus avec un démarrage Brevet d'Etat 1^{er} degré, certains ont des difficultés pour obtenir le tronc commun mais avec un brevet professionnel qui sera, qui permettra de rentrer dans la fonction.

Notre objectif à nous Direction Technique par rapport à cela, est d'accompagner ensuite la jeune personne recrutée, le jeune cadre recruté dans son projet professionnel pour le faire progresser comme par un système de validation des acquis de l'expérience comme le précisait Daniel ou des examens complémentaires ou des cursus sur lesquels il pourrait s'intégrer.

C'est important pour nous, pour compléter nos propos, c'est que, pour nous c'est important que, les unités capitalisables qui concernent la formation de ces équipes à l'encadrement du Volley-Ball. Alors dans toutes ses formes, aujourd'hui on avait une formation qui était un petit peu trop uniforme et pas assez spécialisée, on n'accueille pas des jeunes filles comme on accueille des jeunes garçons. Aujourd'hui, on a mis une stratégie de formation de l'encadrement du Beach, on verra tout à l'heure dans un exposé, mais on a un véritable déficit, donc il est clair que pour nous dans le cadre de reconversion d'athlètes de haut-niveau, dans le cadre de, d'aménagement d'emplois pour les bassins de pratiques, on va essayer de mettre en place. Il ne s'agit pas pour vous de faire en sorte que les emplois soient, on va dire, les masses salariales qui correspondent aux emplois soient en parfait décalage. Quelqu'un qui est du niveau Brevet d'Etat 2^{ème} degré aujourd'hui, on va tout faire pour qu'il intègre soit un poste de collectivité territoriale, un poste administratif ou un poste de responsable sportif, soit par validation des acquis de l'expérience, le professorat de sport à terme. C'est notre objectif, il y a quelques régions aujourd'hui qui sont confrontés avec les Cadres qui sont investis dans la politique de développement depuis plus de 10 ans. Ces gens là qui travaillent au développement du Volley-Ball dans leur région, je pense à certains mais on ne va pas faire de cas particuliers en Assemblée Générale, qui sont encore sur les statuts qui

Autre point également la moralisation de la N1 qui a été évoquée par certains c'est à dire pour parler plus crûment l'amateurisme marron alors un cahier des charges, certains ont parlé de proposer un cahier des charges à remplir par les clubs de N1 qui faciliterait lui aussi également ce passage, c'est à dire que les clubs de N1 devraient déjà remplir certaines obligations pour arriver, du moins je le comprends comme cela, ceux qui souhaitent aller en Pro parce que dans la N1, il est évident qu'il y a 2 types de clubs, les clubs qui se dirigent vers la Pro B, et les clubs qui se contentent d'arriver au plus haut niveau fédéral.

Troisième point, les Centres de Formation et en particulier les inquiétudes qui sont nées que d'autoriser, qu'on puisse autoriser les Centres de Formation à monter les équipes réserves des clubs Pro, de monter de N3 en N2, voire même en N1.

Alors, certains ont souhaité là-dessus avec leurs inquiétudes, souhaitent le retour à des clubs parrains, là la discussion a été un petit peu plus embrouillée car ces clubs parrains faciliteraient les rapports entre les clubs pro et d'autres clubs fédéraux. Beaucoup, par contre là c'était un peu unanime, ils ne comprennent pas que l'on puisse permettre aux jeunes des Centres de Formation de jouer dans les coupes de France de leur catégorie. Car ceux là estiment que la Fédération est composée pour l'essentiel de fédéraux, je veux dire que ça soit au niveau des clubs ou que ce soit au niveau des licences, et même dans les clubs pro, on a des secteurs fédéraux ... alors ces clubs pro, pardon, il ne faut, ils souhaitent l'éviter, c'est là-dessus qu'on s'est quitté, que les clubs pro ne doivent pas par l'intermédiaire des CFC occuper tout l'espace fédéral, c'est à dire les N2, voire les N1 et en même temps donc lester d'une certaine manière certaines coupes de France jeunes comme les juniors et les espoirs. Voilà ce en quoi on s'est arrêté sur les propositions donc on peut, qui sont disons intéressantes je crois, il y a l'idée de, un du cahier des charges peut-être pour certains clubs de N1 qui se destinent à la Pro B et la structure fédérale de formation et de conseils. Voilà, en espérant avoir été fidèle à peu près à ce qui s'est dit hier.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Merci, Jean-Pierre. Donc, l'atelier N°2 : développement du Beach Volley, l'utilisation de son image avec Christophe CHARTREUX.

Mr CHARTREUX (Chargé de Mission Beach Volley) : Bien l'atelier Beach Volley. Je remercie d'abord les représentants des 17 Ligues qui étaient présents à ce travail ainsi que le Président PELLAN qui a assisté à la quasi-totalité de la durée de cet atelier de travail. Je partirais du constat suivant, nous sommes partis du constat suivant, la Fédération a posé clairement les bases d'une politique volontariste qui doit maintenant se traduire sur le terrain et être rendue visible pour, je dis bien pour les Ligues, les Comités Départementaux et les clubs.

Eux aussi devront affirmer clairement leur volonté évidemment auprès de leurs licenciés d'appliquer la même politique volontariste. Les discussions ont permis ensuite d'aborder 3 thèmes incontournables, les lieux de pratique, la structuration et d'aborder assez rapidement la commission Beach Volley que je n'appelle pas centrale. Les lieux de pratique, l'objectif de la Fédération est de créer, d'aider à la création en tout cas, de 2 à 3 lieux de pratiques permanents et non plus éphémères comme ils existent la plupart du temps par département, je parle ici de structures extérieures.

De créer également, d'aider à la création également de 6 complexes, de 4 à 6 complexes couverts répartis sur le territoire, il y a déjà des projets qui émergent mais pour l'instant ils sont à l'état de projets. Afin d'aider à la création de ces sites, la Fédération dès le 1^{er} Septembre pourra entrer en relation et vous-même dans l'autre sens pourrez entrer en relation avec un référent fédéral avec les Ligues porteuses de projets extérieurs ou et couverts afin d'accompagner donc ses Ligues dans les démarches auprès, en particulier, des commissions régionales d'équipement au niveau des Conseils Régionaux par exemple, entre autre. Y'a d'autres interlocuteurs à convaincre. Ces lieux de pratique donc pourront enfin accueillir les licenciés, les pratiquants de Beach Volley et pourront enfin servir l'outil de formation. La structuration, 2^{ème} point. Le Beach Volley, il a été convenu qu'elle passe par entre autre la licence mais je laisserai Daniel MURAIL vous en dire plus tout à l'heure. La création d'une Commission Beach, qu'elle soit centrale ou qu'elle soit pas centrale mais d'une Commission Beach, que le Beach Volley soit rendu visible et lisible à l'intérieur même de la Fédération afin que les Ligues puissent avoir un référent et des références à l'intérieur de cette Fédération. Passe par la mise en place évidemment de la formation tous azimuts, formation jeunes, formation cadres, formation arbitres.

Passe par la création aussi d'une sorte de road book regroupant tous les renseignements au sujet des installations, au sujet de l'organisation sportive, au sujet de la formation, ce road book à destination des Ligues, des Comités et des clubs. La mise en place évidemment de compétitions à destination de toutes les catégories d'âge, horizon 2008. Et enfin, enfin d'ailleurs y'en a encore, le dialogue permanent entre les référents Beach Volley Fédéraux et les Présidents de Commissions Régionales lorsqu'il y en a à l'intérieur des Ligues ou les référents Beach à l'intérieur des Ligues. L'enjeu, l'enjeu est d'aller à la conquête des Beacheurs amateurs, des Beacheurs en général licenciés, non licenciés. De rendre le Beach plus lisible par la création de la licence, par la création de clubs et l'aide à la création de clubs de Beach Volley et par la création, on l'a dit tout à l'heure de lieux de pratique. De faciliter, ça fait toujours partie de l'enjeu, la gestion sportive des compétitions, par

l'acquisition éventuelle d'un logiciel dont peut-être on vous reparlera également tout à l'heure. Le Beach Volley doit être identifié à l'intérieur de la Fédération et il doit être identifié, c'est le 3^{ème} point, je n'y reviendrais pas, c'est un petit peu mon dada et mon obsession, par la création d'une Commission. Certains représentants de Ligues ont abordé les problèmes spécifiques, très spécifiques à leur Ligue, je leur laisserai le soin de poser la question s'ils le souhaitent, à moins qu'ils en aient parlé déjà, d'interpeller donc les élus responsables, les décideurs, à ce sujet. Je tiens à dire que j'ai constaté avec beaucoup de satisfaction une convergence générale de vue entre les Ligues qui étaient présentes et les représentants et le plan de développement tel que je l'ai présenté. C'est à nous tous maintenant de concrétiser enfin les espoirs, je m'engage devant vous aujourd'hui personnellement à y travailler et à y travailler avec vous. Je vous remercie.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Merci, Christophe. Je vais donc demander à l'atelier N°3, sensibiliser et initier les jeunes de 6/10 ans de Francis, par Francis DRUENNE.

Mr DRUENNE (Chargé de Mission Secteur Jeunes) : Alors je vais essayer de le lire parce que comme ça j'ai gagné du temps, ce matin je me suis réveillé de bonne heure car hier soir j'ai travaillé, parce qu'ils m'ont donné beaucoup de travail, cette commission. Alors, je voudrais me faire le rapporteur le plus fidèle possible de ce que j'ai, de ce qu'il s'est dégagé collectivement de cet atelier. Si je donnais une image, j'ai essayé d'être entraîneur manager d'une formidable équipe de Volley-Ball. Je voudrais donc remercier chacun des joueurs, Poitou-Charentes, Robert BRUNO, Pays de la Loire, Vincent DUCASSE, Ligue de Provence, Alain BUHLER, c'est une équipe de Volley, Languedoc-Roussillon, Ram MARIUS LE PRINCE, Bretagne Marc GAUDEL, Alsace, André TROESCH, Guyane, Michel SAINT CYR, Lorraine, Albert CHARPENTIER, Aquitaine, Yves LABROUSSE, Rhône-Alpes, Jocelyne BERRUEX et enfin le Var, Gérald HENRY. Je voudrais quand même signaler que nous avons un invité, Roger CHABERT, Président de l'AIFVB, l'AIFVB, je le souligne, participe directement à notre développement chez les jeunes en organisant et je voudrais le souligner quand même pour Roger, le tournoi des internationaux de l'avenir, 3^{ème} édition ou 2^{ème}, 2^{ème} édition Dimanche 26 Juin au Plessis Robinson, c'est un regroupement de Benjamins et de Benjamines. Alors j'ai débuté ce travail d'atelier par quelques réflexions statistiques que je voudrais vous faire partager.

Ca normalement c'était à l'ordre du jour c'est les statistiques, c'est ça. Premièrement, 44% de nos clubs ont moins de 40 licenciés, 58% de nos clubs ont moins de 60 licenciés, 22% de nos clubs ont 100 licenciés et plus.

Deuxièmement, le nombre de jeunes dans les clubs est en totale concordance avec le niveau atteint par nos clubs. Ainsi, en Pro, la moyenne de présence, la moyenne de présence par club est de 95, en N1, elle passe à 84, en N2 à 76, en N3 à 54, en Pro N, en Pro nationale, en pré nationale pardon, 40, en régionale, 38 et 29 pardon en régionale, 15 en départementale, voilà. Donc je remercie d'ailleurs les Ligues de m'avoir monter tous ces chiffres mais qui m'ont permis de faire tous ces tableaux.

Pour conclure, cette réflexion statistique, sachez qu'en dessous de 40 licenciés, il n'y a plus un seul club français dans le championnat fédéral. Ce qui représente, je le rappelle, 44% de nos clubs.

On pourrait donc faire l'hypothèse que notre développement tient au recrutement de quelques jeunes en plus dans nos plus petits clubs qui sont les plus nombreux car rien ne sert d'aider, ce que l'on appelle entre nous les gros clubs, des jeunes ils en ont pour la grande majorité, bien au-delà de leurs obligations fédérales. Nous avons eu des échanges vivants, passionnés, je voudrais souligner la volonté de tous, de tous les présents de travailler pour le développement du Volley-Ball chez nos plus jeunes joueurs. Le travail de la Fédération apparaît alors comme devant être le facteur de coordination et d'échanges de toutes les initiatives développées par les uns et les autres. Ce qui apparaît à tous déterminant, c'est d'organiser cet échange, de faire partager à tous les acteurs du développement du Volley-Ball dans nos Ligues et Comités, ce qu'il se fait là et ailleurs. Faire de la Fédération un lieu d'échanges passe d'abord par la centralisation des initiatives, leurs analyses puis par leur diffusion. Il paraît ainsi indispensable qu'une véritable, moi je vais oser à l'inverse de Christophe, d'une véritable création d'une véritable commission centrale fédérale jeunes voit le jour à laquelle doit être étroitement associée la Direction Technique Nationale. Ce que chaque participant à cet atelier a apprécié c'est que pour la 1^{ère} fois dans une Assemblée Générale de la Fédération leur ait été donnée cette occasion d'échanger, d'échanger sur l'initiative des uns et des autres.

Vincent DUCASSE nous a brossé un rapide bilan des Pays de Loire sur l'expérimentation des formules plateaux 4x4, 2x2 chez les benjamins et les minimes.

Yves LABROUSSE, d'Aquitaine et Michel SAINT CYR de Guyane nous ont fait partager leurs expériences des regroupements de nos plus petits avec les formules festives et attractives sur 1 ou même 2 journées complètes. Je pourrais tous les citer, Jocelyne, Gérald, Albert, André, Ram, Alain et Robert ont souligné que malgré toutes les difficultés que nous rencontrons une même volonté existe de développer notre sport chez les plus jeunes et de les fidéliser. Ram nous a fait part en particulier du remarquable travail entrepris par Françoise THEULLE avec

l'initiative baptisée Arago Land et des possibilités de conventions UFR Staps dans le cadre des stages des études en licence, qui sont des aides considérables pour nos écoles de Volley.

Les protocoles pourraient être impulsés à ce niveau par la Fédération, il y aura d'ailleurs et j'en ai eu la confirmation par Jean-Charles tout à l'heure une réunion prochainement à Nancy avec les professeurs de Staps.

J'arrêterai là ces contributions, il y en a eu d'autres. Cela ne fait que renforcer ce que je vous disais tout à l'heure, il nous faut organiser à la Fédération les moyens d'échanger, cette réunion en atelier nous a mis l'eau à la bouche, il ne faudrait pas que nous en restions là. Nous avons aussi ouvert des chantiers, la réécriture de Smashy dans sa partie procédure pour aborder l'enseignement primaire. Question toujours délicate qui demande au combien justement une délicatesse, d'adresse vis à vis du corps des professeurs des écoles. Enfin, la nécessité de la mise en place de convention avec l'Usep et de l'Ugsl. Nous avons tous partagé le même point de vue, le développement ne doit pas être vu en terme d'obligation même si nous sommes tous convaincu qu'il faut que la Fédération maintienne les obligations des clubs en matière de jeunes. Mais il nous faut avant tout dans le cadre de cette mission jeune, laisser la liberté la plus grande aux Ligues pour organiser des championnats attractifs pour nos jeunes et nous devons chercher à faire chaque année le bilan de ce qui se fait réellement dans les Ligues et comités. La constitution d'une fiche informatisée pourrait en être un moyen. Les critères des compétitions contenus dans le texte des obligations et qui apparaît comme la partie la plus coercitive des obligations, non plus là vis à vis des clubs mais des Ligues en particulier, devrait ainsi être ré envisagée, réaménagée.

Petite parenthèse concernant la catégorie Espoirs, je le formulerai encore sous forme interrogative, mais ne faut-il pas exclure cette catégorie des obligations en par-là même rajeunir la catégorie de ce que nous appelons des jeunes. Pressés par le temps, nous avons abordé plus rapidement l'importance de la reconnaissance en la formation, du caractère spécifique de l'éducateur entraîneur jeunes.

Nous avons besoin de diplômes spécifiques à ce niveau non seulement au niveau fédéral mais des Ligues. L'encadrement de nos plus jeunes par des éducateurs qualifiés ne devrait-il pas être reconnu comme permettant en lui-même aux clubs de remplir une obligation. Ne doit-on pas également mais c'est à contrario lier cette formation spécifique jeunes dans les Ligues à une obligation comme on l'exige pour entraîner une équipe de régionale, ce qui se fait dans certaines Ligues d'ailleurs.

Nous pourrions proposer en ce sens de différencier et je crois que Jean-Charles travaille dans ce sens l'éducateur pour les 6/10 ans, de l'entraîneur jeunes qui a lourde charge du passage du 4x4 au 6x6. Phase d'ailleurs transitoire qui pourrait intégrer ici l'orientation spécifique Beach. Nous sommes tous d'accord pour évaluer nos plus grandes difficultés à finaliser nos jeunes, fidéliser pardon nos jeunes, à travers ce passage du 4x4 au 6x6 qui se conjugue en arrivant aux Cadets aux affres de l'adolescence. Dans ce cadre de la formation, soulignons la demande très vive de documentation, de production pédagogique spécifique à l'enseignement du Volley-Ball chez les plus petits. Quelques interrogations nous en avons bien sûr et même quelques inquiétudes ont été manifestées, elles concernent en particulier l'aide à l'emploi qu'a abordé Gil hier matin.

D'abord mais Michel y a répondu tout en l'heure en partie à travers les conventions qui sont passées entre la FFVB et les Ligues, la question de l'orientation de CTS qui avait comme mission de, mission de développement, si cette mission disparaît de leurs attributions, qui va les remplacer. 6000 à 7000 euros d'aides ne font en gros qu'un tiers d'un emploi, Albert a souligné qu'un emploi c'est en gros 24000 euros plus pour un agent de développement 10 à 15 000 kilomètres par an. De plus, le développement est un travail à long terme courant au minimum une olympiade. Cette aide sera-t-elle pérennisée, poursuivie tout au moins.

Nous connaissons tous les plans sports emplois du FNDS mais ce qui inquiète toujours c'est la pérennisation de l'emploi. Chaque membre de l'atelier demande donc des éclaircissements sur ce sujet. En conclusion, je voudrais réaffirmer la volonté de tous de poursuivre ces échanges ainsi abordés et donc à la Fédération et à moi-même donc qui me suis engagé dans cette mission de développer les moyens propres à l'organisation de la centralisation des initiatives en particulier dans les formules compétitives et à leur diffusion. Je remercie ainsi notre hôte le Comité du Var à travers Gérald HENRY qui dès demain me fera apprécier de visu le tournoi international poussins qu'il organise depuis plusieurs années et qui se déroule justement pendant ce congrès. Merci.

(Applaudissements)

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Merci, merci, Francis. L'atelier 4, Dominique MAINGUY-GOASDOUE.

Mme MAINGUY-GOASDOUE (Chargée de Mission, Secteur Féminin) : Bonjour. Alors, nous en ce qui concerne l'atelier N°4 concernant le développement du Volley-Ball Féminins, nous avons 8 personnes. Cette

réunion a fait l'objet d'échanges qui ont été constructifs, nous avons dans un premier temps d'abord développé les bases sur lesquelles le groupe de travail et les interlocuteurs que j'avais sollicités, avons travaillé durant ces 6 premiers mois.

Pourquoi, parce que le premier constat est dans le cadre du projet développé par la Fédération une volonté affichée de développer le secteur féminins, ça c'est un premier point. A partir du moment où il y a eu lieu de rechercher un développement de pratiques féminines, on se retrouve sur des démarches par rapport aux différents ateliers dont vous allez avoir le rapport aujourd'hui, on se retrouve dans une transversalité c'est à dire que quand on aborde le Volley-Ball féminin et bien on n'est pas spécifiquement filles cloisonnées, on a obligatoirement, on aborde le niveau des jeunes par rapport à ce que vient d'évoquer Francis, donc pour nous dans notre groupe de travail lorsque l'on fait l'existant et les interventions qui ont été faites par différentes Ligues, par différents Comités Directeurs ou par des clubs eux-mêmes, et bien chacun dans le cadre du développement de la pratique féminine essaie à son niveau d'intervenir soit auprès des écoles c'est à dire dans le cadre de l'Usep, de l'Unss ou de l'Ugsel, ce qu'on a entendu tout à l'heure, soit des actions spécifiques en faveur des jeunes, alors c'est vrai que les jeunes évoluent de manière mixte, donc là on n'est pas dans le cadre spécifiquement féminins à travers les Comités Départementaux, pareil au niveau des Ligues Régionales.

On retrouve encore ce problème, ce principe de transversalité par rapport au nouveau public c'est à dire, dans le cadre avec les exposés de Patrick VARACHAUD, le public féminin, il a été constaté chez nous qu'il n'avait peut-être pas forcément les mêmes attentes que le public masculin, auquel cas il faudra prévoir et travailler sur des attentes spécifiques liées à ce problème féminin, enfin à ces filles. D'autre part, le, au niveau des féminines, si les attentes sont spécifiques, les lieux de pratique peuvent aussi être eux aussi spécifiques et différents. Nous avons un 3^{ème} point de transversalité qui est aussi la formation, on travaille sur le groupe, tout à l'heure j'ai entendu et nous l'avons évoqué aussi au sein de notre groupe de travail, dans le cadre et les contenus, le cadre et les contenus d'entraînement au niveau du secteur féminin sont peut-être à différencier donc si ces contenus sont à différencier, on doit en retrouver la trace au niveau de la formation. Pourquoi pas, aussi a été évoqué le fait, de former des cadres féminins, former des cadres féminins pour une pratique féminine, à développer nous sommes encore là aussi dans le cadre de la transversalité.

Au niveau des clubs, les relations entre les clubs professionnels donc l'atelier juste précédent et les clubs fédéraux, un peu avant, il y a eu une demande effectivement de structuration c'est à dire la mise en place d'outils qui pour l'instant sont très cloisonnés, il a été évoqué chez nous que, ben si jamais on veut se préparer de la Nationale 1 à accéder au secteur professionnel au niveau féminin, il suffisait d'avoir accès au dossier, mais non, c'est pas aussi simple que ça, avoir accès au dossier c'est une chose, avoir l'expérience et les discussions est tout à fait différent. Donc, il nous paraissait important au niveau féminin d'avoir un principe d'informations initial, une fois que les gens sont informés de rentrer dans un cadre de formation lié aux clubs féminins et au public féminin. Pour terminer ensuite, au niveau bien entendu, informations de formation, pour terminer sur un contrôle et vérifier effectivement que tout va bien. Nos discussions nous ont fait état, ont permis de faire état des différentes expériences, alors on les a évoqué tout à l'heure hein, auprès des écoles, auprès des collectivités territoriales donc intégrer des programmes déjà existants, chacun se rencontrent cependant que moi dans mes, dans mon travail initial, je n'ai pas pu vous solliciter tous donc on va dire que j'ai pris 2, 3 échantillons.

C'est moi hier au groupe de travail, il y avait 10 Ligues de représentées, néanmoins on est beaucoup plus donc il a été émis le souhait d'un besoin de fédérer et de mutualiser les différentes expériences dans le cadre d'une recherche de centralisation, tout simplement parce que ce programme, et ce projet féminin, au niveau de la base vous faites des choses, une Ligue au Nord, et bien celle du Sud ne le sait pas forcément, il y a un problème de communication de transfert d'informations, donc on se proposait au niveau du groupe de travail qu'il y ait un référent sur lequel on puisse effectivement collecter les informations spécifiques aux faits, que ce soit au niveau des petits, que ce soit au niveau des grands, que ce soit au niveau des clubs, que ce soit au niveau des actions des Ligues, des Ligues régionales, ça on en a absolument besoin. Au niveau de toutes les actions, il est ressorti aussi un problème fondamental qui a été évoqué tout à l'heure dans le cadre de la qualité d'un encadrement.

La qualité d'un encadrement pour intervenir auprès d'un public mixte dans les petits ou féminin, doit concerner la formation et la professionnalisation donc on retombe sur la politique de l'emploi et donc du financement. Par rapport à l'implication de tous les échelons du Volley-Ball, sur le travail et le développement du secteur féminin, il y a 2 points, il en ressort un maillage nécessaire, donc qui dit maillage nécessaire dit effectivement des clubs existants pour ensuite avoir un centre, un comité départemental d'entraînement, pour après avoir un centre régional d'entraînement, pour avoir un pôle espoirs et pour avoir un pôle France. Donc ce maillage existe dans certaines régions et est totalement désertique dans d'autres au niveau de la pratique féminine. Le contre-pied qui a été évoqué par rapport à ce maillage est peut-être un besoin de regroupement c'est à dire tout ce qui concerne les, pas les ententes, les regroupements de jeunes joueuses, soit on va vers un principe de maillage développement des clubs, on va avoir l'échelon total, soit on va vers un regroupement de clubs ou regroupement de joueuses dans le but de laisser ces jeunes joueuses sur leur lieu de pratique et pas forcément apporter une

délocalisation ou les envoyer dans des formations une fois qu'elles ont atteint un niveau ... à l'autre bout de la région ou changer de, changer de lieu. Tout simplement parce qu'au niveau des féminines, et bien, on doit aussi travailler sur les valeurs et l'image du Volley-Ball qui ne sont pas les mêmes. Donc si on ne doit pas les envoyer effectivement à l'autre bout du monde c'est que, au niveau des filles, a été évoqué hier le principe de copinage c'est à dire que, une jeune fille ira plus forcément faire du Volley si elle est avec ses copines, avec un point au niveau de l'affectif qui est très présent. Les personnes présentes aussi au sein du groupe de travail ont reconnu le principe de recherche de convivialité de l'accueil. Là aussi c'est pareil, c'est peut-être pas forcément spécifique féminin mais une fille dans le cadre de son développement et son appétit y accordera peut-être plus d'attention. Au niveau du développement, dans le cadre de recherche de nouvelles joueuses, que ce soit au niveau des clubs ou au niveau des Ligues Régionales, il a été constaté qu'il n'y avait pas forcément une démarche prospective, je crois même que le terme agressif a été évoqué, par rapport aux autres sports collectifs c'est à dire qu'on est dans nos recherches effectivement de compléments de nouvelles joueuses ou pas, il a été précisé que parfois nous nous faisons piller des clubs et que les clubs de Volley-Ball n'avaient pas forcément eux l'attitude d'avoir une démarche agressive vis à vis des autres sports co féminins. Ensuite, nous avons abordé sur le cadre du secteur professionnel mais en passant très rapidement parce que nous allons devoir retravailler sur ce dossier comme il a été expliqué hier à cette tribune le projet de travailler sur le secteur pro a été rejeté donc il nous appartiendra de développer un nouveau, un nouveau projet, néanmoins la base était bien entendu d'accueillir les politiques de formation des 200 jeunes filles qui vont devoir intégrer les structures de formation fédérales pour ensuite atterrir au niveau des clubs professionnels donc il faudra bien que ces derniers soient prêts à les accueillir. Nous souhaitons un secteur professionnel performant et nous souhaitons une équipe de France forte, je pense que c'est ce qui a été évoqué depuis le début, pour cela il faudra peut-être s'appuyer sur des clubs de Nationale 1. C'est encore un travail de longue haleine que nous avons maintenant le temps de faire.

Au niveau d'accession de la Pro F, il y aura besoin de structurer, d'accueillir les joueuses et surtout avoir une formation partagée donc à travers un conventionnement. Donc pour aborder un conventionnement dans le cadre des axes de développement qui sont choisis par les Ligues Régionales, ben le conventionnement aura obligatoirement le principe de prendre en place la formation de la jeune joueuse de sa détection jusqu'à son accueil en club professionnel, à travers des aides qui se resteront à discuter. Au niveau d'un autre dossier que là nous avons émis dans le, dans les 6 mois, où hier il n'y a pas eu forcément de rejet, ou de discussions particulières, c'est un projet qui nous semble tenir à cœur au niveau des filles dans ce principe de fédérer, c'est de mettre en place un système de tutorat, c'est à dire que ces équipes de France féminines, elles sont non regroupées, nous avons les structures de cadettes, les structures de juniors et les structures de A, peut-être que pour répondre aux valeurs du Volley-Ball féminin en regroupant les équipes de France sur un lieu, sur un week-end, peut-être une semaine, et instaurer des principes de relations dans le cadre du suivi de la formation de la joueuse. C'est à dire que nous souhaiterions avoir un principe de savoir être c'est à dire comment est-on athlète de haut-niveau aujourd'hui, que peut nous apporter le Volley-Ball, qui peut nous aider, donc des discussions entre joueuses, de savoir-faire c'est à dire effectivement avoir le principe de dire, je suis pour l'instant en cadettes, j'ai besoin, je souhaite accéder en Junior et en Senior, des discussions techniques entre les joueuses, et ensuite et surtout le savoir devenir c'est à dire que dans le processus d'accès au haut-niveau féminin, et bien, il faudra peut-être mettre l'accent effectivement sur ses jeunes filles qui sont en cours de formation au niveau du Volley-Ball sans laisser tomber les principes d'accessibilité à l'emploi et leur faire connaître et peut-être au niveau des structures DTN mais aussi au niveau des clubs dans lesquels elles sont accueillies, pouvoir fortement les pousser dans le cadre de la formation des diplômés existants ou des passerelles à l'emploi existant. On entend que, autant se préparer sur un brevet d'état lorsque l'on est en équipe nationale plutôt que de le faire après. Donc, c'est une capitalisation d'informations et de vécu qui seraient à transmettre aux plus jeunes. Voilà, donc nous notre groupe de travail, j'espère que vous avez bien compris, est vraiment en transversalité sauf sur des sujets spécifiques tel que nous l'avons fait pendant 6 mois au niveau de la relation avec les équipes de, avec les équipes professionnelles, on replanchera sur le dossier mais on a besoin de vos appuis et on se tient à votre entière disposition pour continuer à oeuvrer dans ce sens, pour avoir des équipes de France féminines performantes. J'espère qu'elles sont sur la bonne voie actuellement.

(Applaudissements)

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Merci. Nous allons passer à l'atelier N°5, Patrick sur s'ouvrir aux nouveaux pratiquants.

Mr VARACHAUD (Chargé de Mission Nouveaux pratiquants) : Mesdames, Messieurs, bonjour. Je voulais d'abord vous signaler que j'avais passé une convention avec Dominique de façon à ce je lui laisse 2 minutes supplémentaires, donc mon rapport nous fera que 2 minutes, merci Dominique. Donc l'atelier nouveaux pratiquants a réuni 7 participants qui étaient sur le territoire national, l'Aquitaine, les Alpes Maritimes, le Centre, la Champagne, la Franche-Comté, Rhône-Alpes, Mayotte et Wallis et Futuna. Je tiens à remercier Eric TANGUY qui était avec moi, qui a travaillé avec moi. Le tour de table a duré 2 heures avec des prises de paroles des uns et des autres et surtout qui a été respecté. Il y avait un préambule de départ, à savoir, un topo sur la situation

actuelle, on l'a déjà dit 105 000 licenciés, environ 2 millions de pratiquants donc évidemment il était nécessaire d'offrir une nouvelle pratique qui nous permette d'avoir de nouveaux licenciés, unanimement nous avons reconnu la nécessité bien évidemment d'élargir la base de la pyramide qui alimentera le secteur des nouveaux compétiteurs mais aussi nos futurs dirigeants. Avec des axes, des axes d'approche de pratiques différentes telles que le sport en entreprise, la pratique du Volley-Ball des Seniors style gymnastique volontaire, le loisir, le handisport, sans contrainte d'âge, sans contrainte de sexe bien sûr. Alors au travers de nos discussions, plusieurs difficultés se sont fait jour, pour mettre en principe ces développements.

Le coût de la licence loisir, mais en particulier le coût de la licence dirigeants, le prix de l'affiliation, les problèmes de diffusion ou d'application des conventions faites avec nos fédérations affinitaires, exemple, le passeport avec l'Unss très peu appliqué voire totalement inconnu de certains participants à ces travaux. Les problèmes bien sûr de salles et les créneaux de mise à disposition des structures. Alors, après ce 1^{er} constat de difficulté, nous avons essayé de travailler sur éventuellement les solutions possibles ou tout du moins les propositions.

Tout d'abord, la création, pourquoi pas, de challenges départementaux loisirs, sous forme de championnats, sous forme de coupes, libre à l'imagination des acteurs du terrain. La création d'espace Volley plaisir, ouvert à tout le monde, espace de convivialité. La possibilité de pouvoir faire payer les pratiquants par un prélèvement mensuel. La nécessité de savoir si toutes les salles existantes sont bien utilisées, les collèges, les lycées, etc. La possibilité de création de terrains extérieurs, à l'exemple des terrains de tennis et des terrains de basket. La possibilité de pouvoir initier une action de parrainage évoquée par la Fédération. La formation de référents techniques pour tous les secteurs du loisir. Il est apparu également la nécessité de valoriser le rôle de dirigeants, on l'a dit tout à l'heure le coût de la licence dirigeant est peut-être une problématique mais également il est ressorti de cette réunion la nécessité d'avoir une visibilité, visibilité du dirigeant, le tee-shirt, le polo, FFVB, une reconnaissance qui était importante.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Merci, nous allons donc donner la parole à Jean-Charles BADIN.

Mr BADIN (Chargé de Mission Formation) : Nous avons redécliné toutes ses données à partir des objectifs que s'est fixés notre liste à moment de notre élection : travailler en direction du Beach, deuxièmement de travailler en direction des jeunes et troisièmement de travailler en direction des nouveaux pratiquants. J'ai utilisé aussi pour présenter notre travail des données d'une enquête qui avait été faite par la Direction Technique Nationale sur les entraîneurs actuels, qui travaillent en Nationale et même en dessous.

Sur un panel de 90 entraîneurs qui correspondent bien avec la situation actuelle, on s'aperçoit en fait que 44% des entraîneurs se disent être employés à temps complet en tant qu'entraîneur.

Autrement dit la professionnalisation des entraîneurs n'est plus simplement un simple espoir, presque la moitié des entraîneurs font quelque chose dans nos championnats, sont des entraîneurs que l'on peut qualifier de quasi professionnels. Donc, c'est quand même quelque chose d'important avec seulement 8% qui se déclarent être des entraîneurs bénévoles, complètement bénévoles, le reste étant des entraîneurs indemnisés donc si vous voulez, on a, en gros, 45% d'entraîneurs qui se disent professionnels, 45% qui se disent intermittents et les autres sont simplement des bénévoles.

Donc, partant de ça, j'ai proposé, j'ai expliqué rapidement le schéma que vous avez dans votre dossier de l'AG, les formations que nous proposons pour cette olympiade. C'est tout d'abord de mettre en place un cursus complet en Beach, deuxièmement de développer concrètement des responsables de loisirs, des éducateurs d'écoles de Volley et en sorte d'EF1 et un EF1 responsable de jeunes clubs pour répondre à vos demandes.

Un problème qui est apparu, qui est le problème de la diminution des cadres techniques de 20% dans les 10 dernières années. La qualification et l'origine des cadres techniques qui fait que, nous fait que quelque fois il y a des difficultés parce que leur compétence d'hommes de terrain et donc cela nous pose quelques problèmes.

Un autre élément qui a été abordé, c'est le problème du coût des formations. Les formations, vous nous dites assez souvent qu'elles sont trop chères. On l'a pris en compte quand même pas mal, on essaie, on va essayer dans les propositions qui seront données, d'en tenir compte mais malgré tout j'ai fait cette année une étude sur les formations et on s'aperçoit que la journée stagiaire de formation fédérale en moyenne coûte à peu près 67 Euros.

Donc, vous faites le compte quand on vous propose un stage, pour votre entraîneur, 5 fois 67, ça fait quand même une certaine somme et là-dessus la Fédération ne rentre pas toujours au maximum dans ses frais. Autrement dit, la Fédération ne fait pas de bénéfice sur les formations, actuellement elle perd encore de l'argent. Les propositions qui ont été faites dans notre Commission sont les suivantes :

Premièrement, je reviens donc tout de suite sur le coût. Diminuer les coûts en passant, autant faire ce peu sur la formation par Internet, ce que l'on a appelé la e-formation.

Deuxièmement pour inciter à la formation faire une valorisation des clubs formateurs en primant leur formation. Je reviendrais tout à l'heure quand on parlera du vœu de l'Ile de France sur une proposition par rapport à ça qui sera de donner une prime, si vous voulez, aux clubs qui s'engagent en Championnat de France de jeunes pour former leurs entraîneurs. Une nécessité qui est la suppression de l'EF3 parce qu'il y a actuellement dans notre cursus et dans nos obligations il ne sert plus à rien, donc il n'y a pas raison de faire une formation qui ne sert plus à rien.

Pour répondre aux problèmes de qualification des cadres et des gens qui assurent les formations, faire des stages de Ligues ou de zones avec les équipes techniques régionales encadrées par la Direction Technique Nationale. Et enfin, comme Richard est venu avec nous, il nous a imposé, il a eu beaucoup de temps de parole, il nous a imposé de mettre une information de nos formations sur tous les problèmes disons médicaux d'informations sur le suivi médical, sur le, les problèmes de dopage qui est effectivement quelque chose d'important, on est une Fédération assez préservée mais on n'est jamais à l'abri de rien et je pense que la santé de nos gens le mérite.

Au niveau des dirigeants, puisqu'on en a parlé, on a défini les compétences d'un dirigeant qui étaient, une capacité à monter un projet, à fédérer sur les objectifs et à mettre en œuvre ce même projet. On en a conclu que l'important actuellement pour nous c'était d'essayer de former au mieux les jeunes dirigeants, sachant que pour les, entre guillemets, les plus anciens, les formations des Cros et des Cdos sont des bonnes formations qui nous sont gratuites et donc dans lesquelles on peut s'inscrire sans trop de problèmes.

Par contre, on a un problème spécifique sur les jeunes et il nous paraît important de même, de les mettre en place. Bon, j'avais projeté de faire quelque chose au moment de la Ligue Mondiale à Lyon. Pour des raisons de temps, cela n'a pas pu se faire mais je pense que l'année prochaine avec le CNOSF, on remettra en place une formation jeunes dirigeants, ils ont un type de formation qui est assez bien développé. Au niveau des arbitres, on en a parlé un peu bien que Patrick n'était pas là, c'est à dire qu'il nous est apparu important de retravailler sur la formation au niveau des zones, mais je crois que c'est un peu dans vos projets sur les, les arbitres, de former des jeunes arbitres et ce qui nous est important c'est de travailler ensemble sur les outils communs qui sont la forme de compagnonnage nous paraît forte et primordiale pardon dans la formation des entraîneurs et qui nous paraît forte et primordiale dans la formation des arbitres. Voilà, je vous remercie.

(Applaudissements)

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Merci, Francis. Nous allons avoir une dernière intervention de l'atelier N°7, Monsieur Luc AMINTAS concernant une demande d'une Ligue pour le reclassement d'un vœu B en vœu A et la commission a tranché.

Mr Luc AMINTAS (Animateur de l'Atelier Comité des Vœux) : Bon, suite au travail de la Commission d'Examen des vœux, nous avons été saisis de la demande de la Ligue d'Ile de France, la Ligue émettrice du vœu N°17 et donc après examen, débat très enrichissant entre tous les participants, la commission propose, d'abord au Comité Directeur pour avis, puis à l'Assemblée Générale de repositionner une partie du vœu en A, et de conserver une partie du vœu en B pour étude. Je pense que la Ligue d'Ile de France, cet après-midi quand on va arriver sur les propositions des Ligues, précisera les points qui sont en A et ceux qui sont en B pour étude.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Ca nécessite que le Comité Directeur d'abord se prononce sur cette proposition, l'Assemblée Générale ensuite. Est-ce que le Comité Directeur est d'accord sur cette, ce vœu qui était classé en B repasse en A. C'était un vœu qui concerne les obligations d'arbitres et d'entraîneurs. Voilà.

Mr DUCASSE (Pays de la Loire) : Quant est-il pour le vœu de Bretagne N°48 qui était classé en A et qui n'est pas apparu dans la liste ?

Mr DUCASSE (Pays de la Loire) : Non, il était classé A.

Mr Luc AMINTAS (Animateur de l'Atelier Comité des Vœux) : Oui, donc il a été proposé par la Commission d'Examen des vœux en A. Le Comité Directeur Fédéral l'a classé en B. La Commission des vœux ne fait qu'exprimer une position et c'est le Comité Directeur Fédéral qui décide.

Mr DUCASSE (Pays de la Loire) : D'accord.

Mr LE BIHAN (Ligue de Bretagne) : ... La politique de la Fédé est de dire, on va créer tout ce qu'il faut pour les jeunes parce que c'est un de nos axes principaux et là justement ce vœu parlait d'écoles de Volley, parlait de

clubs jeunes, était tourné vers les jeunes, et je comprends pas qu'on puisse aujourd'hui ne pas s'intéresser immédiatement à ce problème.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Très bien. Je reviens, à la proposition du reclassement du vœu de la Ligue d'Ile de France suite à la proposition du vœu du Comité des Vœux de reclasser ce vœu de B en A.

Y a-t-il parmi le Comité Directeur des gens qui sont opposés ? Des personnes qui s'abstiennent ? (aucune voix)

Et bien, je vais donc faire maintenant la proposition à l'Assemblée Générale de reclasser ce vœu de B en A.

Y a-t-il des gens qui s'opposent à cette proposition ? Des gens qui s'y abstiennent ? Très bien, donc nous étudierons ce vœu A lors de l'étude des vœux.

Je vous rappelle que vous avez la possibilité pendant la pause de retrouver les personnes du CD Atalante, Mr GALIEN et Melle PUVIER concernant ce vœu de Cd Rom et je vous propose de reprendre le déroulement de l'Assemblée Générale dans un quart d'heure c'est à dire à 10H35.

Pause

Reprise de séance à 10H45

Mr MURAIL (Secrétaire Général) donne la parole à Christian ALBE, Trésorier Général pour l'examen du Budget de la FFVB.

Mr ALBE (Trésorier Général) : Donc dans l'immédiat, nous allons aborder la partie financière. Nous allons étudier les tableaux que vous avez reçus chacun dans votre Ligue.

Le rapport du Trésorier Général, je pense que vous l'avez tous lu, il est très bref, il est très significatif.

Ce que je peux vous dire c'est que, quand on consulte notre bilan comme je vous l'ai expliqué, on s'aperçoit que la structure du bilan a été modifiée et en particulier cette structure est due en grande partie à l'acquisition de notre siège que nous avons réalisé en Février 2004, puisque dans l'actif, nous avons le bâtiment, l'acquisition du bâtiment et les travaux qui ont été réalisés pour pouvoir si vous voulez travailler dans ce siège.

Et au passif, naturellement nous avons l'emprunt puisqu'on peut dire que nous avons emprunté la totalité et de l'acquisition et des travaux. Donc, si vous souhaitez, on va prendre dans le détail le bilan et le compte de résultat. Alors, il s'est passé une petite, si vous voulez, mauvaise interprétation, on vous a mis dans les comptes financiers, on va mis un bilan avec les déclarations fiscales qui en définitif les autres années ne vous été pas attribué, et qui nous, quand vous le voyez, quand vous examinez ces déclarations fiscales, sont ... en grande partie de tout chiffre.

Alors là-dessus, je dois vous donner une explication. Ces documents, normalement vous n'aurez pas du vous être adressés, il faut que vous sachiez que la Fédération, du fait que son activité est une association à but non lucratif mais compte tenu que nous réalisons des opérations commerciales par l'intermédiaire de nos partenaires, que nous réalisons des opérations également commerciales par l'intermédiaire de la revue et bien nous sommes soumis à établir une déclaration fiscale qui détermine si nous devons payer un impôt société ou pas.

Donc, les quelques tableaux qui correspondent aux imprimés fiscaux, ça ne comprend que la partie commerciale. Donc, ses tableaux là, vous les avez, si vous avez des questions à poser, je me tiens à votre entière disposition soit en aparté, soit en Assemblée.

Donc, ses quelques tableaux, je vais les passer très vite génèrent, ils font apparaître que l'activité commerciale s'est trouvée déficitaire sur l'exercice 2004. En effet, si vous prenez le compte de résultat, et bien, page ... 71 excusez-moi, 70 exactement. Si vous prenez le compte de résultat, il s'avère que nous avons des produits lucratifs c'est à dire propre association, pour un montant de 889 116, en grande partie je peux vous dire que le chiffre d'affaire net correspondant au partenariat que nous avons. La partie autre revue, autres produits, pardon, excusez-moi, ça correspond à la revue fédérale et ensuite nous avons toutes les charges attenantes à ses activités. Alors, là nous avons les autres charges, les charges internes et nous avons également, puisque je fais un dispatching entre les salaires correspondant à la partie associative et les salaires correspondant à la partie lucrative. Donc, ce compte de résultat fait apparaître un résultat négatif de 7244 Euros. Ces déclarations seront donc envoyées à l'administration fiscale et bien sûr nous pouvons à tout moment être contrôlés sur cette activité lucrative. Ce résultat déficitaire bien sûr n'a généré aucun paiement de l'impôt société, mais vous avez d'autres années, lors de la dernière olympiade où on avait un résultat bénéficiaire, et de ce fait on a eu à payer l'impôt

société qui est je vous rappelle pour les petites entreprises, qui est de 15% jusqu'à 38200 de bénéfices. Donc, si vous avez des questions à me poser sur ces tableaux fiscaux, qui je ne vous le cache pas vous n'auriez pas du avoir, je n'ai rien à vous cacher mais bon je ne pense que ça soit très utile pour vous, puisque ça ne reflète pas l'ensemble de l'activité de la Fédération au plan financier donc on va passer au bilan de l'ensemble bien sûr de la Fédération. Sur ces tableaux, voulez-vous intervenir s'il vous plaît ? De la page, de la page 68 à 82. Pas de question ?

Si vous le permettez, on va passer maintenant à l'étude du bilan. Alors, le bilan cette année comme je vous l'ai précisé, je ne vais pas me répéter mais, toujours la présentation est faite si vous voyez, donc à la page 90, vous voyez donc que à l'actif, nous trouvons l'acquisition du siège, qui se décompose par, le siège par lui-même, nous avons l'acquis 920 000 Euros, euh 720 000 Euros, excusez-moi, qui se décompose entre terrain bâti 144 000 Euros qui correspond à 20% de la valeur totale et 576 000 Euros, le montant de la construction. Tout juste en dessous, vous trouverez dans le compte, dans le compte 218 140, le poste installation aménagement qui correspond aux travaux qui nous avons réalisé pour pouvoir travailler et rendre fonctionnel le siège.

Donc, en tout nous avons eu comme je vous le signifie sur le rapport, nous avons eu un investissement de 860 333 Euros auxquels est venu se rajouter 53 335 de droits d'enregistrement pour l'acquisition de ce siège. Et nous avons emprunté la somme de 905 000. Sur 18 ans, nous avons fait 3 emprunts, un pour la totalité pour le siège par lui-même et les deux autres en ce qui concerne les travaux. Le, l'emprunt principal c'est à dire pour la totalité du siège, c'est à dire les 720 000 est pris sur 18 ans, les autres sont pris sur des délais moins importants, des remboursements moins importants.

Maintenant, vous vous voulez des explications à la page 107 en ce qui concerne le compte emprunt auprès des établissements de crédits. Vous voyez que le 1^{er} emprunt, est 797 000 sur 18 ans avec un taux d'intérêt 4,3. Ca je ne vous cache pas que c'est Georges GUILLET qui a été, qui a obtenu ce taux. L'emprunt N°2, 98 000 et l'emprunt N°3, 10 000, l'un 4,3 l'autre 4% y compris ... de dire la personne qui a été chargée à la CCF, Commission Centrale Financière de rechercher, de prospecter pour trouver le siège et ensuite on a eu de longs débats là-dessus, vous avez validé donc cette option, cette personne là est parmi nous, c'est René CORNIC. René, tu veux bien te lever, comme ça tout le monde te voit, voilà.

(Applaudissements)

René s'est occupé pendant deux ans de tourner dans tout Paris, en grande partie pour, donc il connaît maintenant pas mal Paris.

Donc, en ce qui concerne nos actifs. Cette année, il s'est passé un élément favorable à l'établissement du bilan et surtout à notre trésorerie, en ce sens que, nous avons eu une Assemblée Générale au moins de Décembre, ce qui fait que nous avons une Trésorerie qui était très confortable et que vous voyez à la page 92, nous avons 591000 de propres valeurs immobilières. A ce jour, je ne vous cache pas qu'il nous en reste. L'année dernière nous avons une trésorerie sensiblement la même que l'année précédente mais nous avons encaissé pas mal d'argent des Ligues, ce qui fait que ça nous avez permis de nous acquitter de nos dettes, nous le faisons le plus régulièrement possible.

Donc au niveau du bilan, toujours à la page 94, vous notez que le compte dettes fournisseurs qui était l'année dernière de 756 399 Euros au 31 Décembre est passé au 31 Décembre 2004 à 457 956, en particulier, on avait, l'année précédente, on devait 123 000 aux arbitres, cette année on ne devrait plus de 35 936. et à ce jour, sachez que les compétitions fédérales, des arbitres ont été, la totalité, tous payés. Je tiens à le préciser, quand on peut, on fait.

Mr VENDRAMINI (Ile de France) : Juste une précision. Hier, Georges GUILLET nous a dit qu'il y avait beaucoup de Ligues en dettes, ça veut dire que ce sont des dettes depuis le 1^{er} Janvier simplement ?

Mr ALBE (Trésorier Général) : Oui, Georges GUILLET vous l'a expliqué, 17 Ligues qui ont apporté des chèques débitables dès Lundi, 2 ou 3 Ligues qui ont demandé à ce que les chèques soient remis dans un délai de 15 jours, 1 mois. A ce jour, je peux vous dire qu'à ce jour les Ligues sont pour ainsi dire toutes à jour, à la date du 2 Mai, date à laquelle, nous avons envoyé aux Ligues les relances. Bien sûr, entre le 2 Mai et le 3 Juin, le 4 Juin ou le 5 Juin, la date d'aujourd'hui, y'a tous les états de licences intermédiaires qui sont arrivés mais y'en a très peu puisque la majorité des licences, à 80%, ça rentre au mois d'Octobre. Surtout, que sachez une chose, pour les Ligues, le DTN va vous en parler certainement plus tard, on va mandater pour les ATR/ATD et à partir de là, c'est même nous fin Juin qui allons devoir de l'argent aux Ligues.

Mr ENGEL (Aquitaine) : Juste deux petites questions concernant les comptes matériels informatiques en immobilisation et stocks d'ouvrages DTN, pour savoir ce que l'on inclut dans ses comptes parce que

l'immobilisation du matériel informatique me paraît quand même relativement important, certes il y a une antériorité qui existe apparemment mais est-ce que vous avez des informations à nous communiquer par rapport à ça, parce que 147 000 Euros, ça voudrait dire qu'on a équipé les 140 personnes en informatique de la Ligue.

Mr ALBE (Trésorier Général) : Sachez une chose que, tout le matériel informatique, d'abord premièrement, d'abord j'ai, d'abord je donnerai la parole après mon intervention à notre Commissaire aux Comptes parce qu'on s'est attaché justement à, cette présence physique existe, donc pour ça j'ai un tableau correspondant à ce matériel informatique, chaque année, je demande aussi bien à Thierry MESSINA, le Directeur Comptable et Exécutif de me donner la liste réelle que je puisse la comparer au tableau et je demande également à la DTN puisque le matériel informatique va notamment aussi à l'extérieur aux cadres techniques. Bien sûr, on fait un rapprochement entre le tableau de la dotation et on fait un rapprochement entre l'inventaire physique. Ce que je peux vous dire c'est que normalement le matériel informatique, on l'amortit sur une période allant entre 2 ans et 3 ans. Donc quand vous regardez les 147 000 Euros, c'est du matériel qui a été acheté certainement peut-être depuis 5 ou 6 ans et bien sûr en parallèle quand vous regardez la dotation, alors j'ai pas regardé, je vais le faire en même temps que vous, le matériel était amorti pour un montant de 134 488 Euros donc sa valeur résiduelle était grosso modo 13 000 ou 14 000 Euros.

Mr ENGEL (Aquitaine) : D'accord et l'autre poste concernant les stocks d'ouvrages DTN à 40 000 Euros ?

Mr ALBE (Trésorier Général) : Oui, alors ça aussi, si vous voulez, vous viendrez me voir tout à l'heure, je vous donnerai la liste du matériel là aussi c'est quelque chose, c'est un travail de la CCF en particulier Mr François AIMON qui vient chaque année le 2 ou le 3 Janvier, pas plus tard parce qu'après il y a des opérations de vente ou d'achat qui se font donc c'est gênant pour pouvoir consulter le stock, il vient donc tout de suite après le 1^{er} Janvier et à partir de là, il fait l'inventaire, c'est lui-même qui le valorise et à partir de là, le détail, je peux vous le donner, je l'ai là, je suis à votre disposition, il n'y a aucun problème. C'est des ouvrages que la Fédération vend régulièrement à ses cadres techniques.

Mr COGNE (Directeur Technique National) : Excusez-moi. Pour compléter les propos de Christian ALBE, on a développer mais je reviendrai dessus tout à l'heure beaucoup d'outils de formation. Pour donner un exemple sur les cinq premiers mois de l'année 2005, on dépasse pratiquement, approche les 700 Euros de vente par mois de matériel donc c'est évident qu'on a besoin de stock et de réactualiser le stock systématiquement. Aujourd'hui quand on fait un Cd Rom sur une compétition, il y a eu les Jeux Olympiques, il y a eu un certain nombre des choses qui ont été fait ... qu'on tire maintenant à 500 000 exemplaires ... donc de fait, on a un stock.

Mr ALBE (Trésorier Général) : En ce qui concerne le bilan, pour reprendre, point important du bilan compte tenu du résultat, on en reparlera au moment du commentaire sur le compte de résultat mais compte tenu du résultat déficitaire qui s'élève à 30 508 Euros, sachez une chose c'est que notre situation nette s'est encore aggravée de façon négative en ce sens que et bien nous avons des fonds associatifs pour 142 388 Euros, on se retrouve de ce fait avec ... c'est à dire avec des pertes antérieures pour 276 000 Euros donc compte tenu du déficit de cet exercice, vous trouvez les chiffres que je viens de vous commenter, donc de ce fait notre situation nette, là où vous voyez un total 1 qui était de l'année dernière de - 131 281 Euros est passé à - 161 789 Euros. Ce qui revient à dire que nos actifs entre nos immobilisations nettes, nos actifs réalisables, on appelle ça les actifs circulants, c'est à dire la trésorerie ou ce que les gens nous devaient, sont inférieurs à nos dettes, on a plus de dettes que d'actif.

Donc ça, c'est quelque chose également, c'est certainement peut-être un vœu pieu, je le dis depuis de nombreuses années, mais c'est une situation qui doit se régulariser parce qu'on ne va pas pouvoir, tout à l'heure Madame MAHIEU notre Commissaire aux comptes va vous en toucher deux mots, on ne pourra pas continuer à présenter nos comptes de cette façon là et vis à vis du Ministère, c'est vrai que chaque fois qu'on va discuter à la convention d'objectifs, nous savons bien à tout prix il faut régulariser cette situation.

Pour régulariser cette situation, dans une entreprise commerciale, c'est tout simple, soit on fait une augmentation du capital, je ne pense que chez nous, si ça peut passer par une augmentation de nos recettes, sans problème, soit on s'engage à générer du bénéfice.

Donc, je pense que c'est cette deuxième, enfin, pas de bénéfice mais un résultat bénéficiaire, c'est pareil, voilà. Donc à partir de là, sachez que nous devons nous engager, nous mettre dans ce processus de régularisation. Voilà, en ce qui compte le compte, le bilan, le commentaire du bilan. Avez-vous des questions à me poser, sur les tableaux ?

Mr HIRTH (Alsace) : Euh, lorsque je prends le détail des comptes de résultat, dans les postes, disons sensibles, déplacements missions, frais postaux, frais de téléphone, etc, postes qui sont débattus régulièrement depuis 3, 4 ans à chaque assemblée générale, on nous dit l'année prochaine, ça ira mieux, on aura une diminution de ces

postes. Si je regarde simplement la ligne générale sans parler du détail des comptes, il n'en est rien, or les miches d'économies sont peut être à ce sujet là.

Mr ALBE (Trésorier Général) : Tout à fait, alors je vous accorde, je suis tout à fait d'accord avec vous, il est un fait certain que je suis le premier désolé de voir ses postes accroître de façon importante chaque année. Pour ce qui est des déplacements, nous avons mis en place, c'est un test. L'intervention d'une agence de voyages, il faut voir si cela va se concrétiser par des économies.

Pour ce qui est du téléphone, c'est vrai qu'il va falloir qu'on trouve une situation, dans les entreprises, j'ai pas peur de le dire, ils sont obligés d'en arriver là, c'est à dire que maintenant il faut que les gens se contactent très rapidement et y'a de plus en plus de portables et nous avons, qu'on fait bien souvent dans toutes les entreprises, je vois même dans ma propre entreprise, même mes collaborateurs, pour obtenir et pour avoir un client très rapidement, du poste fixe, ils appellent le 06 et là je vous dis pas les dépenses que ça peut engendrer.

Donc, là il va falloir qu'on trouve une solution qui va certainement être radicale, qui va certainement pénaliser le fonctionnement actuel mais il va falloir qu'on trouve quelque chose, c'est quelque chose qu'on ne peut plus admettre, c'est un poste, ce sont des postes qui sont de plus en plus importants chaque année, et il faut qu'on trouve la solution rapidement pour générer des économies.

Mais, je ne peux aller que dans votre sens, ça c'est clair.

Donc, pour parler, à nouveau du compte de résultat, sachez une chose, donc on arrive à un résultat négatif de 30 000 Euros, ce résultat aurait pu être évité. Je vais juste donner 3 ou 4 motifs de ce dépassement du résultat, tout en sachant que lorsque vous avez évoqué, je dis bien le budget 2004 ont été engagé, ça vous l'avez à la page 66, on va en parler tout à l'heure, ont été engagé à reconstituer partiellement notre situation nette, situation nette, je vous rappelle c'est le passif étant supérieur à l'actif, donc nous nous étions engagés à rééquilibrer nos comptes et pour rééquilibrer nos comptes lors de l'arrêté du budget 2004, il avait été prévu que le résultat bénéficiaire de 2004, que le résultat de 2004 serait bénéficiaire de 112 000 Euros.

Donc, nous avons un écart entre 112 000 Euros de résultat et 30 réellement effectué, nous avons un écart de 142 000 Euros, et là je peux vous dire quelles sont les lignes sur lesquelles nous avons dérapé, et pour lesquelles, je me suis exprimé déjà soit en Bureau Fédéral soit en Comité Directeur sur ces divers points. Comme vous, toujours sur ce tableau page 66, vous avez la comparaison entre le budget et le réalisé. Il faut savoir que la revue, et ben nous avions prévu un budget de 380 000 en charges, vous l'avez au milieu de la page, nous avons réalisé 420 000 soit un surplus de 40 000 Euros. Nous étions qualifiés pour les Jeux Olympiques et de 6 revues, il a été décidé à un moment donné de passer à 7.

Cela a généré une partie du résultat déficitaire de cette année.

Il y a eu la perte là aussi, de la Ligue Mondiale, la Ligue Mondiale a été bénéficiaire, pour la 1^{ère} année cette année la Ligue Mondiale a été déficitaire. Cela a généré 23000 pertes pour des raisons diverses que je n'ai pas à exposer ici.

Lors du déménagement, nous avons repris bien sûr tout ce qui est du matériel, mais nous avons eu 24000 de rebus.

Autre poste important qui nous touche et qui en définitive a été régularisé, c'est les ATR/ATD. Donc les ATR/ATD, sachez que nous nous étions engagés vis à vis des Ligues. Et l'année dernière, on a eu la désagréable surprise pour les ATR/ATD, le financement et la subvention qui représentaient 35 000 Euros, le Ministère nous a dit sur cette ligne, on vous suit pas, on s'est battu pendant de nombreux mois, Michel est intervenu, on ne vous suit pas donc à partir de là cette ligne là, il a fallu que nous Fédération après de nombreux débats, nous vous l'avons accordé mais pour nous il a fallu que nous le prenions sur nos fonds propres, à partir de là ça a généré puisqu'on n'avait pas la ressource, en contre partie.

Vous verrez également que dans nos produits, on a une chute en 2004 importante de l'ordre de 20 000 Euros des publicités que l'on fait sur la revue. Donc ça aussi, on avait pensé équilibrer sur la revue, on a eu le phénomène du numéro supplémentaire et nous avons eu en plus de ça un manque de ressources du fait que y'a eu moins de publicité de faite sur les revues. Voilà en ce qui concerne l'explication du compte de résultat. Donc, je me tiens à votre disposition pour toutes précisions sur ses tableaux qui vont de la page 6 à et ensuite qui sont repris à la page 66 indique qu'ils sont repris de la page 98 à 103, pardon. Après le compte de résultat vous avez les annexes, vous savez que toute production de bilan doit être accompagnée d'annexes comptables, c'est une obligation de la législation. Donc à partir de là, nous avons les annexes qui justifient en grande partie les principaux comptes qui ressortent soit du bilan, soit du compte de résultat.

La Parole est donnée à Mme Jocelyne MAHIEU, Commissaire aux Comptes.

Melle MAHIEU (Commissaire aux Comptes) : Bonjour Mesdames, Messieurs. En définition de ma mission qui nous a été confié par ... Fédéral, nous présentons notre rapport de Décembre 2004. Pour le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française de Volley-Ball, ça a été donc joint au rapport que vous avez dans la plaquette qui vous est présentée, la justification de nos appréciations et vérifications spécifiques des informations prévues par la loi. Des comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur et il nous appartient sur la base de notre titre estimer tous ces comptes. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre ... permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportaient pas d'anomalies significatives. Nous estimons que le contrôle est une base raisonnable, a donc été estimé fiable. Dans notre rapport du 10 Mai 2004 relatif à l'exercice lourd le 31 Décembre 2003, nous avons formulé une réserve du fait de la situation nette négative constatée à l'issue des ... années 2002 et 2003. A l'issue de notre mission relative à l'exercice 2004, qui conduit à constater à nouveau un résultat négatif de 30 070 Euros, nous maintenons notre réserve. En effet, ... les capitaux propres, situation nette ..., les capitaux propres de la FFVB au 31 Décembre 2004 demeurent négatifs pour 161 800 Euros. Le déficit de l'année 2004 met en évidence les difficultés d'équilibrer le résultat financier, les produits d'exploitation pourtant globalement en augmentation, pour cette période, n'ayant pas compensé les charges exceptionnelles non budgétées, revue supplémentaire, aides aux niveaux des Ligues, résultat déficitaire ...

Melle MAHIEU (Commissaire aux Comptes) : (*Problème de micro rendant inaudible l'intervention*) ... ou au moins équilibrés. Sous cette réserve, nous percevons que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle aux résultats des opérations, ainsi que la situation financière

Mr PELLAN (Président) : Et bien écoutez, je crois que, en votre nom, vous permettrez de remercier notre Commissaire aux Comptes, Madame MAHIEU pour la qualité du service rendu et la pertinence de son analyse. Nul doute, je me permettrai de rebondir sur ses recommandations auxquelles l'ensemble du Bureau adhère complètement. Nous avons la chance d'avoir une grande rigueur dans le suivi budgétaire de la Fédération. Il est clair que, au niveau des procédures, le travail qui a été mis en place par notre Trésorier Général est de qualité puisque l'ensemble des procédures sont respectées, néanmoins nous nous devons d'être aussi sans doute encore plus pertinents sur le choix de nos investissements, c'est important pour éviter ce que je vais appeler un certain nombre de dérapages que nous avons de temps de temps quelques difficultés à maîtriser. Notre soucis sera pour cette olympiade tout en étant volontariste sur cette nécessité de réorganiser, de remodeler notre fédération, il nous faudra garder à chaque fois bien en tête que de l'autre côté ce crédit dont nous aurons besoin, cette crédibilité dont nous aurons besoin passera aussi par notre capacité à avoir, notre capacité à rééquilibrer globalement les comptes de la Fédération Française de Volley-Ball. Je vous dis encore merci pour votre travail et votre assistance.

(Applaudissements)

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : donne le résultat du vote du budget qui a été adopté.

Résultat du vote	
Voix en séance : 3648	
Pour :	3560
Contre :	/
Abstentions :	88 Bourgogne (2) – Basse-Normandie (1)
→ Adoptée à la majorité	

(Applaudissements)

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Alors je vous propose donc de changer un petit peu l'horaire de l'Assemblée Générale, tout en vous donnant le nombre de voix du Rapport Moral qui a donc été adopté par 3208 voix Pour et 440 abstentions.

Puis, le Président donne la parole à Mr COGNE, Directeur Technique National.

Mr COGNE (Directeur Technique National) : Merci, Président. Donc, je vais essayer en vingt minutes, ça va faire un petit peu juste, mais je ne voudrais pas que, mais en principe après le repas c'est toujours plus difficile parce que les gens dorment un peu et je voudrais que ça soit un peu un débat et un échange. Alors, il y a des éléments de mon exposé qui ont déjà été vus ce matin de par les exposés des chargés de mission, sur quelques éléments et quelques slides comme m'a demandé Laurent MOREUIL, on s'arrêtera un petit peu plus précisément pour amener des éléments comparatifs, amener une réflexion et peut-être lancer un débat au niveau de l'AG. Voilà, donc, l'action de la Direction Technique, je vais essayer de la repréciser dans un premier temps, ça me semble important. Vous n'avez pas les slides à l'intérieur du dossier mais ils seront mis dans le compte rendu de l'Assemblée Générale. Nous nous inscrivons nous systématiquement dans une stratégie d'anticipation.

Aujourd'hui, la Direction Technique, le Directeur Technique que je suis doit mener une réflexion d'ores et déjà sur 2012 et 2016.

C'est notre lieu et c'est état d'être, si vous voulez par la mission qui nous est confiée, d'un côté par le Ministère des Sports, et de l'autre côté en application au niveau de la Fédération Française de Volley-Ball. Systématiquement, on positionne les enjeux et on essaie de placer les perspectives. Dans ce cadre là, il y a une amélioration de nos relations, donc on est quand même chanceux parce qu'on a quand même réussi à garder un Ministère des Sports.

Avant d'hier 13H00, il n'était pas sûr qu'on ait encore un Ministère des Sports donc dans le cadre du remaniement, bon les choses n'ont pas changé donc elles sont maintenues en l'état et il est vrai que le groupement sportif dans son ensemble et on a été interrogé par le Cabinet du nouveau premier Ministre, d'ailleurs à ce moment là, pour voir quel était le niveau d'employabilité, j'en ai parlé un petit peu ce matin, du Volley-Ball dans le cadre de l'ensemble des sports collectifs.

Donc ça c'est quelque chose d'important sur lequel on reviendra tout à l'heure et on fera un certain nombre de propositions, un certain nombre d'échanges à ce niveau là. En ce qui nous concerne, concernant la Direction Technique Nationale, y'a des choses que j'avais exposé dans le bilan de la précédente olympiade lors de l'Assemblée Générale de la Grande Motte, on va passer rapidement dessus. J'avais fait un état des lieux donc l'état des lieux, c'était le positionnement des cadres, combien de licenciés par Ligue, combien de conseillers techniques sportifs, agents de l'état mis à disposition, nous étions. Combien de cadres ATR, ATD que les Ligues pouvaient avoir à leur disposition, en sachant que ça fait un petit moment qu'on essaie de travailler sur une véritable politique de l'emploi. Aujourd'hui, y'a une volonté politique à ce niveau là donc notre objectif est de l'accompagner et d'essayer de faire en sorte qu'elle soit la plus efficace possible. Ça c'est la situation vis à vis des lettres de missions qui donc pour les cadres techniques courent en gros du 1^{er} Septembre jusqu'au 30 Juin, en sachant qu'ensuite il y a l'évaluation des cadres, un certain nombre de dispositions, redéfinitions des missions pour repartir sur l'année ou sur l'olympiade par rapport à, à leur objectif.

Notre objectif est le suivant : Aujourd'hui on a 3 secteurs de haut-niveau, et on a toute une partie, toute une partie développement, techniques régionales, assistants techniques régionaux et départementaux qui ont été mis en place d'ailleurs par mon prédécesseur, et puis tout un service formation et depuis maintenant 2 ans, en 2002, un service pôle ressources. Tout ça s'articule dans un ensemble, j'ai pas voulu mettre tous les noms mais c'est en gros par bloc. Si on regarde le tableau et si on regarde simplement les masses, on s'aperçoit qu'on est complètement fourni sur les secteurs masculins, qu'on a eu et j'avais évoqué dans les précédentes assemblées générales les difficultés d'encadrement du secteur féminin, on a beaucoup travaillé à la formation des entraîneurs féminins à leur accompagnement, au repositionnement d'un certain nombre de cadres sur le secteur féminin, et aujourd'hui, ce que j'avais évoqué à l'assemblée générale me semble-t-il c'était celle de Saint-Malo sur l'encadrement féminin, et bien on a exactement le même problème au niveau du Beach aujourd'hui. Aujourd'hui sur le Beach, on le verra tout à l'heure, on a un déficit d'encadrement et il nous faut partir dans la même stratégie de formation et d'accompagnement de l'ensemble de la stratégie, que ça aille de la formation, à la détection et aux équipes de France. Ensuite, ce qui est important, c'est à chaque fois, le, la mission du Directeur Technique fixe les missions de l'ensemble des cadres de l'état mis à disposition.

Donc de l'ensemble des cadres techniques. Donc, si vous voulez en listant les missions qui sont effectivement fixées dans la mise à disposition du corps des cadres, vous avez effectivement la déclinaison forcement des missions qui doivent être appliquées au niveau régional de par les cadres techniques qui sont mis à disposition de l'état auprès de votre, de votre Ligue, que ça soit sur les filières, ou que ça soit sur les plans de développement. C'est pour ça que je vous les ai mis, vous les aurez dans le document de synthèse de l'AG de manière à ce que vous ayez l'ensemble des dispositifs. Donc, il est de notre rôle de préparer un plan de préparation, comme je l'ai dit tout à l'heure pour les Jeux Olympiques de Pékin, pour les Jeux Olympiques de 2012, que tout le monde espère à Paris, pour toutes les grandes échéances internationales, dans les deux activités olympiques, bien

entendu. Assurer l'ensemble des directions de l'Equipe de France, mettre en place et valider les filières d'accès au haut-niveau, c'est fondamental pour nous, c'est la mission essentielle qui nous est confiée par l'état, c'est travailler sur la détection, alimenter les équipes de France, dans les deux disciplines aussi. La Commission Nationale du sport de haut-niveau, c'est une commission où on doit systématiquement défendre les intérêts, de notre stratégie que ça soit sur la détection, jusqu'aux filières, jusqu'au secteur professionnel.

Et bien entendu, un secteur qui est important, qui est l'insertion sociale et professionnelle, entendez par là toute la reconversion de nos athlètes. On a eu un déficit de reconversion, on a travaillé un petit peu depuis deux ans sur ce domaine là, on en fera un point tout à l'heure. Dans le domaine du sport pour tous, ben c'est avec vous même et bien entendu l'ensemble des directions régionales, projets de développement, la coordination des ETR, la réglementation sportive qui est déclinée auprès des fédérations sportives scolaires, Unss, on reviendra tout à l'heure dans les affinitaires.

Dans la formation, Jean-Charles en a parlé, mais il est de notre responsabilité non seulement de développer l'emploi mais de développer aussi toutes les formations et de les réactualiser systématiquement. On a un gros travail pratiquement à toutes les olympiades de réécriture des documents de formation, de réécriture des contenus, d'essayer de voir si les contenus correspondent ou non avec les objectifs qu'on s'est fixés, répondre effectivement aux attentes des gens qui sont sur le terrain dans l'exercice de leur fonction, que ça soit au niveau de l'encadrement de la Direction Technique mais que ça soit aussi au niveau de l'encadrement dans les clubs, ça c'est fondamental.

Après dans le domaine de l'encadrement technique, et bien on a toutes les animations, donc ce qu'on a vu tout à l'heure c'était l'équipe technique nationale, ensuite pour chaque région, il y a une équipe régionale où vous êtes maintenant bien tous familiarisés avec ses processus bien entendu en sachant que le Directeur Régional demande systématiquement dans le cadre de vos conventions avec vos Ligues que l'équipe technique régionale soit opérationnelle, qu'elle puisse être déclinée en terme d'actions, en terme de moyens et effectivement les comptabilités ou les subventions correspondent aux dispositifs de ses conventions dans le cadre des équipes techniques régionales.

Ensuite, il est de notre mission aussi d'assurer la formation continue des colloques, des conseils techniques sportifs avec la mise en place non seulement de formation professionnelle continue, mais aussi d'un colloque des cadres annuel. On reviendra dessus tout à l'heure puisque c'est important, le colloque c'est un petit peu le point d'ancrage de l'année suivante, les bilans, les états, et on verra un petit peu certain nombre d'états. Avec le Médecin fédéral, et bien on travaille main de la main, pour essayer effectivement d'animer un réseau d'experts, c'est important, on a beaucoup travaillé sur l'encadrement des équipes de France, on peut dire aujourd'hui que les équipes de France sont accompagnées systématiquement, peut-être pas par un Médecin sur tous les stages mais au moins un kiné sur tous les stages, par contre en compétition, on est accompagné totalement et sur certains compétitions même, on arrive à doubler les postes parce que y'a des gros volumes et ça c'est important pour nous.

Une politique de recherche aussi, hein Richard, puisqu'on a fait plusieurs dossiers de recherche qui permettent effectivement d'améliorer, de comprendre, de travailler sur des processus d'athlétisation avec les kinés et les médecins en liaison avec les préparateurs physiques.

Et puis bien entendu, avec le Trésorier et le Président de la Fédération, actuel garant et bien de tout l'argent de l'état mais je pense que la Commissaire aux Comptes l'a signalé tout à l'heure et bien entendu les aides personnalisées, aider donc les sportifs de haut-niveau dans le cadre de leurs actions. Alors, nos objectifs à nous, ils sont simples par rapport à, ils ont été fixés bien entendu par le plan politique hein, mais on a gros travail de structuration du Beach, ça fait des sujets de discussion, on en a encore eu hier, il faut véritablement qu'on mette en place une stratégie pour l'avenir et on a pris un engagement au niveau du Ministère de faire en sorte qu'au niveau masculin et bien on valorise les acquis et qu'on puisse à nouveau être présent sur l'ensemble des podiums internationaux, ou au plus près possible au niveau des podiums internationaux en sachant que les filières de haut-niveau doit effectivement concourir à mettre en place ce dispositif.

Je voulais juste faire un petit aparté, les 4, les 8 équipes qui ont été présentes dans le 1/4 de finale à Sydney étaient présentes dans les 1/4 de finale à Athènes. Et notre objectif par rapport à 2004 en masculin, c'est d'être présent à Pékin parce que c'est important pour nous, y'a, les jeux olympiques c'est un autre monde, nos joueurs quand ils sont arrivés, on a beau être vice-champions d'Europe et médaille de bronze aux championnats du monde, les jeux olympiques c'est un autre monde, c'est une autre sphère, c'est des athlètes mythiques que les joueurs voient de manière épisodique ou à la télévision au niveau mondial et qu'ils rencontrent d'un seul coup dans un espace commun et tout ça fait que, cette expérience acquise sur Athènes, on doit impérativement la pérenniser sur Pékin.

Il est clair que notre objectif c'est de nous qualifier sur Pékin pour être performant et performant aussi parce qu'on aura des gens, des jeunes joueurs qui auront pris l'habitude de ce type d'événement, qui sont hors du contexte des championnats du monde et championnats d'Europe. Quand on est dans notre monde, Championnats du monde, championnats d'Europe, on est entre nous, on est entre équipes de volley, qui se connaissent, qui se fréquentent sur l'ensemble de l'échiquier international et mondial.

Quand on est aux jeux olympiques, c'est autre chose. Et là, nous, notre objectif maintenant c'est d'arriver à pérenniser cette position là. On en est loin pour les filles mais on va y arriver, c'est un projet sur 8 ans. Bon, effectivement le reste, stratégie de développement, garantir aux licenciés les meilleures conditions de pratique à l'enseignement de qualité, mais ça c'est forcément en liaison avec ce qu'on a dit précédemment, c'est de proposer une politique de l'emploi. Au niveau de la proposition de la politique de l'emploi, je crois qu'il va falloir qu'on ouvre un dossier. C'est un peu une proposition, c'est une idée.

On a aujourd'hui, mis en place un pôle ressources, on a des outils, on est capable d'avoir des entretiens, on est capable d'avoir de la formation.

Aujourd'hui, on est assez faible en tant que fédération pour l'instant mais j'espère on va y arriver, pour arriver à pérenniser les emplois concrets. Et vous connaissez les difficultés pour créer des emplois, les moyens financiers qui sont dégagés, les supports budgétaires qu'il faut aller chercher, il est clair qu'il va falloir qu'on se mette à la fois dans un processus de comptes pérennisation des emplois qu'on va créer.

Si on crée 40 emplois aujourd'hui dans les objectifs politiques, ça veut dire que demain ces 40 emplois deviennent ... il faut qu'on soit plus sur des contrats ou sur des emplois qui soient des emplois précaires pour assurer notre développement.

Ca c'est fondamental. Donc il va y avoir une réflexion pour comme mène une réflexion avec l'ensemble des groupes des chargés de mission et au niveau budgétaire aussi pour faire en sorte qu'il y ait un compte pérennisation qui petit à petit se mette en place sur cette olympiade pour faire en sorte qu'à la prochaine olympiade les emplois qui seront créés d'ici 2008 soient pérennisés. Ca ça me semble important. Ensuite sur la convention d'objectifs. La convention d'objectifs c'est le gros

Il y a une stratégie fédérale qui est posée pour l'olympiade, ça fait partie du projet politique, il a été exposé, il a été valorisé par le Président auprès du Ministre et auprès de la Directrice des Sports et puis ensuite il y a la déclinaison annuelle et à partir de là, y'a la défense de nos intérêts dans ce cadre là. Donc, là c'est un tableau général et si vous voulez, ce tableau général, pour la performance, il est décliné comme ça, c'est à dire que nous avons les collectifs, les équipes de France en jeunes, France, espoirs, qui sont 3 catégories de classification, vous avez à peu près les mêmes classifications au niveau régional. Le projet a 4 ans et puis ensuite les activités par collectifs, les activités par filières, les formations, l'exceptionnel, le suivi médical et les aides à l'emploi. L'aide à l'emploi sur le haut-niveau et sur la performance, c'est comment, quel contrat de préparation olympique, pour quels types d'objectifs.

Aujourd'hui, on le verra tout à l'heure on est un peu en déficit là-dessus, on a fait les demandes, on n'est pas encore accompagné.

Et sur le développement, c'est un peu la même organisation, on a un projet à 4 ans, un projet qui concerne l'organisation nationale, la structuration territoriale, le développement du grand nombre, et le développement d'un service de qualité. Et à chaque fois dans ces 2 rubriques, dans ces 4 rubriques, vous avez un, les projets qui doivent être maintenus par rapport à l'olympiade des 4 ans, donc c'est, on va dire les activités qu'on appelle permanentes puis dès qu'on met en place un projet nouveau, et bien il faut qu'on arrive à le justifier.

Tout à l'heure, Patrick, tu parlais des, des développements des pratiques au niveau des populations handicapées. On a sollicité Gil PELLAN en réunion de convention d'objectifs, a sollicité une aide à ce niveau là, on n'a pas encore obtenu grande chose, mais on a obtenu une petite somme d'argent, mais ça veut dire qu'aujourd'hui il faut qu'on soit en capacité de la justifier, de l'argumenter, parce que la loi de finances nous impose systématiquement dès qu'on a maintenant un crédit qui est affecté sur une ligne, et bien effectivement d'en assurer un projet conçu et cohérent avec un projet de suivi de cette mise en œuvre.

On ne peut plus obtenir de l'argent, et vous le voyez bien vous dans vos régions de respecter à ce niveau là, c'est important. Au niveau du développement des activités médicales, Richard, on peut dire aussi qu'on a obtenu un soutien du Ministère, sur un logiciel de gestion et de suivi des sportifs de haut-niveau qui va être amorti sur 3 ans c'est à dire que tous les jeunes qui rentrent dans les filières à l'issue des centres régionaux d'entraînement et qui rentrent dans les pôles sont effectivement évalués médicalement et donc grâce au travail de Richard et à notre lobby auprès du Ministère, on va pouvoir acquérir un logiciel de gestion et de suivi qui sera suivi régulièrement

par un médecin de l'équipe de Richard qui viendra de manière, pas permanente mais d'une manière assez régulière au niveau de la fédération pour assurer ce suivi. Ca c'est fondamental, voilà. Ensuite, on va passer maintenant sur la préparation olympique.

Sur la préparation olympique, je vais commencer par le Beach Volley parce que c'est effectivement là où on risque d'avoir certes beaucoup d'objectifs mais un certain nombre de difficultés. Pourtant les résultats sont là, les résultats sont là, on a à faire à une grande motivation de la part des acteurs de terrain, on a à faire à, on va dire, à une engouement mais malheureusement il va falloir qu'on travaille sur l'encadrement.

Qu'est-ce que je peux dire ici. Aujourd'hui, on a une équipe qui est positionnée en filles. Par rapport à Pékin, il faut qu'on reconstruise 2, 3 paires susceptibles d'intégrer le Main Draw, le Main Draw donc le classement des athlètes qui leur permette d'avoir le nombre de points nécessaires et suffisants pour intégrer, on va dire, les jeux olympiques de Pékin.

Pour vous donner une idée sur le niveau de pratique. Pour être qualifié à Sydney, il fallait à peu près 400, 450 points par équipe pour être qualifié à Sydney. Pour être qualifié à Athènes, il fallait 1200 points. La qualification aux jeux olympiques de Beach se joue sur 2 années pleines, du 1^{er} Janvier 2007 jusqu'au 14 Juillet 2008, sur 36 étapes, et sur le meilleur classement des 8, sur les 8 étapes parmi les 6, 36 sur deux années incluant les championnats d'Europe et les championnats du monde, avec bien entendu les bonus de points qui sont attribués en fonction des différentes étapes. Il faut donc que Kadjo/Arjona n'ont pas été à Athènes, dès qu'on est commencé la stratégie de qualification en Février/Mars 2003 pour 12 points c'est à dire même pas un set. Pour 12 points, notre paire féminine n'a pas été aux jeux olympiques, alors qu'on a mis en place une stratégie de qualification, un peu tardivement certes, mais aux forçeps et on a raté pour 12 points la qualification olympique.

Et paradoxalement compte tenu de leur positionnement, on aurait peut-être pu là aussi faire quelque chose ou au moins passer 1 tour ou 2 avec cette paire là. Donc, voilà notre difficulté et la grande difficulté pour les qualifications au Beach, ce qui peut vous paraître un petit peu étrange mais qui est la réalité des choses. Vous aurez les résultats aussi au niveau des garçons. Alors on a eu une équipe comme l'a dit le Président dans son discours introductif qualifié aux jeux olympiques grâce à son ranking et à son antériorité. Mais c'est pareil aujourd'hui on ne peut plus quand on voit le niveau de pratique des Beacheurs, notre objectif aujourd'hui c'est d'avoir une filière commune de détection et puis d'avoir les meilleurs potentiels Beacheurs, les meilleurs potentiels Beacheurs sont aussi les meilleurs potentiels de la salle. Les difficultés auxquelles on est confronté c'est que d'un point de vue alimentaire aujourd'hui on n'arrive pas forcément à positionner les paires sur le circuit pour qu'elles puissent effectivement vivre de leur activité pour l'instant. Et on a un gros travail de positionnement à ce niveau là à mettre en œuvre avec les jeunes qu'on va déterminer et les paires qu'on va déterminer. Alors notre stratégie c'est effectivement de monter et de remplir les effectifs de Cadets à A' en masculins et en féminins avec des stages d'été, avec un principe de participation en fonction du niveau des équipes, qui nous a amené par exemple en travaillant avec certaines pôles espoirs à avoir des places de 4^{ème} ou de 5^{ème} aux niveaux mondial ou européen au niveau des jeunes garçons.

Et comme vous le savez être vice-champions du monde de - 21 avec les jeunes filles qui maintenant sont entraînées pratiquement régulièrement. Mais l'activité Beach internationale, ce n'est plus maintenant le transfert de la pratique de la salle sur l'été, c'est fini, l'activité Beach internationale, c'est 12 mois sur 12. 4 heures par jour minimum si on veut arriver à faire quelque chose de cohérent. Et arriver à avoir 2 équipes à Pékin et rentrer dans les 9, ça va supposer qu'à l'issue de la saison internationale 2006 c'est à dire à partir du mois de Septembre 2006, on soit en ordre de marche avec 3 paires garçons, 3 paires filles, pour jouer la concurrence pour pouvoir accéder au ranking, au meilleur ranking possible pour pouvoir se qualifier pour les jeux olympiques, être dans les 24 meilleures paires. Ensuite par rapport à la filière, on verra le slide tout à l'heure. Aujourd'hui, on a un souci crucial et je l'ai dit tout à l'heure d'encadrement, on a 3 personnes actuellement pour couvrir 24 équipes. La préparation olympique, la coordination nationale, le suivi des pôles, la détection, la formation des cadres. C'est un peu un niveau de synthèse qui avait été repris dans le document de travail de Christophe. Aujourd'hui le Ministère paradoxalement nous accompagne très fortement sur la présentation du Beach parce qu'il pense qu'on peut effectivement nous positionner, avoir un résultat donc ils sont intéressés par le développement de cette discipline olympique à très haut niveau et aujourd'hui la subvention du Ministère nous couvre tout juste les besoins pour participer aux World Series, quand vous allez au Japon, c'est pour une paire, c'est tout de suite 4000 Euros pour 2 joueurs plus un entraîneur donc c'est quand même un budget très conséquent. Et on manque un petit peu aujourd'hui de budget pour la préparation et les stages et on manque aussi de lieux de pratique, c'est quelque chose qui est dans le projet donc je pense qu'on devrait pouvoir le faire progresser. Alors aujourd'hui on travaille sur le principe suivant.

C'est que la détection masculine 6x6 et Beach est commune pour les garçons, la détection féminine est commune. Philippe SALVAN qui a tourné dans l'ensemble des régions et que vous avez vu, travaille aussi bien pour la détection, l'alimentation des filières en garçons masculins 6x6 qu'en Beach Volley. Et de temps en temps,

on recrute sur certains pôles ou sur certaines filières, on recrute des joueurs, des jeunes joueurs à potentiel pour le double projet, masculins et Beach et à un moment donné, ils vont se déterminer d'un côté ou de l'autre en fonction des résultats et en fonction des choix. Mais notre objectif de participation aux jeux olympiques de Pékin, c'est de taper dans les 30 meilleurs joueurs français et aujourd'hui dans la liste des 30 meilleurs joueurs français, on a que des joueurs professionnels de 6x6 masculins. C'est un état d'esprit qu'il faut qu'on arrive à imputer, c'est un petit peu plus facile chez les filles parce que le système alimentaire des joueurs professionnels féminines est moins important donc il est très facile. Une paire comme Kadjo/Arjona, on peut dire que maintenant qu'elles sont positionnées dans le Main Draw de manière régulière, on peut estimer qu'elles ont, on va dire, un système alimentaire que les gains qu'elles gagnent sur le circuit, vous pouvez les trouver sur le site Internet de la FIVB, leur permettent effectivement de vivre de leur activité. Mais ces 2 joueuses sur l'ensemble des joueuses aujourd'hui en France. Alors ensuite par rapport à nos filières, on a créé, je préfère plutôt passer à la carte. Alors où on en est aujourd'hui.

Aujourd'hui en Beach, on a un pôle France à Toulouse donc 3 terrains permanents, 3 terrains permanents de Beach Volley de très haute qualité internationale, d'accord. Au niveau de la pratique, on va avoir une halle des sports qui va nous être dédiée pour 1/3 avec pareil un terrain de Beach Volley, des terrains de Beach Volley indoor qui vont nous permettre d'avoir 12 mètres pour avoir une préparation, etc. Donc Toulouse, le Creps de Toulouse a fait le nécessaire, donc on aura un pôle France masculins, féminins et un pôle espoirs féminins. Ensuite on a un pôle espoirs de Beach masculins et féminins à Dinard qui effectivement est bien positionné, où il y a un projet de terrain extérieur qui va voir le jour en Septembre 2006 et ensuite une salle couverte à terme qui va voir le jour aussi. Un centre national d'entraînement, alors des centres nationaux d'entraînement pour l'instant qui sont identifiés, on essaie d'en positionner un sur Paris alors pour l'instant il y a l'Insep mais on voudrait bien récupérer du côté de Bagnolet, du côté de la banlieue peut-être une friche industrielle pour essayer de faire en sorte qu'on ait une structure couverte permanente d'entraînement. C'est important pour nous notamment dans le transit des World Series au niveau international.

A Marseille, on a un site permanent d'entraînement maintenant qui est labellisé avec les instances et les collectivités territoriales. On a aussi un centre national d'entraînement qui est en train de se monter sur Montpellier dans le cadre de la reconversion de notre paire olympique Canet et Hamel. Et puis ensuite on a des pôles espoirs dont la vocation est d'assurer une formation complémentaire 6x6 et Beach sur des sites pratiques qui sont conséquents. Montpellier, Lyon, Boulouris pour les filles, et Bordeaux où on demande systématiquement aujourd'hui d'avoir une formation complémentaire d'Avril à Juin et de Septembre à Octobre sur le Beach Volley. Et enfin pour les Dom/Tom, ce qui est important pour nous parce que les Dom et les Tom, on va dire, fournissent beaucoup, beaucoup d'espoirs et de potentiels pour nos filières. Donc on va avoir mais ça, ça a été labellisé par le Ministère, une labellisation pour le pôle Espoirs, au départ il y avait une appellation qui disait pôle Dom/Tom, en réalité cette appellation n'existe pas, n'existe plus, vous allez avoir le label pôle espoirs, par contre au lieu d'être un label pôle espoirs masculins et féminins, vous allez avoir un label pôle espoirs mixte qui vous permettra d'avoir des garçons et des filles qui ont, on va dire, des maturations différentes, qui peuvent être un peu plus âgés, qui peuvent être un peu plus jeunes pour leur donner des habitudes de formation avant qu'ils intègrent des filières en métropole. Donc ça, c'est important, ça c'est fait, c'est labellisé, à partir du mois de Septembre cela va être valable. Donc cela concerne La Réunion, la Martinique, pour l'instant et bien entendu la Guadeloupe avec la volonté de développer encore d'autres structures si jamais on a la possibilité de le faire. Donc, pôle espoirs mixte, avec un double projet de formation, Volley-Ball 6x6 et Beach Volley, d'accord Lucie par rapport à ta question que tu m'as posé ? Voilà. Ensuite, en ce qui concerne les féminines, on a un véritable enjeu, vous aurez un véritable enjeu pour 2012. Les gens, enfin si on dit aujourd'hui qu'on va être aux jeux olympiques de Pékin, moi je vous dis c'est du miracle, y'a peut-être Pierre REYNAUD qui le croit en tant que sponsor GPA de l'équipe de France féminine. Mais pour moi, je dis que c'est un miracle. Il faut être clair que, on est en train de créer une image, on est en train de rechercher des jeunes potentiels, on est en train de sortir des jeunes filles à potentiel parce qu'on a fait un gros travail de détection mais d'un autre côté aujourd'hui être à Pékin, c'est du miracle. Donc, tout va être axé sur une politique de formation sur 8 ans pour les filles avec des gabarits, avec un certain nombre de choses. Donc, GPA est parti pour 8 ans auprès de l'équipe de France féminines, d'accord ? Alors, on a au niveau des Cadettes, on n'a pas réussi à, on aurait voulu gagner un petit peu une étape en essayant de se qualifier directement aux championnats d'Europe cadettes, on n'a pas encore franchi ce pas là parce qu'on a des jeunes filles qui sont pas dans un niveau de compétition ou une qualité de jeu qui leur permet d'être dans un esprit de gagne systématique ou d'accrocher. Ça commence à venir mais c'est encore un petit peu faible. Donc, il faut qu'on travaille aussi sur l'état d'esprit à ce niveau là. Et donc, surtout ce qui est important pour nous, ce qui a bien été fait, c'est un programme de formation des cadres. On ne peut pas, à un moment donné, s'occuper de jeunes filles ou les détecter, ou les former simplement parce qu'on fait du Volley-Ball. Non, une jeune fille qui a un gabarit, qui a besoin d'affectation, elle a besoin d'un encadrement spécifique, elle a besoin d'une préparation physique spécifique. Et tout ça, c'est quelque chose qu'on essaie de mettre en œuvre. Alors pour 2005, si on accède au 3^{ème} tour, c'est à dire si la semaine prochaine en Grèce on termine 1^{er} ou 2^{ème}, on a réussi notre objectif au niveau de l'équipe de France féminines. Et je peux vous dire qu'elles y croient les filles. Si on gagne le tournoi de qualification CEV, alors qu'est-ce que ça suppose ces deux premières lignes, ben comme vous l'a dit

tout à l'heure, je sais plus si c'est Eric DANIEL ou, aujourd'hui on est obligé de travailler sur un groupe de 24 filles, on l'a pas ce groupe de 24 filles c'est à dire qu'entre les plus matures des joueuses internationales aujourd'hui et les moins matures, y'a pratiquement 2 générations d'écart. C'est à dire qu'on a une équipe de France, 24 jeunes filles qui vont concourir sur le TQ CEV en même que le Tournoi de Qualification aux Championnats du Monde avec 2 générations d'écart, c'est un véritable challenge qu'on s'est lancé, je pense qu'on va réussir. Donc en Finlande si jamais on va, je pense qu'on fera pas le résultat en Finlande qu'on a fait à Lyon l'an dernier. Par contre, si on gagne j'espère un match et un set, on terminera en très très bonne position pour se repositionner pour le Championnat d'Europe 2007, d'accord. Mais notre objectif principal c'est de gagner un maximum de points par rapport au positionnement mondial puisque si on passe le 2^{ème} tour de qualification aux championnats du monde, on va passer en gros de la 56^{ème} place de positionnement en filles à peu près la 18^{ème}, 22^{ème} place au niveau mondial. Donc, c'est ça notre objectif sur ce positionnement parce qu'après ça veut dire que dans les têtes de chapeau ou dans les tirages au sort, on sera mieux positionné. Parce qu'actuellement on est obligé de faire un exploit, ce qui a été le cas à St-Dié, le match contre la Belgique, ça a été un exploit, la Belgique était aux jeux olympiques. Les individualités de la Belgique étaient plus fortes que les nôtres. Tous ceux qui ont vu les matches ont pu l'apprécier, d'accord. Alors qu'on a eu un peu de chance par rapport à ça, mais d'un autre côté c'est aussi en créant un petit peu cette dynamique qu'on va arriver à avoir cette chance. Ensuite, alors pour réussir notre objectif, on essaie de rassembler, de donner un petit peu plus de poids à nos filières, on le verra tout à l'heure dans le schéma, mais au niveau féminins et au niveau masculins, tout en laissant un pôle espoirs puisque c'est un projet que j'avais débattu avec Jean-Louis LARZUL à l'époque, on va essayer de faire en sorte qu'à Chatenay, on ait un groupe plus important, c'est à dire que c'est 44 jeunes qui vont être accueillis à Chatenay, 2 groupes, 1 groupe large garçons, 1 groupe large filles qui va concerner des espoirs régionaux mais aussi un pôle France pour les meilleures Cadettes qui vont être rassemblées à un moment donné. Donc 44 jeunes, on sera le 1^{er} sport sur le Creps de Chatenay en terme d'accompagnement, d'accueil et de formation. Ça a été aussi validé par le Ministère mardi dernier. Si, un autre point qui est important. Wattignies par exemple. Wattignies, on était sur un pôle mixte, je préfère prendre un peu de temps pour préciser les choses parce que ça touche plusieurs régions. Wattignies, on était sur un pôle mixte, donc il a été acquis le fait aussi mardi dernier que maintenant on avait un pôle garçons et un pôle filles. Ce qui veut dire qu'aux niveaux de financements régionaux, et bien ça va permettre et ça permettra au Creps et à la Ligue d'avoir un peu plus d'aisance pour le financement du pôle. Alors qu'un pôle mixte, ça n'avait plus aucune signification. Donc, Claude, il va falloir qu'on agisse très très fort là-dessus, d'accord. Bon, je vais passer là-dessus. Nos objectifs, bon on les a vu à peu près. Je pense qu'il faut qu'on se positionne sur une compétition internationale forte 2009, 2010 en France, de toute façon on sera obligé si on a les jeux olympiques le 6 Juillet, on sera obligé d'organiser une manifestation de très haut niveau en France en 2009 ou en 2010. Les championnats du monde sont déjà pris, il faudra pas qu'on traîne, Gil et Daniel et Christian, là il faudra pas qu'on traîne pour se positionner sur le Championnat d'Europe en France en 2009. Alors bon, c'est un petit peu le schéma que vous aurez dans vos documents, donc le schéma de ce que je viens de vous expliquer. Et voilà, le positionnement des pôles féminins, Toulouse, Riom, Lyon, Boulouris, Bordeaux, Mulhouse, Chatenay, Sablé, Wattignies, Nancy. Alors en ce qui concerne les garçons, tout le monde connaît nos résultats en garçons, y compris encore le résultat en Cadets en tout début d'année 2005. Donc, pour nous ce qui est important, c'est pareil, au niveau des Cadets, encore plus fort, on a 3 générations de Cadets qui sont très très forts, qui viennent. On a fait un gros travail avec les régions, gros travail dans les centres régionaux d'entraînement, on a fait un très très gros travail de préformation, on a 3 générations de très grande qualité. Aux championnats d'Europe où on est Vice-Champions d'Europe, l'équipe de France Cadettes de cette année a été, on va dire, son label et son appellation, c'était le petit Brésil. C'est à dire qu'on a certes une équipe de France qui est peut-être petite en gabarit mais qui a une dynamique de jeu qui était très proche du jeu des brésiliens et tout ça c'est à notre honneur de formation. Et ce qui est super important aussi de comprendre, c'est que pour la 1^{ère} année, ces jeunes Cadets étaient rentrés au CNVB et qu'ils ont performés directement au Championnat de France de la Nationale 2. Alors qu'on sait que la 1^{ère} année, en principe ils terminent plutôt au milieu de tableau, là ils ont gagné leur accession par rapport à la Nationale 1 et je pense que c'est important pour nous que vous ayez pris la disposition de faire en sorte qu'ils accèdent en Nationale 1 parce que ça va nous permettre de préparer les échéances mondiales en sachant que l'an prochain, on a Championnat d'Europe et Championnat du Monde Juniors. Donc, les pôles espoirs des Dom, je l'ai déjà abordé, je ne vais pas revenir dessus. Ça ça donne effectivement, les filières au niveau masculins, donc pôle France, pôle Espoirs, vous voyez le positionnement. On peut dire qu'on n'a pas une densité géographique très forte donc il est vrai que les centres régionaux d'entraînement dans les régions qui n'ont pas de pôle espoirs sont fondamentaux pour nous et on va essayer dans la tournée des cadres qui sont dédiés à la détection, à l'animation et à la formation, de faire en sorte que les visites soient encore plus régulières sur les centres régionaux d'entraînement pour aider les entraîneurs, les former et alimenter encore le dispositif de manière plus forte. Alors après, oui on a créé une cellule de haut-niveau qui permet effectivement à chaque échéance internationale de faire en sorte qu'il y ait un système de diffusion de l'information. Je crois que vous êtes, sauf erreur de ma part, Thierry tu me le dis, mais toutes les Ligues sont destinataires de l'ensemble des, des processus de sélection, équipe, à tous les niveaux, à chaque fois qu'il y a un groupe de 18, chaque fois qu'il y a un groupe de 12 qui est sélectionné pour une compétition, présidents de clubs, présidents de ligue sont informés en direct de cette, on essaie de faire au maximum de vous transmettre l'information pour que vous puissiez vous aussi le valoriser vis à vis des

collectivités locales et territoriales quand c'est le cas. Ensuite, ça a été vu tout à l'heure par Francis, je vais m'arrêter un petit peu là-dessus parce que c'est important. On a quand même, on a quand même beaucoup, beaucoup de clubs qui sont en dessous d'un seuil, qu'on estime un seuil de ... Alors Francis l'a commenté tout à l'heure, moi j'ai un autre petit commentaire qui est important et ce commentaire est le suivant. En création de licences sur les féminines 2002/2003, on a eu 18 217 licences créées, on en a eu 7537 de renouvelées. C'est à dire sur les créations féminines d'une année, on perd 14 000 licences au 1^{er} renouvellement. D'accord, ce qui fait 62,8% sur les créations qui ne sont pas renouvelées. Je pense que vous avez tous identifiés qu'on a un problème d'accueil dans les clubs mais je pense que c'est vraiment le fait, maintenant c'est vers ça qu'il faut qu'on aille et qu'on travaille. Et vous allez voir pour les garçons, c'est exactement le même dispositif. Un peu moins, un delta, un petit moins. Donc, ça on va avoir un petit peu l'impact sur 2005 mais cette analyse 2003, 2004, 2005 nous montre ça et je pense que là-dessus c'est vraiment un travail sur lequel il faut qu'on s'atèle dans le cadre des équipes techniques régionales. Un point qui est important, qui n'a pas été soulevé par Francis, mais que je relève aussi. On a beaucoup travaillé avec la commission mixte UNSS sur la modification des réglementations, le 4x4 mixte et un certain nombre de choses. Aujourd'hui, alors qu'on était en baisse constante depuis 1995 en terme d'associations et en terme de licenciés UNSS.

On fera un bilan à l'issue du colloque des cadres techniques et dont vous serez les premiers destinataires, pour qu'effectivement en cours d'olympiade cette forme de pratique puisse être véhiculée de manière beaucoup plus large et beaucoup plus étendue, si bien entendu cela correspond au projet de développement de la région et de la ligue. Mais ça me semble intéressant de faire ce lien entre l'augmentation des associations sportives scolaires et les ligues tests sur lesquelles on a fait les nouvelles pratiques. Donc, à voir à l'issue du colloque des cadres. Au niveau du sport universitaire, quand même quelque chose parce que c'est rare aussi quand on est bien conditionné, et bien le Volley-Ball universitaire est le 1^{er} sport féminin et puis on a 12900 licenciés, 2^{ème} sport collectif dernière le football au niveau universitaire. Et là je vous ai mis dans l'activité en Volley-Ball et en Beach Volley, ce que cela représente en terme de d'équipes, en terme de matches, en terme de rencontres. Je pense que cela est important aussi. Alors pour nous les outils, c'est quoi ? C'est le pôle ressources, alors on a mis en place tout un tas d'outils, cela a été commenté tout à l'heure dans le budget, je ne vais revenir dessus. Aujourd'hui, on a des documents, on veut essayer d'améliorer encore le dispositif, on vend beaucoup, beaucoup en ligne, on a beaucoup de demandes. Pour vous donner un exemple, la gestion du pôle ressources aujourd'hui, exige de ma part que je mobilise un cadre à temps plein sur cette gestion là, un cadre à temps plein sur la gestion du pôle ressources, c'est à dire que la demande Internet de formation en ligne demande une personne pratiquement à temps plein aujourd'hui. Donc, pour nous c'est important et donc, on va mettre en place, on a travaillé avec Jean-Charles sur une formation en leader ligne, au niveau des contenus on est prêt, il faut qu'on voit avec Thierry avec notre Informaticien, si effectivement notre site Internet va pouvoir permettre d'accueillir, etc, ou qu'on fasse un lien avec un autre site, on verra que sur les volleyades on a travaillé avec le Critt, donc c'est possible, on peut trouver un moment donné un certain nombre de choses mais c'est important pour nous que cette réactivité sur les formations professionnelles puisse se mettre en place rapidement. Pour la formation, je ne reviens pas sur le bilan de Jean-Charles, mais ça il vous l'a déjà fait, vous l'aurez. Et puis un point qui est important qu'on a mis en place, on a mis en place une analyse de profils de carrière avec les anciens internationaux. Aujourd'hui, les jeunes qui rentrent en formation en pôle France, ont un audit de compétence qui est fait systématiquement trois fois dans l'année, un suivi par rapport à leur projet professionnel, et une détermination de leur projet professionnel avec le double projet scolaire, universitaire ou volleyballistique et puis ensuite un accompagnement quand ils sont en 1^{ère} ou 2^{ème} année de contrat professionnel. On le met systématiquement, ça c'est pour la formation. Pour la reconversion, on fait exactement le même dispositif c'est à dire quelqu'un qui arrête sa carrière a, on prend en charge un audit de compétences, on essaie de définir son projet professionnel, on essaie de l'accompagner dans son projet de formation. Si c'est dans le Volley-Ball, on essaie de faire sorte de par son expérience acquise sur le terrain, qu'il ait les équivalences nécessaires et suffisantes dans sa reconversion. Si c'est dans la branche de la communication et du marketing, on essaie de l'accompagner dans son processus de formation. Donc à chaque fois, on le fait systématiquement. La dynamique de réseau, j'en reparlerai après. Les valeurs, c'est important, je pense qu'on ne communique pas assez sur les valeurs du Volley-Ball. On a un produit exceptionnel, on a deux activités complètement complémentaires et ce qui est paradoxal, c'est que sur la base des ses valeurs, il y a un certain nombre d'entreprises qui communiquent sans même en tenir informé la Fédération parce que les valeurs développées par le Beach Volley ou le Volley-Ball sont captives pour eux. Didier, si jamais tu veux recommander ce domaine là, je pense que tu recommanderas tout à l'heure, mais je crois que c'est important que, effectivement on soit conscient qu'on a un produit exceptionnel et qui couvre l'ensemble des valeurs. L'ensemble des valeurs recherchées en terme de marketing communication, on les dispose à travers les 2 activités qui sont sous notre responsabilité. Ensuite, je vais simplement vous montrer quelque chose qui est aussi paradoxal. Oui. Tous les gens, comment je vais vous commenter le tableau, je vais essayer de le faire le plus simplement possible. Si vous regardez les 3 colonnes de droite, la colonne de droite, j'ai pas de pilote souris, tous les gens qui viennent jouer au Volley-Ball, que ça soit sur la plage, que ça soit n'importe où, viennent pour jouer pour une rencontre. C'est une caractéristique essentielle des gens. On vient jouer au Volley-Ball, on vient se rencontrer, y'a un filet, on prend un ballon, on joue. Par contre, sur l'ensemble des ces gens là, d'accord, y'a que la partie de la 2^{ème} colonne là, qui possèdent

une licence. Et tout ce qui fait la différence entre le Basket, le Hand qui sont les sports concurrentiels par rapport à nous et j'ai déjà eu l'occasion de l'évoquer dans plusieurs assemblées générales, c'est la différence entre la volonté de venir jouer une rencontre et la notion d'appartenance à une structure. Et je crois que culturellement il faut qu'on travaille sur notre communication à ce niveau là, pour faire en sorte que les gens qui viennent jouer une rencontre, aient l'envie d'appartenir à quelque chose, une reconnaissance quelque part, ça ça me semble fondamental à développer dans le cadre des nouvelles pratiques, et dans le cadre des projets qu'on peut développer. Et là vous avez le comparatif de l'ensemble des sports collectifs du foot, du Hand, du Basket et du Volley. Les Volleyades, je pouvais pas non plus avoir un propos sans parler un petit peu aux Volleyades, ce que ça représentait. Trois ans de maturité maintenant, un gros projet, on va voir le budget à peu près tout à l'heure. Un véritable engouement, je pense que dans les régions vous le vivez au quotidien en tant que tel, en tout cas, c'est les échos que j'ai. Cette année, ça a été 800 jeunes filles et garçons, ça a été un parrain donc Pierre PUJOL qui est sorti de nos filières, on va essayer l'an prochain de trouver aussi des marraines, on va essayer de travailler là-dessus. Et puis, ça a été aussi une formation de jeunes arbitres, de formation d'entraîneurs systématiquement et un accompagnement, une présence de nos amis de l'Outre-Mer. Donc ça c'est important pour nous, ça doit être un véritable engouement sur cette catégorie d'âge captive, c'est très important. Les chiffres, voilà même assez important. Ça c'est effectivement tout ce qui a été le programme en gros de la compétition et de ses animations de barres parallèles, trois jours pleins de compétitions. L'information des jeunes officiels, un véritable tutorat, c'est important. Aujourd'hui, on est reconnu dans la formation de jeunes officiels au niveau de l'Unss, nos amis arbitres, c'est important, et je crois qu'il faut qu'on continue et qu'on renforce ce dispositif et que ces jeunes arbitres là on les amène ensuite à faire la transition sur le secteur fédéral. Je pense que c'est super important. Ensuite, y'a eu quelque chose d'assez intéressant, ça a été quand même un site internet dédié sur les Volleyages, et ça c'est important parce que, vous allez le voir tout à l'heure, y'a eu avec le Critt la mise en place d'une télé, qui s'est appelée Lawson tv tout le temps puisque bon le gymnase d'accueil c'était le gymnase Lawson Body et donc qui a permis effectivement de mettre en différé l'ensemble des matches et quand vous allez voir, 3000 visites sur 3 jours, quand vous allez voir, je sais plus où j'ai mis les chiffres, plus de 3000 visites par jour voilà un site internet, 12 000, 10 200 visiteurs, 15 000 connexions, hein sur les Volleyades. Donc pour nous c'est important et on a même des connexions, j'ai eu le rapport tout récemment avant de venir à l'AG, des gens de Chine qui se sont connectés sur le site des Volleyades, c'est intéressant, pourquoi pas. Le budget, le budget des Volleyades, ça intéresse tout le monde. On attend bien entendu la clôture définitive des comptes, c'est un budget, c'est un réalisé estimatif. Voilà ce que coûte une manifestation de ce type avec les différentes recettes et participations. Il faut savoir qu'on est très largement soutenu par l'Etat sur cette manifestation là, 30 000 Euros plus un budget particulier pour nos amis d'Outre-Mer pour les aider à être hébergés et à se déplacer. Donc, voilà. Merci de votre attention.

(Applaudissements)

Avant la pause déjeuner, le Secrétaire Général, après avoir remercié Michel COGNE, Directeur Technique National donne la parole à Monsieur Didier REYNAUD, Directeur du Marketing et de la Communication à GPA Generali, Maité MOURAILLE, Chargée de Mission du Volley-Ball au sein du Groupe, Monsieur Daniel GASPARI, Direction Technique et Monsieur Robert ALBERT, Responsable Départemental de GPA, l'Assemblée Générale est suspendue.

Mr PELLAN (Président) : Je voudrais simplement demander tout à l'heure de réserver la meilleure attention et la plus grande écoute puisque nous avons la chance d'avoir un de nos partenaires privilégiés, le Groupe GPA Generali s'est déplacé ici à notre Assemblée Générale, nous accueillerons, s'il vous plait, nous accueillerons Mr REGNAULT son Directeur Marketing qui représente Mr Jean-Yves HERMENIER que vous connaissez bien, le Directeur Général du Groupe GPA. Donc, je souhaite que nous soyons extrêmement vigilants sur les deux interventions que le Groupe GPA va faire, une intervention de présentation générale en fin de matinée et puis GPA et ça je crois que c'est extrêmement important pour les uns et les autres, nous montrera en début d'après-midi comment un grand groupe comme GPA Generali exploite au sein de son groupe, groupe de 7 000 à 8 000 salariés, et bien son partenariat avec le Volley-Ball Français. Et je vous demande donc de réserver, et la plus grande attention et la meilleure écoute donc aux représentants de notre partenaire GPA.

Intervention de GPA Groupe Generali

Mr PELLAN (Président) remercie Didier REYNAUD du Groupe GPA Generali pour montrer comment au sein même de l'entreprise et du groupe a été vécu ce partenariat Volley-Ball.

Pause – Déjeuner

A la reprise de l'Assemblée Générale, la parole est donnée aux délégués pour les questions concernant la Direction Technique Nationale.

Mme BAWEDIN (La Réunion) : Quelle est l'aide de la FFVB pour l'ouverture des Pôles Espoirs ? La dotation est-elle uniquement de 10 ballons ?

Mr COGNE (Directeur Technique National) : Une recherche est nécessaire avec les collectivités territoriales, soit aide directe aux structures, soit une aide aux élèves.

Cette reprise est valable pour tous les pôles d'Outre-Mer.

Une ligne budgétaire de la Convention d'Objectifs FFVB/Ministère devrait nous permettre d'effectuer des aides les interpôles.

Mme BAWEDIN (La Réunion) : Le regroupement Beach Volley de l'Unss a rassemblé 400 jeunes. La délégation de La Réunion a fait bonne figure et Mme BAWEDIN regrette l'absence de détection lors de ce rassemblement.

Mr COGNE (Directeur Technique National) : La Convention Mixte UNSS/FFVB déterminé les compétitions et la Direction Technique Nationale a missionné également des cadres pour la détection.

Mr DUCASSE (Pays de la Loire) : La nouvelle politique va-t-elle jusqu'à affecté le CTS actuel des Pays de la Loire sur le Pôle de Sablé à la place de l'ATR, employé de la Ligue.

Mr COGNE (Directeur Technique National) : Cette demande sera mise en réflexion jusqu'à Juillet 2006 pour arrivée à terme à une solution d'un Cadre Technique d'Etat sur les Pôles.

Mr HIRTH (Alsace) : Comme pour la Ligue Midi-Pyrénées, le Cadre Technique a quitté le poste pour d'autres missions que celle du développement défini en Alsace. Quelles nouvelles la Direction Technique National peut apporter aujourd'hui ?

Mr COGNE (Directeur Technique National) : La réponse est générale par rapport à la situation des Cadres et le mouvement des Cadres qui a forcément lieu, demande à être stabilisé sur des missions d'olympiade. Les postes budgétaires sont maintenus et l'encadrement des Pôles sont assurés.

Mr HIRTH (Alsace) : s'étonne du délai trop court pour prétendre à l'organisation d'une compétition de finale jeunes proposée par la Direction Technique Nationale.

Mr COGNE (Directeur Technique National) : L'information a été faite en Septembre 2004 et il y a eu 2 désistements pendant la saison, ce qui a nécessité une relance tardive.

Mr PELLAN (Président) : demande de faire preuve d'indulgence, la situation devant laquelle se trouve la Direction Technique Nationale, n'est pas de son fait.

Mr HIRTH (Alsace) : poste la question du maintien de ces manifestations alors qu'aucun soutien fédéral n'accompagne ses manifestations.

Mr PELLAN (Président) : a chargé Mr BOUR de travailler justement sur les organisations pour les optimiser.

Mr FERNANDEZ (Champagne-Ardenne) : souhaite des informations sur le soutien de la FFVB (6000 €) sur les créations de postes. Il rappelle qu'il a engagé un Assistant Technique Régional pour palier à l'absence de CTS.

Mr PELLAN (Président) : Une organisation globale a été demandé au Directeur Technique National à l'horizon 1^{er} Juillet 2006 et demande aux délégués de bien vouloir accorder un peu de temps à la mise en place de plan et à sa cohérence.

Après un échange reprenant les mêmes propos de Mr FERNANDEZ et PELLAN, Michel COGNE rappelle que le Comité Directeur de la FFVB a validé l'aide aux Ligues après étude des dossiers.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) rappelle ensuite le point de l'ordre du jour concernant le Cd du dirigeant de la Société Atalante, dont chaque personne a pu consulter les avantages de ce Cd auprès du Directeur de l'Entreprise et de sa collaboratrice présents sur le site de l'Assemblée Générale.

Après plusieurs interventions :

Mr HIRTH (Alsace), Mr MARCOUL (Midi-Pyrénées), Mr ENGEL (Aquitaine), Mr LARZUL (Ile de France), Mr MONTAUT (Pays de la Loire), Mr RENAUDAT (Aquitaine), Mr VENDRAMINI (Ile de

France), Mr MEYER (Alsace), Mr LE BIHAN (Bretagne) : Sur la proposition d'achat direct, de complément de fonctionnalité, refusent de se prononcer pour les clubs d'inclure au prix de la licence

Mr GALLIEN (Société Atalante) reformulant les fonctionnalités du Cd du dirigeant

L'Assemblée Générale se prononce pour le mise aux voix de cette question à l'ordre du jour.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) énonce clairement la question : Est-ce que l'Assemblée Générale accepte de faire payer 40 Euros d'adhésion supplémentaire aux clubs de la Fédération de Volley-Ball pour qu'ils reçoivent le Cd du dirigeant ?

Mr PELLAN (Président) : Qui est contre ?

Résultat du vote	
Voix en séance : 3609	
Pour :	1193
Contre :	1521 Alsace (3) – Bretagne (1) Champagne-Ardenne (2) - Ile de France (3) Languedoc-Roussillon (3) – Pays de la Loire (2) – Picardie (2) – Poitou-Charentes (1) – Provence (2)
Abstentions :	895 Bretagne (2) - Côte d'Azur (3) Franche-Comté (1) - Guadeloupe (1) Pays de la Loire (1) – Poitou-Charentes (1) Provence (1) – Rhône-Alpes (3) – Wallis et Futuna (2)
→ Proposition rejetée par l'Assemblée Générale	

Mr MURAIL (Secrétaire Général) apporte des précisions sur la convention FFVB/LNV. Ce texte de la convention FFVB/LNV a été donc resignée, il y a quelques modifications qui n'apparaissent pas dans le document que vous avez avec vous, ces quelques modifications sont des adaptations de vocabulaire ou logistique pour préciser que dans la définition du secteur professionnel concernait le Volley-Ball Indoor, 6x6. Il est également précisé dans l'article 8 sur les engagements de la LNV, une liste de documents à fournir (administratifs et financiers). Et nous avons bien entendu changé la durée de la convention jusqu'en 2008 et rajouté un article concernant les agents, modifications qui ont été précisées en rouge, qui concernent les prêts de joueurs entre la Pro A et la Pro B. Vous avez un texte sur le Règlement Intérieur où il y a quelques modifications qui figurent en rouge par rapport à des demandes de la DNCG. Et vous avez aussi un texte qui concerne l'obligation des groupements sportifs participant au championnat professionnel qui concerne surtout les clubs professionnels et un texte concernant la façon dans le Règlement Sportif dont seront comptabilisés les points sur le championnat de Pro A et B Masculin cette année. Monsieur le Président de la Ligue Nationale, avez-vous quelques précisions à apporter sur tout ce que je viens de dire ?

Mr COQUAND (Président de la Ligue Nationale) reprend les éléments de changements (décompte des points, joueurs professionnels en formation, prêt de joueurs, texte de la DNCG).

Mr MEYER (Alsace) pose une question sur le prêt des joueurs CFC. Est-ce que ce sont des joueurs qui seront prêtés entre clubs professionnels, ça c'est entendu, mais est-ce qu'on retrouvera ses joueurs CFC jouant dans des divisions fédérales ?

Mr COQUAND (Président de la Ligue Nationale) : Divisions Fédérales.

Mr MEYER (Alsace) : Prêté et qui joue en équipe réserve.

Mr COQUAND (Président de la Ligue Nationale) : Oui.

Mr BADIN (Président de la Commission Centrales des Entraîneurs/Formation) : Une précision page 155, sur les entraîneurs, 155. L'entraîneur doit est salarié du club et titulaire du diplôme d'entraîneur

professionnel de Volley, ce n'est plus EF3.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) mets aux voix pour l'adoption par l'Assemblée Générale de la Fédération sur la reconduction de la convention de la Fédération avec la LNV, **sur le texte du prêt de joueurs** → **Voté à l'unanimité**

Sur le Règlement de la DNCG → **Voté à l'unanimité**

Mr COQUAND (Président de la Ligue Nationale) : Nous essaierons de vous prouver par les résultats sportifs que le véhicule du Volley-Ball français passe par des gains de matches de Coupe d'Europe et des matches de finale de championnat de France tels que vous les avez vu cette année. C'est ce que je vous souhaite à tous.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) donne la parole au Président de la Commission Centrale des Agents Sportifs.

Mr GERAL (Président de la Commission Centrale des Agents Sportifs) rappelle que le sujet des Agents Sportifs préoccupe le Ministère de la Jeunesse et des Sports, et de la Vie Associative et le Ministère des Finances. Il présente les articles 58 et 59Bis (sanctions fédérales).

Puis, en réponse à une question de **Mr HIRTH (Alsace)**, il apporte des précisions sur la rémunération de l'Agent qui ne peut être faite que par le joueur qui a donné mandat de son agent.

Mr PELLAN (Président) rappelle que c'est un texte de loi, il nous faut l'appliquer. Il est clair que par rapport à cela, juste pour votre information, en tant que Président de la Fédération Française de Volley-Ball, j'ai été convié par le Ministre des Sports à une petite réunion où on nous a très précisément dit ce qu'il en était et notamment on nous a fait un rendu de l'enquête qui avait été mandatée par le Ministère de Jeunesse et Sports et le Ministère des Finances, deux inspecteurs généraux se sont livrés à tout un travail d'analyse auprès des 5 Fédérations de sports collectifs, et ils nous ont fait part de leur rapport et de leur analyse. Et il est clair, d'ailleurs ceux d'entre vous qui avaient lu la presse il y a 3 semaines, le Ministre a été très clair sur l'application du dispositif, quelques amendements qui vont être apportés suite à cet échange, mais de toute façon, c'est un texte de loi, il nous faudra l'appliquer. Et comme il est de ma responsabilité juridique, parce que ça sera moi s'il n'est pas appliqué, qui sera mis en cause personnellement en tant que Président de la Fédération, je peux vous dire que j'ai eu l'occasion de le dire aux présidents de clubs professionnels, mais je le dis aussi à tous les présidents de clubs de N1 qui seraient amenés à engager des joueurs sous contrat, que quelque part, nous entendons au niveau de la Fédération Française de Volley-Ball mettre strictement en application ce dispositif.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) précise que ses éléments ont bien été communiqués à la Ligue Nationale de Volley et aux Présidents de clubs Pro.

Puis, il met au vote cet article → **Voté à l'unanimité**

Mr MELJAC (Président de la Commission Centrale Sportive) remercie tous les clubs et les délégués fédéraux de leurs investissements pour la réussite des 10 finales de Coupe de France.

ETUDE DES PROPOSITIONS

Proposition N°1 de la CCS :

« Article 13 du RGEN

1) *Qualification des joueurs 3° alinéa*

Nouvelle formulation qui vise à prendre en compte pour accorder des reports de matches en 6x6 indoor que des rencontres internationales de 6x6 indoor.

Tout groupement sportif dont un joueur est sélectionné dans une équipe nationale FFVB de 6x6 indoor peut demander le report d'une rencontre nationale de la catégorie d'âge du joueur, implantée le jour où ce joueur doit être à la disposition de l'équipe nationale pour une rencontre ou sa préparation (7 jours avant ladite rencontre). Ce report est de droit ».

Après un échange de points de vue différents entre **Mr MARCOUL (Midi-Pyrénées)** et **Mr MELJAC (Président de la CCS)** sur la place des beacheurs dans les équipes, la proposition est mise aux voix.

Résultat du vote

Voix en séance : 3609

Pour : **3508**

Contre : /

Abstentions : **101** Bretagne (2) - Côte d'Azur (3)
Franche-Comté (1) - Guadeloupe (1)
Pays de la Loire (1) – Poitou-Charentes (1)
Provence (1) – Rhône-Alpes (3) – Wallis et Futuna (2)

→ **Proposition adoptée à la majorité**

Proposition N°2 de la CCS :

« 2) *Surclassement des joueurs*

Reformulation du petit b qui n'est pas très clair. Ne faire qu'un alinéa des 2 premiers reformulés et garder le 3° qui devient ainsi le 2°.

b) Quand un double surclassement est nécessaire pour participer à une rencontre fédérale, régionale ou départementale, le joueur concerné doit obligatoirement présenter sa licence revêtue de la mention « double surclassement régional » ou « double surclassement ». Dans le cas contraire, l'arbitre ne doit pas le laisser participer ».

Après des explications des textes et la recherche de cohérence entre les différents articles, **la proposition est retirée.**

Proposition N°3 de la CCS :

« **Article 20 du RGEN**

Apport d'une précision au 4° alinéa. On peut difficilement admettre qu'une équipe qui aurait fait un déplacement, de parfois plus de 500 kilomètres aller, ne puisse pas jouer son second match, même si ses espoirs de qualification sont quasiment nuls.

*Ajouter une parenthèse à la fin : **(à l'exception des rencontres ou des tournois réunissant plus de deux équipes comme en Coupes de France Jeunes) ».***

Après une volonté de Mr HIRTH (Alsace) demandant des éclaircissements sur le forfait pour 1 ou 2 matches, la proposition est mise aux voix.

Résultat du vote

Voix en séance : 3609

Pour : /

Contre : /

Abstentions : /

→ **Proposition adoptée à l'unanimité**

Proposition N°4 de la CCS :

« Article 21 du RGEN

Inverser les scores dans le premier alinéa : on perd 0/3- 00/25 – 00/25- 00-25 et non l'inverse ».

<u>Résultat du vote</u>
<u>Voix en séance : 3609</u>
Pour : /
Contre : /
Abstentions : /
→ <u>Proposition adoptée à l'unanimité</u>

Proposition N°5 et 6 de la CCS :

Proposition N°5 de la CCS :

*« Pro A : 14 clubs
Du ressort de la LNV »*

Proposition N°6 :

*« Pro B : 14 clubs (2 descentes N1)
Du ressort de la LNV et sous réserve des accords DNCG
Existant plus ASU LYON et un club de N1 ou un repêché
Vote dérogation AG pour l'ASU LYON ».*

La proposition N°5 est faite par la LNV suite à la situation de l'Asu Lyon. Situation délicate, l'Asu Lyon ayant été relégué en Nationale 2 en début de saison, suite à une décision de la DNCG lorsque le club était en Pro B. Le club ayant perdu ses sponsors, il lui a été difficile de maintenir le recrutement et l'Asu Lyon se retrouve en situation reléguable.

Mr LACHAUME (Secrétaire Général Adjoint) répond à plusieurs questions d'ordre juridique face à cette situation ; en particulier, en cas de recours au CNOSF.

<u>Résultat du vote</u>
<u>Voix en séance : 3609</u>
Pour : /
Contre : /
Abstentions : /
→ <u>Les propositions 5 et 6 sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité</u>

Proposition N°7 de la CCS :

*« N1 : une poule de 16 (2 montées en Pro B, 4 descentes en N2 remplacées par 4 accessions)
Existant (16) moins le club repêché remplacé par le CNVB*

Vote dérogation AG pour le CNVB.

NB : Toutefois, comme pour la Proposition N°11, l'AG se réserve le droit de porter la Nationale 1 à 14 clubs en fonction des circonstances résultant de la DNCG, non réengagement, dérogation, etc ... ».

Mr MELJAC (Président de la Commission Centrale Sportive) : Dans le cadre de la politique fédérale donc voulu par le Bureau et par le Comité Directeur, l'objectif est d'aller vers des poules uniques et en particulier une poule unique de 14 en 2006/2007. Ce qui implique 2 poules de 8 l'an prochain avec 2 poules de 8 avec Play Off, Play Down sauf si le nombre de clubs inscrits valablement s'élève déjà à 14. Ce qui impliquera au bout de l'année 2005/2006, 2 montées en Pro B et par contre il faudra 5, si nous avons 16 clubs, il faudra 5 montées en, 5 descentes en Nationale 2.

Mr LARZUL (Ile de France) repose le problème des 26 clubs mis à disposition de la LNV avec une possibilité à 27 en fonction de l'appel de Lyon.

Mr PELLAN (Président) rappelle que la situation de la Fédération est liée à la situation financière de certains de nos clubs.

Le Président G. PELLAN propose que des dispositions soient prises pour que nous mettions à disposition de la LNV 26 à 28 clubs pour les années à venir.

Mr HIRTH (Alsace) ainsi que **Mr MENEAU (Centre)** font remarquer que pour l'année prochaine les clubs ne sont pas prêts pour une formule à une division à 14 ou 16, devant les problèmes financiers que cela leur pose.

Mr MELJAC (Président de la Commission Centrale Sportive) propose pour l'an prochain de passer à 2 poules de 8 en passant ensuite à une division de 14 en 2006/2007.

Puis, **Mr MELJAC** fait un rappel suite aux interrogations des délégués.

Mr MELJAC (Président de la Commission Centrale Sportive) : 16, 2 poules de 8, 15, 1 poule de 8, 1 poule de 7, 14, et 1 poule de 14 pour aller vers 14.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : On va vers 14 l'année prochaine, ça c'est la 1^{ère} proposition.

Résultat du vote	
Voix en séance : 3609	
Pour :	2445
Contre :	234 Alsace (3) – Bourgogne (3)
Abstentions :	930 Alsace (1) - Pays de la Loire (3) – Basse-Normandie (2) Rhône-Alpes (4) – Provence (3) – Champagne-Ardenne (2)
→ Proposition adoptée à la majorité	

Demande de dérogation CNVB

Mr LARZUL (Ile de France) rappelle que l'Assemblée Générale de Porticcio avait pris la décision que le CNVB ne pouvait pas monter sportivement.

Ces propos sont confirmés par le Président de la CCS.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) rappelle l'intérêt de cette demande de dérogation formulée par le Comité Directeur par rapport au niveau actuel de cette équipe.

Après un estimatif des clubs en Nationale 1 l'an prochain par **Mr TARRACOR (Alsace)**, **Mr MELJAC (Président de la CCS)** confirme qu'en fonction des montées/descentes de Pro B et de la « survie » des clubs, il n'y aurait que 16 clubs voire 15 l'an prochain en Nationale 1 Masculine.

Puis un échange a lieu avec l'Assemblée Générale et la confirmation d'un maximum de 16 clubs en Nationale 1 sans léser les 4 qui doivent monter + 1 dérogation CNVB.

Mr PELLAN (Président) précise que le CNVB ne sera pas « protégé » en Nationale 1.

Résultat du vote

Voix en séance : 3609

Pour :

Contre : **589** Ile de France (3)

Abstentions : **500** Auvergne (2) – Alsace (3) – Bourgogne (3) – Pays de la Loire (2)

→ **Proposition adoptée à la majorité**

Proposition N°8 de la CCS :

*« N2 : 3 poules de 12 (4 montées en N1, 9 descentes en N3 remplacées par 9 accessions).
Existant (32) moins le CNVB (si dérogation AG) plus cinq clubs en plus des neuf réglementaires. Ces 5 clubs seront pris parmi les meilleurs seconds de N3. Si les candidatures ne sont pas suffisantes, on puisera parmi les descentes de N2 selon l'ordre du classement général annuel ».*

Le passage de la Nationale 1 à 14 clubs se compose :

- ⚡ 3 montées en N1 (3 premiers N2),
- ⚡ 9 descentes en N3 remplacé par 9 ascensions.

Comme le nombre de clubs de N2 passe de 32 à 36, le CNVB ne faisait plus partie de la N2, il faudra prendre les 5 meilleurs clubs pour les meilleurs seconds de N3.

Si le nombre de 5 clubs de N3 ne peut être trouvé parmi les meilleurs seconds, les meilleures descentes de N2 seront respectées.

Mr GUEVENOUX (Provence) s'inquiète d'une baisse de niveau de N2 avec les meilleurs seconds de N3.

Mr MELJAC (Président de la CCS) répond qu'il n'y aura pas de recherche sur le meilleur 3^{ème} (repêchage N2).

Résultat du vote

Voix en séance : 3609

Pour : **3300**

Contre : **/**

Abstentions : **309** Pays de la Loire (3)

→ **Proposition adoptée à la majorité**

Proposition N°9 de la CCS :

« N3 : 8 poules de 12 (9 montées en N2, 24 descentes en Régional remplacées par 24 montées).
Existant moins les 5 clubs montés en N2 remplacés par 5 montées supplémentaires de Régional ».

Résultat du vote

Voix en séance : 3609

Pour : **3300**
Contre : **/**
Abstentions : **309** Pays de la Loire (3)

→ **Proposition adoptée à la majorité**

Proposition N°10 de la CCS :

« Pro A : 12 ou 10 clubs
Du ressort de la LNV et sous réserve des accords DNCG ».

Des clubs sont encore en discussion avec la DNCG.

Proposition N°11 de la CCS :

« N1 : une poule comprise entre 14 et 16, suivant l'effectif de la PRO A (2 montées en Pro A, 4 descentes en N2 remplacées par 4 accessions)
Existant (17) moins 2 clubs accédant en PRO A ».

Suite à une question, il est précisé que l'IFVB descend.

Proposition N°12 de la CCS :

« N2 : 3 poules de 12 (4 montées en N1, 9 descentes en N3 remplacées par 9 accessions)
Existant (32) plus cinq clubs en plus des neuf réglementaires. Ces 5 clubs seront pris parmi les meilleurs seconds de N3. Si les candidatures ne sont pas suffisantes, on puisera parmi les descentes de N2 selon l'ordre du classement général annuel ».

Proposition N°13 de la CCS :

« N3 : 8 poules de 12 (9 montées en N2, 24 descentes en Régional remplacées par 24 montées)
Existant moins les 5 clubs montés en N2 remplacés par 5 montées supplémentaires de Régional ».

Mr DUCASSE (Pays de la Loire) rappelle le vœu des Pays de la Loire demandant une diminution du nombre de clubs en Nationale.

Le Président PELLAN rappelle que ce grand chantier de réflexions sera soumis à la CCS.

Résultat du vote

Voix en séance : 3609

Pour : **3300**
Contre : **/**
Abstentions : **309** Pays de la Loire (3)

→ **Proposition adoptée à la majorité**

Proposition N°14 de la CCS :

NATIONALE 3 MASCULINE ET FEMININE

« A la fin de la saison sportive 2005/2006, les 8 premiers plus le meilleur second de N3 accèdent directement à la place des clubs classés 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} de N2. Pour dynamiser les championnats de N3 et N2, nous vous proposons un barrage entre les clubs classés 9^{ème} de N2 et les 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} meilleurs seconds de N3 ».

→ **Proposition retirée pour réflexion ultérieure**

Proposition N°15 de la CCS :

COUPES DE FRANCE MASCULINE ET FEMININE

« Ouverte à tous les clubs qu'il opèrent en Fédéral/Régional ou en Pro.

1° PHASE : On organise des tours préparatoires entre équipes de régional, de N3, de N2 sur les trous prévus à cet effet. Puis rentrent les clubs de N1 au moment où ils ont les trous. Le but est d'arriver à qualifier 4 équipes.

2° PHASE : Dans les derniers tours entre fédéraux commence la compétition entre les clubs PRO. Les clubs participant à une Coupe d'Europe sont exemptés du ou des premiers tours. Le but est de qualifier 12 clubs pros.

3° PHASE :

Huitièmes : Tirage au sort entre les 4 dernières équipes fédérales et les douze équipes pros ; match chez le premier nommé.

Quarts : match chez le premier nommé après tirage au sort

POULE FINALE A 4 : (FINALE FOUR – CAHIER DES CHARGES PARTICULIERS)

En tout état de cause les 2 meilleurs clubs fédéraux éliminés seront invités par la Fédération à jouer une finale de consolation en ouverture de la grande finale et recevrons une dotation (matériel, tenues vestimentaires) par la FFVB.

NB : Qualification Coupes d'Europe

Le Vainqueur de la Coupe de France se verra attribuer une Coupe d'Europe.

Si la France se voit procurer 2 places en Champion's League, la 2^{ème} place Champion's League sera attribuée au Vainqueur de la Coupe de France.

Par ailleurs, des précisions seront apportées sur les points financier et arbitral de ces 2 Coupes de France ».

Après lecture du projet par le Président de la CCS, quelques échanges ont lieu afin de clarifier des éléments du règlement.

Résultat du vote

Voix en séance : 3609

Pour : **3433**

Contre : **176** Provence (1) – Aquitaine (1) – Languedoc-Roussillon (1)

Abstentions : /

→ **Proposition adoptée à la majorité**

Proposition N°16 de la CCS :

« Point de règlement sur les forfaits :

Nous sommes assaillis de forfaits pour la dernière journée du championnat de N3. Le règlement actuel stipule une amende de 800 euros qui n'est pas vraiment dissuasive.

Proposition : maintien de l'amende de 800 euros avec la possibilité pour la CCS d'adopter une amende supplémentaire correspondant à la moitié des frais, estimés par elle, supportés par le club qui s'est déplacé ».

Modification du tarif de l'amende en cas de forfait au dernier match de la saison.

Après de nombreux échanges, sur le montant de l'amende, le match à prendre en compte et la rédaction, le texte suivant est proposé aux voix :

Maintien de l'amende de 800 € donc avec l'adjonction, avec l'adjonction d'une amende supplémentaire correspondant à la moitié des frais estimés, estimés par elle, que le club visiteur aurait dû supporter. Cette amende supplémentaire sera versée pour moitié au club recevant.

Résultat du vote

Voix en séance : 3609

Pour :	3525	
Contre :	54	Bourgogne (2)
Abstentions :	30	Champagne-Ardenne (2)

→ **Proposition adoptée à la majorité**

Mr PELLAN (Président) donne ensuite la parole à **Mr MOREUIL (Trésorier Général Adjoint)** sur les explications concernant le rôle de la DNCG (affaire Asu Lyon).

Mr MOREUIL (Trésorier Général Adjoint) : Oui, je voudrais juste reprendre la parole sur ce qui a été dit tout à l'heure par rapport à la position de la DNCG. Ca me paraissait important puisqu'il me semblait que parmi vous il y avait sans doute des, peut-être une incompréhension. Il est, je répète que, je dirais juridiquement et du point de vue de la position du Comité Directeur, il n'est pas question une seconde de remettre en question la décision d'une commission qui a pour mission comme vous le savez de contrôler, donc que les clubs qui évoluent à un certain niveau remplissent un certain nombre d'obligations financières et de fonctionnement, cette commission qui fait partie à part entière de la Fédération Française de Volley-Ball et de la LNV, est une commission qui est indépendante, qui prend des décisions et donc la position que nous avons adoptée consiste simplement à envisager dans l'hypothèse où le Comité Olympique inviterai à une conciliation qui aurait pour objectif de réintégrer l'Asul en Pro B, et bien de s'orienter vers un arbitrage en ce sens. Voilà, c'est tout ce que je voulais préciser et préciser que donc qu'il n'est pas question de remettre en question ni l'indépendance, ni la nature des décisions de la DNCG, qui n'a fait qu'appliquer sa réglementation sans avoir d'a priori d'un point de vue sportif. Voilà, je vous remercie.

REMISE DES COUPES ET TROPHÉES SAISON 2005/2006

Mr PELLAN (Président) remet les coupes et trophées aux clubs vainqueurs des Championnats de France et félicite :

Mr MORILLO, Président de la Ligue Côte d'Azur pour son titre de Champion de France de Nationale 1 dans le championnat Féminin.

Vice-Champion de France de Nationale 1, le Club de Calais (2^{ème} place), récompense remise à Mr DECONNINCK représentant de la Ligue des Flandres

Champion de France de Nationale 1 Masculins, le club d'Harnes, récompense remise Nicole ARSICAUD

Vice-Champion de France Masculins de Nationale 1, le club d'Aix, récompense remise par Mr FLANDIN

Récompenses remises aux organisateurs des Volleyades :

Monsieur Jean-Louis FERNANDEZ, Ligue Champagne-Ardenne, pour l'édition 2003

Monsieur Yves LABROUSSE, Ligue d'Aquitaine, pour l'édition 2004

Monsieur Robert BRUNO, représentant Ligue Poitou-Charentes pour l'édition 2005

Clubs organisateurs qui organisent régulièrement des compétitions de Coupe de France :

La Croix d'Argent de Montpellier, récompense remise à Monsieur Jean-Pierre MELJAC

Cambrai, récompense remise à Monsieur Jean-Pierre COISNE

Asvel, récompense remise à Monsieur Hervé GOLFETTO

Club pour son investissement pour les Jeunes :

Saint-Barthélémy d'Anjou, récompense remise à Monsieur Vincent DUCASSE

Club qui s'illustre comme une référence nationale pour sa politique de formation :

Asnières, récompense remise à Monsieur Jean PERIOU

Proposition N°1 de la CCA :

« Pour les matchs internationaux en France : Juges de ligne : indemnité forfaitaire de 35 € + frais de déplacement (grille FFVB au lieu de 50 €/frais de déplacement inclus) ».

Résultat du vote

Voix en séance : 3609

Pour : **3609**

Contre : /

Abstentions : /

→ **Proposition adoptée à l'unanimité**

Proposition N°2 de la CCA :

« Proposition d'une augmentation du tarif des frais de déplacement des arbitres de 2% après un travail en commun avec la CCF (03/05/2005) : Application 2005/2006.

Par ailleurs, il sera défini lors de la saison 2005/2006, un échéancier pour l'olympiade des augmentations de ces frais de déplacement, lequel sera présenté à l'AG 2006 pour adoption ».

Le Président Patrick RACHARD reprend l'historique des augmentations des frais d'arbitrage et fixant la proposition d'augmentation à 2% en accord avec la CCF.

Après un échange d'explications entre **Mr BRUNO (Poitou-Charentes)**, **Mr RACHARD (Président de la CCA)**, et **Mr MURAIL (Secrétaire Général)**, il est rappelé que la Fédération verse une participation à tous les frais engagés par les arbitres lors de leurs déplacements prenant en compte le kilométrage, repas et frais d'autoroute.

Résultat du vote

Voix en séance : 3609

Pour : **3609**
Contre : /
Abstentions : /

→ **Proposition adoptée à l'unanimité**

Proposition N°3 de la CCA :

« Assiduité des remboursements des frais de déplacement des arbitres une fois par mois ».

Résultat du vote

Voix en séance : 3609

Pour : **3609**
Contre : /
Abstentions : /

→ **Proposition adoptée à l'unanimité**

Proposition N°4 de la CCA :

« Projet Technique de la CCA

- ✚ Une réunion des Présidents de CRA annuelle sur 1 journée,
- ✚ 5 axes de développement (la formation, la détection, la communication, l'aspect financier et le Beach Volley),
- ✚ demande de réajustement financier en vue des augmentations SNCF voire carburant.

Le Trésorier Général renvoie à l'étude de la proposition à la CCF et demande le renvoi de cette dernière partie de la proposition.

Un échange de point de vue sur la désignation des arbitres et le titre « district » « département » a lieu entre **Mr COISNE (Flandres)** et **Mr RACHARD (Président de la CCA)**. Cet élément sera étudié lors de la prochaine réunion de la CCA.

Mr LARZUL (Ile de France) soulève trois questions qui vont nécessiter des débats assez longs :

- ✚ Les axes de travail,
- ✚ La réunion des Présidents de CRA,
- ✚ Le chapitre formation (marqueur).

Mr SETRUK (Auvergne) soulève 2 points :

- ✚ La réunion des Présidents de CRA,
- ✚ L'association des arbitres.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) évoque le plan de développement. En l'état de projet technique pour l'arbitrage français, le Secrétaire Général propose que la CCA se penche sur tous les points et travaille dans le sens du projet de développement et qu'effectivement lorsqu'il y a des décisions à prendre qui sont relevables d'un vote à Assemblée Générale, elles soient proposées à l'Assemblée Générale. Tout autre développement par rapport à la formation qui ne nécessite pas une décision en Assemblée Générale sont mis en application par la CCA sous le contrôle du Comité Directeur.

Concernant l'association des arbitres, le Président PELLAN pense qu'il est logique qu'une association du corps arbitral se crée, cela ne pose aucun problème.

Après un échange d'intérêts entre les participants, la proposition de réunion des Présidents de CRA se déroulera une journée à Pairs afin de limiter les frais.

Résultat du vote

Voix en séance : 3609

Pour : **3609**
Contre : /
Abstentions : /

➔ **Proposition adoptée à l'unanimité**

Propositions N°1 à 5 de la CCF :

Proposition de Budget 2006

Intervention de Mr ALBE (Trésorier Général)

Interventions :

Mr LE BIHAN (Bretagne) : Peut-on diminuer les charges de fonctionnement fédérales ?

Mr ALBE (Trésorier Général) : Pour le moment, non, il s'agira de s'y penser au moment de la restructuration fédérale.

Mr GOLFETTO (Rhône-Alpes) :

- ✚ Souhaiterait avoir un ratio sur les sommes prévues et les remboursements de GPA
- ✚ Problème du nombre de revues reçues dans les familles,
- ✚ Augmentation très importante de la ligne Beach Volley.

Mr ALBE (Trésorier Général) :

Reversement fédéral à GPA (204 000 €) et reversement de GPA à la FFVB de l'intéressement sur les sinistres.

Mr PELLAN (Président) rappelle également que GPA est partenaire de la Ligue Nationale ainsi que d'un certain nombre de clubs et de Ligues.

Mr ALBE (Trésorier Général) :

Les Revues : Le Trésorier Général propose de s'en servir pour faire de la publicité à son bureau, chez son Médecin. Un problème technique reste à régler concernant la multiplicité des envois.

Le Beach Volley : La ligne à été augmentée suite à la probabilité de participation de Paris aux Jeux Olympiques et il faut savoir que le Ministère des Sports suit cette opération, ce qui fait que le transfert de ce chiffre sur une autre ligne n'est pas possible.

Proposition N°4	
<u>Résultat du vote en tenant compte des Propositions CCF N°2, 3 et 4 avec une augmentation de 3% et le maintien sur la proposition N°5 des amendes à des prix inchangés</u>	
<u>Voix en séance : 3609</u>	
Pour :	3594
Contre :	/
Abstentions :	15 Champagne-Ardenne (1)
→ <u>Proposition adoptée à la majorité</u>	

Proposition N°6 de la CCF :

Le Règlement Financier

Mr MEYER (Alsace) pose une question sur le nom des personnes qui figure sur le règlement financier.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) rappelle qu'au nom est associé les fonctions et que cela ne pose aucun problème (normes internationales et que d'autres par le texte a été adopté par le Ministère).

<u>Résultat du vote</u>	
<u>Voix en séance : 3609</u>	
Pour :	3609
Contre :	
Abstentions :	
→ <u>Proposition adoptée à l'unanimité</u>	

Projet « Nouvelle Licence »



Projet de modification de l'adhésion des clubs et du format des licences : tronc commun, option Volley et option Beach Volley.

→ La proposition d'une Assemblée Générale Extraordinaire est adoptée pour l'étude de ce point.

Propositions de la CCSR :

Mr LACHAUME (Président de la CCSR) rappelle que toutes les propositions jusqu'à la page 274 ont été votées.

Adaptation des textes concernant les nationalités :

-  Doit être considéré aujourd'hui comme étant un joueur français toute personne ayant la nationalité d'un des 25 pays constituant l'Union Européenne.
-  Pour être complètement correct sur le plan juridique et en phase avec les décisions de la CJCE, on devrait aller un petit peu plus loin, on devrait considérer que toute personne qui appartient à un pays ayant un accord particulier de coopération avec l'un des 25 pays de l'UE, est également française.

La CCSR propose ainsi que le Comité Directeur Fédéral que le texte figurant en page 276, c'est-à-dire qu'on va considérer comme étant français une personne qui appartient aux 25 pays de l'UE, et comme étant étrangère, toute personne étant en dehors des 25 pays de l'UE.

Mr LACHAUME (Président de la CCSR) : L'adaptation des règlements pour ce qui concerne notre Fédération a un objectif prioritaire que le Président vous a rappelé, c'est que nos textes soient en adéquation avec ce que le juge pourrait nous dire, et a déjà dit, alors c'est dans le monde professionnel, mais il s'est prononcé aussi dans le monde amateur. Pour ce qui est des frais de transferts, c'est une réglementation internationale sur laquelle la FFVB pour le moment et la CCSR en tout cas ne peut pas se prononcer, ce sont des règlements FIVB.

Quelques précisions sur le statut de Monaco et du Luxembourg.

Puis les propositions sont mises aux voix article par article.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) : Article 1, pas d'opposition là-dessus, donc on passe à la suite. L'astérisque est, à la page 278, l'astérisque concernant la CCSR et les membres du Bureau qui doivent être licenciés.

→ **Pas d'opposition.**

Proposition des UGS :

Interventions :

Mr MARCOUL (Midi-Pyrénées), Melle PICARD (Rhône-Alpes), Mr LABROUSSE (Aquitaine) demande l'annulation des modifications des articles des UGS par crainte de supprimer le dynamisme de certains clubs.

Après plusieurs précisions de Mr LACHAUME (Président de la CCSR) et MURAIL (Secrétaire Général), **Mr MARCOUL (Midi-Pyrénées), Melle PICARD (Rhône-Alpes), Mr LABROUSSE (Aquitaine)** interviennent de nouveau.

Ces interventions montrent le niveau une incompréhension sur les objectifs des modifications proposées et Mr MURAIL (Secrétaire Général) propose de retirer cet article du débat de l'Assemblée Générale.

→ **Adopté à l'unanimité.**

Proposition concernant l'Article 52 :

« Tout licencié qui se rend coupable de voies de faits, peut faire l'objet d'une suspension conservatoire à effet immédiat jusqu'à décision de la Commission de Discipline. Cette suspension conservatoire est prise par le Président de la Commission de Discipline de première instance et ne peut pas excéder 3 mois. La voie de faits s'entend de tout acte répréhensible commis par un licencié, avant, pendant et/ou après la rencontre sportive, sur comme en dehors de l'aire de jeu ».

Mr LACHAUME (Président de la CCSR) reprend quelques explications sur ce sujet, en particulier avec des exemples.

→ **Adopté à l'unanimité.**

Proposition concernant l'Article 52Bis :

*« Un Groupement Sportif ou un licencié suspendu par la FFVB, ne peut pendant la durée de la suspension, prendre part à aucune rencontre officielle ou amicale.
Un Groupement Sportif sera considéré comme forfait pour tous les matches officiels prévus au calendrier pendant la durée de sa suspension.
Le joueur ou dirigeant suspendu par la FFVB ne peut être admis à une quelconque fonction officielle ou amicale. Il doit, sans délai, adresser sa licence à la Ligue dont il dépend.
La durée de toute suspension est exprimée en nombre de jours à l'exclusion des sanctions automatiques (article 51 ci-dessus) ».*

Mr LACHAUME (Président de la CCSR) effectue une précision sur l'article 52Bis.

La dernière phrase, la durée de toute suspension, est exprimée en nombre de jours, à l'exclusion des sanctions automatiques, donc on se pose plus la question de savoir si la personne est suspendue pour l'épreuve dans laquelle elle a été sanctionnée, et si elle peut jouer le lendemain dans l'équipe réserve, par exemple, elle est

suspendue en nombre de jours, ça me paraît beaucoup plus simple et beaucoup plus clair.

→ **Adopté à l'unanimité.**

Proposition concernant le Règlement Général Disciplinaire (annexes 1 et 2 comprises) :

« Section 3 - Dispositions relatives aux organismes disciplinaires d'appel

Article 15

15.1 *La décision de l'organe disciplinaire de première instance peut être frappée d'appel par l'intéressé au moyen d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par le Bureau Exécutif de l'organisme dans un délai de dix jours qui suit la date de réception de la notification. Ce délai est porté à quinze jours dans le cas où le domicile du licencié ou le siège du Groupement Sportif est situé hors de la métropole »*

→ **Adopté à l'unanimité.**

Code de déontologie :

→ **Adopté à l'unanimité.**

Modifications au R.G.E.N. :

Article 20 : Amende automatique,

→ **Adopté à l'unanimité.**

Article 24 : Catégorie F

→ **Retiré.**

Article 6.1.4 : « Ces équipes 2 dite RESERVES pourront malgré tout, si elles finissent premières de leur poule, participer à la phase finale pour le titre de leur division (ancien 6.1.5) ».

Mr LARZUL (Ile de France) rappelle que la vocation des équipes réserves classiques n'est pas un réservoir de jeunes joueurs même si on peut en trouver.

Mr COGNE (Directeur Technique National) : L'évolution du double projet scolaire et technique de centres de formation est reconnue en terme de qualité, la préférence a été donnée à la quantité, ce qui explique le nombre de joueurs CFC dans les équipes réserves et augmenter le nombre provoquerait une surcharge financière dans les clubs professionnels.

Mr LARZUL (Ile de France) estime que cela perturbe les championnats amateurs nationaux et s'étonne d'une prise de décision qui rapidement pourrait ressembler plus à un constat d'échec de la difficulté de la mise en place des CFC.

Mr COGNE (Directeur Technique National) rappelle également que les équipes réserves ont les mêmes obligations que n'importe quel club fédéral.

Propositions de la CCEE :

Mr BADIN (Président de la CCEE/Formation):

Rappelle que la qualification EF3 est remplacée par le DEPVB,

Demande d'approuver ou pas l'architecture des formations de la page 43. Le vote a été fait avec l'adoption du rapport.

Proposition N°1 de la CCEE :

« Article 56 des Règlements Généraux : Equivalences des diplômes d'Entraîneurs »

→ **Déjà adopté l'an dernier (remis pour clarification)**

Proposition N°2 de la CCEE :

« Article 57 des Règlements Généraux : Formation continue des Entraîneurs »

« *Tous les entraîneurs doivent suivre une formation continue régulière leur permettant de suivre les évolutions des conceptions et des pratiques du Volley-Ball.*

Tous les entraîneurs doivent être à jour de leur recyclage au début de la saison. Il leur incombe de connaître et de suivre les formations mises en place par la DTN.

Les entraîneurs de la LNV, devront avoir suivi le stage de formation continue mis en place avant le début de saison par la DTN.

Périodicité

Prénationale : tous les quatre ans (mise en place par la Commission Technique Régionale)

Nationale III : tous les quatre ans quelle que soit la qualification (BEES ou EF 1)

Nationale II : tous les deux ans

Nationale I : tous les deux ans

LNV et centres de formation : tous les ans.

➔ **Adoptée à l'unanimité.**

Proposition N°3 de la CCEE :

« Article 57Bis des Règlements Généraux : Réglementation Générale

Entraîneur joueur

Il doit posséder la qualification requise pour chacun des niveaux.

En LNV l'entraîneur ne peut pas être joueur

Entraîneurs étrangers

Ils doivent être en règle au premier match de la saison. Dans le cas contraire, le club sera pénalisé jusqu'à la régularisation de sa situation.

Entraîneurs de plusieurs clubs

Un entraîneur ne peut être entraîneur sur deux clubs (au plus) que :

- s'il a un contrat de travail avec chacun des clubs ;
- s'il n'entraîne pas une équipe professionnelle.

Dérogations

Accession à la division supérieure

Si le groupement sportif vient d'accéder à la division supérieure, l'entraîneur a jusqu'au dernier match de la saison pour obtenir les qualifications afférentes au niveau de pratique.

Groupements ayant plusieurs équipes en Nationale I, II ou III

Lorsque le groupement sportif a deux équipes en division nationale (masculin et féminines, Equipe I et réserve) si l'un des entraîneurs possède BEES 1 et EF1, qu'il est employé contractuellement, il peut être mentionné comme entraîneur de deux équipes. Lorsqu'il ne pourra pas être sur le banc de l'une de ces équipes, il pourra être remplacé par un adjoint qui possède EF1 ou est en formation EF1 qu'il devra obtenir avant le dernier match de la saison. Pour que cette clause soit validée, le contrat de travail devra être joint à l'engagement.

Pour les groupements sportifs ayant une section professionnelle, cette dérogation ne s'applique que pour l'ensemble des équipes amateurs à l'exclusion de l'équipe professionnelle.

Contrôle

La CCEE est chargée des litiges relatifs à ces obligations et à la conformité entre la déclaration initiale et les feuilles de matchs. Il revient au Personnel Fédéral de contrôler les feuilles de matchs.

SANCTIONS

1. Les groupements sportifs qui ne respecteraient pas les obligations d'entraîneurs seront pénalisés financièrement selon un barème annuellement actualisé. Il faut entendre par une sanction pour un club l'analyse d'une feuille de match dans laquelle ne figure pas pour une équipe en présence l'inscription d'un Entraîneur ou d'un Entraîneur-Adjoint qui n'aurait pas les diplômes requis pour officier pour ledit club dans la compétition correspondante. Ces sanctions figureront dans un PV et seront notifiées aux clubs.
2. Il est précisé qu'un GS peut posséder plusieurs Entraîneurs diplômés. Dans ce cas, les clubs devront le préciser au moment de leurs engagements auprès de la CCS.
3. D'une manière générale, si un Entraîneur inscrit sur une feuille de match n'a pas le diplôme requis, il revient au club de prévenir la FFVB/CCEE et d'expliquer les motifs de cet état de fait.
4. Un club qui ne respecterait pas les obligations de l'Article 57Bis des Règlements Généraux se verra infligé une amende par match de non respect aux obligations d'Entraîneurs selon le barème des pénalités ci-après :

Nationale 3 :	25 euros par match
Nationale 2 :	50 euros par match
Nationale 1 :	120 euros par match
LNV :	300 euros par match

(chiffres inchangés depuis 2003/2004)

5. Il est rappelé que tout Entraîneur inscrit une feuille de match doit être licencié le jour où se déroule la compétition.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) précise que pour la LNV, il s'agit du diplôme d'entraîneur professionnel, en Nationale 1, c'est BE1 et EF2, en Nationale 2, c'est BE2 et EF1, en Nationale 3 c'est BE1 ou EF1. Le groupement sportif qui ne respecte pas les obligations d'entraîneurs seront pénalisés financièrement selon un barème annuellement actualisé, ils feront entendre par une sanction pour un club l'analyse d'une feuille de match dans laquelle un entraîneur ou un entraîneur adjoint n'aurait pas les diplômes requis pour officier pour le club dans lequel il se correspondrait, voilà. Donc, au point n°4 sur le barème, BFI barème Nationale 3, Nationale 2, Nationale 1, etc, c'est à faire figurer au BFI.

Mr LARZUL (Ile de France) demande que le vœu de l'Ile de France remis en catégorie A soit évoqué à ce moment.

Il s'agit de rajouter les pénalités en cas de manquement d'entraîneur.

Mr BADIN (Président de la CCEE) : Les clubs seront pénalisés donc au-delà de 6 manquements en Nationale 3, d'accord, 3 manquements en Nationale 3 et Nationale 2 et 3 manquements en Nationale 1.

Mr LARZUL (Ile de France) : Ce sera là pour des cas supplémentaires de manquements, la personne a dit qu'elle a été malade ou hospitalisé.

→ **Proposition et vœu N°17 de la Ligue d'Ile de France adoptés à l'unanimité.**

Propositions de la CCM :

Le Règlement Médical :

Intervention de Mr GOUX (Médecin Fédéral) : « *Simplement, il y un Règlement Médical qui est obligatoire, la Commission Médicale a travaillé sur ce Règlement Médical pour l'adapter aux spécificités du Volley-Ball. Donc, de toute façon, il faut l'adapter, je vous rappelle qu'on est tous là parce qu'on aime le Volley-Ball mais que l'objectif c'est quand même que les gens restent en bonne santé donc le Règlement Médical fait en sorte que les gens restent en bonne santé. Pour vous donner quelques chiffres quand même parce que souvent on m'appelle en me disant holà une fiche médicale 4, c'est compliquée, etc, les fiches médicales 4 donc de double surclassements qui sont dans ce Règlement Médical, j'en traite chaque année un peu plus d'une centaine. Donc, ça veut dire que ça fait 100 dossiers à examiner, à valider, à vérifier, j'en refuse un certain nombres, je suis assez*

rigide par rapport à ça mais vous savez mes convictions par rapport à la santé notamment des jeunes. Les contrôles antidopage qui existent, plus de 236 contrôles antidopage sur cette saison pour le moment. Les contrôles positifs en 2002/2003, on en avait 3,8 %, en 2003/2004, c'était 2,2%, cette année, c'est 1,3%. Tant mieux pour nous, ça veut dire que le Volley-Ball n'est pas un sport dans lequel les gens ont envie de se doper ou en tout cas ceux qui se dopent, on ne les attrape pas. Mais je pense que c'est la 1^{ère} proposition qui est la bonne. La seule préoccupation c'est que les seuls contrôles positifs cette année, c'est toujours le Cannabis donc là je crois qu'il y a toujours un rôle d'éducation auprès des jeunes et peut-être des moins jeunes parce qu'ils sont pas toujours très jeunes, là-dessus et on s'y emploie au niveau de la Commission Médicale. Et par rapport à une petite chose que je voulais rajouter, je vous ai remis le programme du colloque médical du 18 Juin, vous avez tous été informés, je vous demandais d'inscrire un représentant de vos commissions médicales, le plus tôt possible, si je demandais à ceux qui ont inscrit quelqu'un de lever le doigt dans la salle, ben il y en aurait un qui lèverait le doigt, enfin 2 parce qu'il y a la Ligue Rhône-Alpes aussi, excusez-moi, cher Président de la Ligue Rhône-Alpes. Donc, y'aurait 2 Ligues qui auraient répondu, les autres n'ont pas répondu. Organiser un colloque médical dans lequel la Commission Médicale prend en charge les frais de séjours des gens, les repas, la nuitée d'hôtel et où les Ligues n'ont qu'à prendre en charge le déplacement, c'est un effort de la part de la Fédération et je remercie le Bureau Directeur d'avoir accepté de faire cet effort. C'est sûr que si j'ai deux inscrits, et bien, il faudra pas revenir en disant les Médecins ont l'impression d'être un peu perdus, les gens des commissions médicales ne peuvent pas échanger, parce que là c'est une occasion, on a une journée ensemble, le matin, on travaille sur l'organisation des commissions médicales sur nos spécificités, l'après-midi, j'ai fait venir des gens de haut niveau en terme de traumatologie sportive sur le pied du volleyeur, sur le genou du volleyeur, derrière y'a un match de Ligue Mondiale et là je remercie la Ligue Rhône-Alpes d'avoir accepté d'inviter tous les présents au match de la Ligue Mondiale. Donc, il me faudrait dans la semaine parce qu'après je ne vais pas pouvoir gérer les réservations d'hôtel, etc, et les repas si je sais la veille que les gens viennent. Donc, si vous pouvez me prévenir le plus rapidement possible, merci d'avance ».

Mr COISNE (Flandres) : Est-ce que, pour les pôles Espoirs, la Ligue des Flandres veut dans son projet faire jouer donc les jeunes des pôles Espoirs en compétition et notre problème, c'est qu'il y a des minimes parmi eux. Est-ce que les minimes du pôle Espoirs peuvent jouer contre les Seniors ?

Mr GOUX (Médecin Fédéral) : La Commission Médicale, chaque année, j'ai la même demande, donc chaque année je fais la même remarque. On a un petit peu avancé avec la DTN cette année et je pense que ça pourra satisfaire, c'est à dire que sur le principe du triple surclassement, nous à partir du moment où il y a un suivi médical précis au départ et dans le courant de la saison et fait sur ses jeunes, ça ne pose pas de problème, on fait confiance au Médecin qui les suit, qui sera capable de dire attention là la surcharge est trop importante, il faut s'arrêter ou alors ok tout se passe bien, et on peut continuer. Il y avait des problèmes de réglementation pour le faire d'une manière générale, donc la proposition qui est faite, c'est que les gens qui sont inscrits, soit dans des pôles, soit dans des équipes nationales, c'est à dire qu'il y a une validation entre guillemets de la DTN pour dire oui ce ou cette jeune, c'est intéressant ils ont le potentiel et c'est intéressant. Derrière on met en place et là c'est la Commission Médicale, un suivi médical pour cet athlète spécifique et à partir de là, il y aura un courrier spécifique l'autorisant. Alors après, il faut que ça soit accepté par tout le monde, et voilà ce qu'on propose pour des gens et ça va représenter 2, 3, 4 personnes sur toute la France. Mais ça veut dire qu'il y a une validation de la DTN pour dire oui ce jeune a un potentiel technique physique intéressant, ça vaut le coup de lui faire un triple surclassement et dans un 2^{ème} temps, il y a une validation médicale pour dire vous vous pensez qu'il a le potentiel, nous physiquement on dit c'est ok, enfin médicalement c'est ok parce qu'on peut le suivre correctement et à partir de là pourquoi pas.

→ **Modification du paragraphe 5 sur l'âge (lire une épreuve cardio-vasculaire d'effort à partir de 40 ans pour les hommes, 45 pour les femmes) : Adopté à l'unanimité.**

Le Règlement Disciplinaire Particulier de Lutte Contre le Dopage (après accord ministériel sur le document) : Présentation par Mr GOUX (Médecin Fédéral)

→ **Adopté à l'unanimité.**

ETUDE DES VŒUX

GROUPE A

LIGUE NATIONALE DE VOLLEY

VŒU N°7

- **Référence** : Règlement et Cahier des Charges des CFC.
- **Constat** : En l'état actuel des choses, 3 joueurs aspirants ou en convention de formation sont obligatoires, dont 2 doivent figurer sur la feuille de match de Pro A. Outre la difficulté de recruter ce type de joueur, sur ce type de contrat, rendre leur présence obligatoire en Pro A est un non sens en matière de formation.
- Soit le joueur a le niveau pour figurer en Pro A et les clubs ne se priveront pas de sa présence, soit il ne l'a pas et l'obliger à y figurer va empêcher la plupart du temps sa participation au sein de l'équipe CFC (déplacements, fatigue...).
- **Vœu** : La présence des joueurs aspirants ou en convention de formation, n'est pas obligatoire lors des matches de l'équipe Pro A. Sauf blessure ou maladie, elle le reste lors des rencontres CFC.

Résultat du vote

Voix en séance : 3741

Pour : **3741**

Contre : /

Abstentions : /

Pas de remarque.

→ **Adopté à la l'unanimité**

LIGUE NATIONALE DE VOLLEY

VŒU N°8

- Le Comité Directeur demande à ce que les équipes CFC soient considérées comme des équipes réserves.

Interventions :

Mr LARZUL (Ile de France) n'accepte pas la proposition d'appeler les équipes CFC, équipes réserves de clubs Pro. Cela amène automatiquement la montée possible de ces équipes en N1, impossible jusqu'à maintenant. Il serait préférable que face à ce problème financier des clubs Pro, toutes ses équipes évoluent dans un même championnat.

Mr MURAIL (Secrétaire Général) rappelle que ses équipes CFC ne comptent jamais tous les joueurs de formation CFC. 3 ou 5 au maximum et devant ce constat, il est quand même préférable de les appeler équipes réserves.

Mr COGNE (Directeur Technique National) confirme les propos du Secrétaire Général ?

Mr LARZUL (Ile de France) rappelle que la vocation des équipes réserves classique n'est pas un réservoir de jeunes joueurs même si on peut en trouver.

Mr COGNE (Directeur Technique National). L'évolution du double projet scolaire et technique des centres de formation est reconnue en terme de qualité, la préférence a été donnée à la quantité, ce qui explique le nombre de joueurs CFC dans les équipes réserves et augmenter ce nombre provoquerait une surcharge financière dans les clubs professionnels.

Mr LARZUL (Ile de France) estime que cela perturbe les championnats amateurs et s'étonne d'une prise de décision qui rapidement pourrait ressembler plus à un constat d'échec de la difficulté de la mise en place des CFC.

Mr COGNE (Directeur Technique National) rappelle également que les équipes réserves ont les mêmes obligations que n'importe quels clubs fédéraux

Résultat du vote	
Voix en séance : 3741	
Pour :	2692
Contre :	929 Ile de France (3) - Alsace (3) - Aquitaine (3)
Abstentions :	120 Champagne-Ardenne (2) - Picardie (2)
→ Adopté à la majorité	

VCEU N°9

- Le Comité Directeur demande à ce qu'une équipe réserve CFC puisse évoluer en N1.

Interventions :

Mr HIRTH (Alsace) craint une migration importante des équipes réserves (ex CFC) des clubs Pro vers la Nationale 1.

Le Président PELLAN intervient :

La décision prise à St-Malo de mettre en place des CFC est aussi bénéficiaire aux clubs fédéraux de N1 et N2 et pas simplement aux clubs Pro.

Les joueurs qui ne peuvent pas accéder au niveau professionnel iront renforcés les équipes amateurs.

Il n'est pas acceptable que les clubs fédéraux en viennent à regretter le départ des meilleurs jeunes éléments vers le secteur professionnel.

La crainte de certains de voir la Nationale 1 composée uniquement des équipes réserves n'est pas actuelle et si tel était le cas, cela voudrait dire que le Volley-Ball se porterait très bien et verrait la mise en place d'un championnat spécifique.

Résultat du vote	
Voix en séance : 3741	
Pour :	2642
Contre :	929 Ile de France (3), Alsace (3), Aquitaine (3)
Abstentions :	170 Bourgogne (3), Picardie (2)
→ Adopté à la majorité	

VŒU N°17 – LIGUE D'ÎLE DE FRANCE

« Les obligations d'entraîneurs

Introduction : Les précédents AG de la FFVB n'ont manifesté aucun enthousiasme aux propositions d'augmentations des obligations des Groupements Sportifs en matière d'entraîneurs (niveau de Diplôme ou pénalités financières).

Il est logique qu'un entraîneur puisse suivre son équipe, mais il semble souvent préjudiciable au bon « fonctionnement technique » du club amateur de lui imposer d'être presque systématiquement Manager de son équipe.

D'autre part, il nous semble intéressant, dans nos textes, de rapprocher l'obligation en matière d'entraîneur de celle d'arbitrage.

Proposition :

Article 6 du RGEN – OBLIGATIONS STRUCTURELLES DES GROUPEMENTS SPORTIFS (annule et remplace le précédent)

1. Pour chaque équipe engagée dans une compétition nationale senior, les Groupements Sportifs doivent avant la clôture des engagements :
 - ☞ Faire connaître à la CCA, un arbitre diplôme obligatoirement licencié à la FFVB, s'engageant auprès de celle-ci à remplir l'obligation d'arbitrage de l'équipe concernée.
 - ☞ Faire connaître à la CCEE, un entraîneur diplômé obligatoirement licencié à la FFVB, s'engageant auprès de celle-ci à remplir l'obligation d'entraîneur de l'équipe concernée.

L'engagement des équipes peut être refusé aux Groupements Sportifs si l'une ou l'autre des obligations n'est pas satisfaite à l'issue du contrôle des formalités d'engagements des équipes seniors effectué par la CCA et la CCEE.

Paraîtront annuellement dans le BFI, après adoption par l'AG FFVB sur proposition des Commissions Centrales ad hoc :

- ☞ Les diplômes nécessaires d'arbitre ou d'entraîneur correspondant au niveau de pratique des équipes seniors s'inscrivant dans une compétition nationale,
- ☞ Le nombre minimal d'arbitrage, effectué par l'arbitre s'engageant à remplir l'obligation, en dessous duquel cette obligation n'est pas satisfaite (par exemple : 50% du nombre de match de l'équipe concernée ou selon CRA),
- ☞ Le nombre minimal de « managérat » de l'équipe concernée, effectué par l'entraîneur s'engageant à remplir l'obligation, en dessous duquel cette obligation n'est pas satisfaite (par exemple 50% du nombre de match de l'équipe concernée).

Paraîtront annuellement dans le BFI au sein du MONTANT DES AMENDES ET DROITS, après adoption par l'Assemblée Générale Fédérale sur proposition du Comité Directeur Fédéral :

- ☞ L'amende – OBLIGATION D'ARBITRAGE NON SATISFAITE (du cadre réglementaire) réclamé aux Groupements Sportifs dont l'arbitre désigné n'a pas satisfait à l'obligation d'arbitrage de l'équipe Senior engagée.
- ☞ L'amende – OBLIGATION D'ENTRAINEUR NON SATISFAITE (du cadre réglementaire) réclamé aux Groupements Sportifs dont l'entraîneur désigné n'a pas satisfait à l'obligation d'entraîneur de

l'équipe senior engagée.

2. Paraîtront annuellement dans le BFI, après adoption par l'AG FFVB :

Les obligations en matière d'arbitrage et d'entraîneurs concernant l'engagement des équipes de JEUNES, des Groupements Sportifs dans les compétitions nationales (par exemple : arbitre jeune, candidat arbitre, entraîneur en formation ou d'une fédération affinitaire).

Commentaires :

- ☞ Les responsables des Groupements Sportifs restent décideurs de la priorité technique de désignation des managers de leurs équipes (l'entraîneur senior pouvant manager une autre équipe où son apport technique pourrait occasionnellement s'avérer intéressant).
- ☞ A titre incitatif, le « Crédit Amendes » ainsi obtenu par la FFVB pourrait être totalement ou partiellement reversé sur le compte des clubs qui mettraient à la disposition de la FFVB un nombre supplémentaire d'entraîneurs ou d'arbitres ».

Vœu retiré

La partie du vœu de la Ligue d'Ile de France concernant l'arbitrage est mise à l'étude sur proposition de Mr LARZUL.

Les Prochaines Assemblées Générales

Assemblée Générale 2006 : Ligue du Centre

Candidatures pour 2007 : Ligues d'Auvergne et Pays de la Loire

Candidatures pour 2007 ou 2008 : Ligue de Basse-Normandie

Candidatures pour 2008 : Ligues Rhône-Alpes et l'Aquitaine

L'Ordre du jour est épuisé.

Intervention de Mr PELLAN (Président) : Je vais vous rassurer dans le programme, il y avait une intervention du Président et une intervention de clôture. Mes amis m'ont fait passer un petit mot surtout pas aussi long qu'hier. Donc, quelque part, je voudrais quand même pour clôturer très officiellement nos travaux vous dire combien j'ai et nous avons apprécié la qualité et la formidable mobilisation des représentants de toutes les Ligues même si de temps en temps, pressés par le temps, et bien on a peut être manqué de forme dans les réponses que nous avons pu être amenés aux différentes questions qui ont pu être formulées par les uns et par les autres. Néanmoins, moi je préfère regarder que cette mobilisation correspond à tout l'intérêt et à la formidable mobilisation et à la passion qui est la vôtre pour défendre notre discipline. Nous avons beaucoup apprécié la qualité de vos interventions, je crois, bien avancées néanmoins sans doute, qu'il nous faudra un petit bilan de ces nouvelles procédures pour que, en 2006, et bien notre prochaine Assemblée Générale en région Centre, soit encore plus prolifique et bénéfique pour notre discipline. Excellente soirée à tous.

Le Président de la Commission de Contrôle,

Georges GUILLET

Le Président de la FFVB,

Gil PELLAN

Le Secrétaire Général,

Daniel MURAIL

**L'ensemble des minutes reste à la disposition des Présidents de Ligue jusqu'à l'adoption de ce procès-verbal à l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.
Toute demande, nécessairement motivée, doit être adressée au Secrétaire Général.**